



Scolarisation des enfants roms en Belgique

Paroles de parents



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure



Scolarisation des enfants roms en Belgique

Paroles de parents

COLOPHON

Scolarisation des enfants roms en Belgique. Paroles de parents.

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel:
Scholing van Romakinderen in België. Ouders aan het woord.
This publication also exists in English under the title:
Schooling of Roma children in Belgium. The parents' voice.

Une édition de la Fondation Roi Baudouin,
rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles

AUTEUR
CONTRIBUTION
RÉDACTIONNELLE CHAPITRE 5

dr. Iulia Hasdeu, anthropologue, Université de Genève
Ilike Adam, chercheuse, METICES-GERME, Institut de sociologie, ULB

TRADUCTION

Magali Flamme
Marielle Goffard

COORDINATION
POUR LA
FONDATION ROI BAUDOUIIN

Françoise Pissart, directrice
Stefanie Biesmans, collaboratrice de projet
Brigitte Kessel, responsable de projet
Nathalie Troupée, assistante
Ann Vasseur, assistante de direction

CONCEPTION GRAPHIQUE

PuPiL

MISE EN PAGE

Tilt Factory

PRINT ON DEMAND

Manufast-ABP asbl, une entreprise de travail adapté

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site
www.kbs-frb.be

Une version imprimée de cette publication électronique peut être com-
mandée (gratuitement) sur notre site www.kbs-frb.be, par e-mail à
l'adresse publi@kbs-frb.be ou auprès de notre centre de contact,
tél. + 32-70-233 728, fax + 32-70-233-727

Dépôt légal:

D/2848/2009/04

ISBN-13:

978-2-87212-575-3

EAN:

9782872125753

N° DE COMMANDE:

1856

mars 2009

Avec le soutien de la Loterie Nationale

AVANT-PROPOS

Les enfants roms... S'il y a une problématique complexe, propice à la controverse et aux préjugés, c'est bien celle-là. Le cliché des parents exploitant leurs enfants en les faisant mendier domine notre perception. Mais, au-delà des stéréotypes, des images poignantes et des faits divers, la réalité est têtue: en Belgique, aujourd'hui, la situation des enfants roms interpelle et, en raison même des controverses, exige une réponse sociétale notamment en qui concerne un soutien pour la scolarisation.

La Fondation Roi Baudouin, fidèle à sa mission et à son engagement pour plus de justice sociale veut y contribuer. Mais aussi, fidèle à ses méthodes: elle choisit ici une approche innovante, différente, complémentaire à celles d'autres acteurs.

Innovante, la démarche l'est dans la génération même du projet: c'est après avoir été alertée par des témoignages préoccupants, recueillis notamment grâce à son Réseau d'écoute, que la Fondation a lancé cette réflexion. Des travailleurs sociaux, des chercheurs, des personnes ressources et, bien évidemment, des Roms eux-mêmes l'ont ensuite alimentée.

Différente, la démarche l'est par la volonté de la Fondation de retenir une thématique, un angle d'attaque (la difficile relation des Roms d'Europe centrale et orientale, d'immigration récente, avec l'institution scolaire) et une méthode (aller vers les parents roms).

Non, le rapport que vous découvrez n'est pas la énième étude générale consacrée à la problématique roms. Non, la recherche commandée par la Fondation Roi Baudouin n'aborde pas le monde des enfants roms sous l'angle de la mendicité. Non, la Fondation n'a pas pour ambition de résoudre leur situation dans son ensemble. Elle n'en a pas les ressources... Les intervenants du secteur souhaitaient un soutien opérationnel? Ce n'est pas, cette fois, l'approche que nous avons retenue.

Le choix de l'angle assumé, cette étude se caractérise par un parti-pris original: la volonté de donner la parole aux parents roms à propos de la scolarité de leurs propres enfants et de la leur, à propos de leurs difficultés de vie et leur vision du monde. Cela peut paraître évident, cela ne l'est pas du tout dans la réalité: la voix des Roms n'est que trop rarement entendue. Sur ce thème comme sur d'autres....

L'essence même du projet est par conséquent dans la méthode adoptée: une enquête auprès des mères roms et des pères dans un second temps, pour mieux comprendre le rapport que les Roms entretiennent avec la scolarisation, pour partir de leur perception et de leur expérience.

Et, pour se rapprocher au maximum des propos de ces parents, nous avons opté pour des interviews réalisées par des intermédiaires culturelles, des femmes romes – nommées plus loin “opératrices” - qui tentent de jouer un rôle dans la sphère publique, très motivées à progresser dans la société, et qui nous ont permis de rencontrer les familles romes dans une relation de confiance et de récolter des informations de qualité. D’une pierre deux coups, pourrait-on dire: tout en assurant une précieuse pertinence aux témoignages, l’implication de ces jeunes femmes romes permet de les valoriser, de soutenir leurs efforts pour faire évoluer les comportements dans leur communauté et de même faire évoluer notre regard sur les Roms.

Malgré cela, on s’en doute, la démarche n’a pas été sans difficultés: identifier des femmes romes dans différentes villes du pays, entrer en contact avec elles, vaincre leur méfiance, les amener à parler. Autant d’étapes et d’obstacles qui exigent du temps, de l’apprentissage, un grand investissement humain et professionnel.

Jusqu’en septembre 2007, celui-ci fut le fait d’Ann Clé, sociologue culturelle, qui en tant que chercheuse à la KUB avait déjà réalisé une recherche sur la mendicité à Bruxelles. Le relais fut ensuite pris par Iulia Hasdeu, qui a mené la recherche à son terme et assuré la rédaction de cette synthèse. Docteure en anthropologie de l’Université de Genève, chercheuse à l’Université Catholique de Louvain-la-Neuve et d’origine roumaine, elle a mis au profit de la recherche son expérience et son vécu personnel. Ses analyses reflètent son implication et son empathie pour les épreuves vécues par les Roms génération après génération. Ce faisant, elle nous tend un miroir. Elle nous fait réfléchir à notre refus, jusqu’ici, de dialoguer avec cet “Autre” que sont les groupements roms, elle nous pousse à remettre en question nos schémas de pensée. C’est dans cette confrontation que réside l’originalité de la recherche.

Mais, au-delà, la recherche qu’elle a menée à bon port se rattache bel et bien aux perspectives de l’anthropologie sociale et culturelle. Ce rapport s’est donné plusieurs objectifs: offrir davantage d’informations, mais sans ambition d’exhaustivité, sur la diversité et la complexité des groupes roms, proposer une interprétation des données de terrain belges, restituer la complexité du vécu des Roms en général, et en particulier, de leur attitude par rapport à la scolarisation.

Enfin, et ce n’est pas son moindre mérite, le rapport a permis à la Fondation de formuler des recommandations, sous la supervision d’un Comité d’accompagnement. Elles tiennent en quelques fortes phrases:

- toute action en vue de la scolarisation des enfants roms doit s’accompagner d’une reconnaissance citoyenne et de la prise en compte de la spécificité culturelle des Roms, dans le cadre plus général des politiques visant à la réduction des inégalités des chances;
- au-delà d’éventuelles aides financières, ces actions doivent être entreprises sous le signe du lien et du rapprochement;
- elles pourront se concrétiser par la création de lieux d’accueil, le développement de liens de proximité personnels et affectifs avec l’institution scolaire, par la médiation, par l’implication des pères;
- elles doivent s’accompagner d’un projet pour l’éducation et la formation des adultes.

Les remerciements que la Fondation veut exprimer s’inscrivent dans la logique de la méthode décrite. Ils s’adressent pleinement à toutes les personnes romes qui ont participé à la recherche, aux intermédiaires

et aux alliés du projet qui, dans le secteur actif sur le terrain, ont partagé leur expérience et leurs contacts et nous ont soutenus. Tout particulièrement, nous tenons à remercier Eva Bologhova, Refika Cazim, Mihaela Covaci, Mihaela Mihai, Semena Mustafa, Daniela Novac, Ari Salkanovic, Mircea Caldaras, Mihai Carpaci, Safet Hajvazi, Gabriel Mihai, Florin Muntean ainsi que Koen Geurts et Gabi Bala du Centre Régional d'Intégration le Foyer à Bruxelles, Ahmed Ahkim du Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie à Namur, Marc Tirifahy de l'Ecole de l'Alliance à Monceau-sur-Sambre, Imer Kajtazi d'ODiCe, Joseph Hertsens, Isolde de Vogel et Gulian Mustafa du V.L.O.S à Sint-Niklaas.

La Fondation remercie également Marijke Cornelis, anthropologue, qui a aidé Iulia Hasdeu dans la poursuite de la recherche en Flandre et Ilke Adam, chercheuse à l'ULB, qui a apporté une contribution spécifique dans la rédaction du chapitre consacré à l'immigration.

Pendant tout le processus l'équipe de recherche a pu bénéficier des conseils avisés d'un Comité d'accompagnement présidé par Bruno Vinikas, président du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle - CBAI et constitué de personnes choisies en fonction de leur expertise, de leur expérience dans ce domaine: Stef Adriaenssens, professeur à l'EHSAL; Sarah Carpentier, collaborateur scientifique - Centrum voor Sociaal Beleid - Faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen - Universiteit Antwerpen; Nadia De Vroede, Substitut du Procureur général de Bruxelles, Maurits Eycken, Dr. anthropologie - K.U.Leuven; Alain Reyniers, professeur, anthropologue - RECO Unité de recherche en communication - UCL; Christelle Trifaux, collaboratrice juridique auprès du Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant.

La Fondation tient à remercier le Comité pour son esprit critique, son engagement et sa confiance dans l'auteure même s'il n'a pas toujours partagé ses visions, reflétant en cela la diversité des prises de positions par rapport à cette problématique.

La Fondation en est consciente: un rapport comme celui-ci ne manquera pas de ranimer le débat, car son auteure livre une interprétation délibérément engagée. Cependant, les données qu'il apporte et les pistes qu'il propose constituent des avancées dans une problématique où, trop longtemps, la recherche de solutions s'est heurtée au poids de l'histoire, du fatalisme, à l'impatience et à l'incommunicabilité.

Des enfants roms sur le chemin de l'école, au bout du dialogue? Nous savons désormais qu'il est réaliste d'y rêver.

Fondation Roi Baudouin
mars 2009

CONTENU

Avant-propos	5
Contenu	9
Synthèse	11
Introduction	15
1. Repères socio-historiques et contours de la problématique.	19
1.1. Noms, nombre, langues des Roms	19
1.2. L'origine	21
1.3. Roms: identités, cultures et politiques	22
1.4. La migration	28
2. Méthodologie.	33
2.1. L'enquête	34
2.2. L'analyse	39
3. Quand les Roms parlent de l'éducation, d'eux-mêmes et des Gadje...	41
3.1. L'école et l'éducation: forme, contenu et objectifs	41
3.2. "Pourquoi faut-il que l'identité soit ton origine?" La force du stigmaté	44
3.3. La place de l'école dans les périple migratoires	49
3.4. La place de l'école dans le projet de réussite sociale	50
4. Filles et garçons, hommes et femmes – la différence qui fait la différence	53
4.1. Rôles conjugaux, rôles de parents	53
4.2. "Mais d'une jeune femme on attend tellement de choses..." - La condition des femmes romes	54
5. L'intégration des Roms en Belgique	65
5.1. Description sommaire du tissu institutionnel et du cadre légal belges	65
5.2. Les formes de l'intégration	70
6. En guise de conclusion: pour une approche prospective .	75
6.1. La recherche en bref	75
6.2. La reconnaissance citoyenne	78
6.3. Pour une réflexion (auto)critique	79
Recommandations	81
Bibliographie	83

SYNTHÈSE

Ce rapport est le résultat d'une enquête mise sur pied à la demande de la Fondation Roi Baudouin en 2007. Il se penche sur le point de vue des parents roms, originaires d'Europe centrale et orientale, à propos de la scolarisation de leurs enfants en Belgique.

La Fondation a décidé de lancer cette recherche suite à des informations interpellantes fournies par son Réseau d'écoute concernant la situation problématique des enfants roms. Elle a choisi pour y répondre une approche innovante, complémentaire à celles d'autres acteurs. En allant vers les parents roms pour leur donner la parole à propos de la scolarité de leurs enfants et de la leur, à propos de leurs difficultés de vie et de leur vision du monde. Quarante-cinq Roms d'origines nationales représentant la presque totalité des pays d'Europe centrale et orientale ont été ainsi interviewés avec l'aide de quelques médiatrices et médiateurs culturels roms, tous interlocuteurs pleinement acteurs du processus durant la durée de la recherche.

Dans une vision délibérément engagée de la problématique, l'auteure propose une meilleure connaissance et compréhension des modes roms d'existence et d'action et met en lumière la question de la scolarité par l'explication des Roms eux-mêmes.

La question de l'éducation apparaît comme étant différemment appréhendée par les Roms et les non Roms. C'est précisément la reconnaissance de cette différence de vécu et de vision qui permettra d'envisager l'intégration, la scolarisation des Roms *avec* eux et non seulement *pour* eux. Les Roms voient avant tout l'éducation de leurs enfants comme la possibilité d'un statut amélioré, permettant de meilleures conditions de vie et des revenus réguliers. Fortement marginalisés dans les sociétés d'origine, les parents ont surtout vécu des expériences négatives de l'école (ségrégation, stigmatisation, violence) et expriment cette demande qui pourrait paraître paradoxale: que leurs enfants soient traités avec affection, qu'ils bénéficient de davantage d'attention de la part du personnel enseignant. Ensuite, une logique de repli culturel veut que le mariage soit plus important que les études sur le plan du capital social rom – la moralité rom et la mixité des filles et des garçons à l'école n'étant souvent pas compatibles. Enfin, la migration (un périple mené fréquemment à travers plusieurs pays) n'a pas non plus facilité l'intégration scolaire. Les propos des parents roms, bien que déclarant leur bonne volonté, montrent qu'il n'est guère aisé pour eux, partant de ces différents fondements socioculturels, de transformer la scolarisation de leurs enfants en stratégie de réussite sociale.

Les recommandations mettent l'accent sur tout ce qui peut favoriser la fréquentation scolaire des enfants roms. Outre la reconnaissance citoyenne des Roms, la prise en compte de leur spécificité culturelle et d'éventuelles aides financières, une atmosphère de rapprochement et un esprit de confiance s'imposent dans la mise sur pied de différentes initiatives. La médiation, la création de lieux d'accueil, la formation des adultes sont autant de chemins qui pourront faciliter la présence des Roms dans l'enseignement.

La Fondation Roi Baudouin espère que les informations et recommandations rassemblées dans ce rapport pourront contribuer à une meilleure intégration des parents et enfants roms dans la société belge.

"Aujourd'hui plus ou moins que toujours nous ne voulons pas voir les Tsiganes. Pas les voir misérables, mendiants devant le Dôme de Milan ou sous les arcades de la rue de Rivoli à Paris. Pas les voir prospères, millionnaires en Mercedes roulant dans les faubourgs des mêmes villes. Juxtaposant sans gêne les extrêmes que nous nous appliquons à séparer, les Tsiganes semblent assumer candidement les traits et les valeurs de notre civilisation. Ne serait-ce pas alors l'exhibition de notre vérité sans fard que leur présence rend insupportable?" (Williams, 1993:8).

INTRODUCTION

En Belgique, les dernières années ont vu émerger une préoccupation croissante concernant les Roms: quelle solution s'agit-il de proposer face à une mendicité majoritairement pratiquée par les Roms¹ d'Europe centrale et orientale - en particulier ceux qui sont originaires de Roumanie (Clé, 2006²); comment intégrer les enfants roms dans le système scolaire? La recherche de réponses à ces questions a conduit certains opérateurs sociaux à examiner les modes culturels roms (les valeurs, la socialisation des enfants) dans le cadre du travail social (CPAS/OCMW) ou dans celui de recherches-actions (La CODE, 2004³; Foyer, 2004). L'on part du constat d'un retard scolaire des enfants qu'il s'agit de combler avec des moyens et des stratégies adaptés: un absentéisme récurrent à l'école primaire et un décrochage scolaire au moment de l'entrée au secondaire. Selon les documents consultés, ces situations semblent caractériser la population rome en général⁴.

Si l'on se réfère à la situation des Roms dans le pays d'origine, les chiffres existants montrent que partout dans les PECO⁵, les enfants roms sont presque inexistant dans l'enseignement maternel, que le pourcentage d'inscrits et de finalistes du cycle d'étude primaire est moindre parmi les Roms en comparaison avec les non Roms et que ce pourcentage baisse encore drastiquement en passant aux niveaux secondaire et supérieur⁶. Cependant, pour comprendre la différence qui caractérise les Roms dans

1 *L'appellatif Rom, qui signifie « homme » (masculin), s'oppose à Gadjó, étranger, terme définissant l'Autre non-Rom. Des catégorisations binaires similaires existent en Espagne Gitano/Payo ou en Grande-Bretagne Gypsy/Gorgio. Toutes les personnes d'origine romani ne se considèrent pas Roms. Malgré le fait qu'il s'agisse d'un abus sémantique, dans ce texte nous utiliserons « Roms » pour désigner en général les Roms/Tsiganes en provenance des pays d'Europe centrale et orientale. « Rom » est un substantif masculin. Romni (s.f.) signifie femme mariée. Le pluriel masculin est Roma, le pluriel féminin est Romnia. Nous avons créé Roms ainsi que l'adjectif rom (qui ne sont pas grammaticalement corrects en romanès, la langue rome) et ses formes francisées « rome /roms/romes » afin de simplifier la lecture et d'adapter ces formes au français. Il en va de même pour Gadjó (s.m.)/ Gadjí (s.f.)/ Gadje (m.pl)/ Gadja (f.pl). Nous avons créé les adjectifs gadjo/gadjí/gadje (incorrects grammaticalement), alors que nous avons maintenu le pluriel Gadje*

2 *Le résumé de cette recherche peut être consulté en ligne à l'adresse [http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/La%20mendicité%20interrogée%20\(résumé%20de%20la%20recherche\).doc](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/La%20mendicité%20interrogée%20(résumé%20de%20la%20recherche).doc)*

3 *Les rapports de recherche se trouvent sur le site de la CODE www.lacode.be sous la rubrique Dossiers – Mineurs en situation de mendicité.*

4 *Ces aspects sont mentionnés dans un rapport interne du CPAS de Liège (2006), dans la recherche-action de la CODE, dans la recherche du Centre régional d'Intégration le Foyer (2004), dans Bruggen (2006), dans les documents de travail de De-8 (2004, Anvers), VROEM (2007, Hasselt), dans le texte de vision de RORA (2005).*

5 *Pays d'Europe centrale et orientale*

6 *Un tableau comparatif des pays est présenté à l'adresse internet: http://www.soros.org/initiatives/esp/articles_publications/publications/monitoring_20061218/table_20061218.pdf*

leur rapport à la société gadji (ici, la société belge), et plus particulièrement au système éducatif, il n'est pas suffisant de faire l'inventaire de ce que nous percevons comme handicaps sociaux, c'est-à-dire notamment la scolarisation incomplète ou absente. Il convient non seulement de se demander qui et/ou comment sont les Roms, mais aussi et surtout de poser la question de la nature de la relation (à savoir, les rapports de pouvoirs, les représentations, les mécanismes de légitimité, etc.) qui lie l'ensemble des acteurs impliqués dans la scolarisation des enfants roms: l'école dans les pays d'origine (et, conjointement, d'autres institutions de l'État), l'école en Belgique (ainsi que d'autres institutions belges), les professionnels du social, et les Roms eux-mêmes (élèves et parents). La recherche-action menée par Sarah Carpentier et Frédérique Van Houcke (la CODE, 2004) dresse un inventaire exhaustif des acteurs institutionnels et des responsabilités en matière d'intégration des Roms dans la société belge.

La recherche présentée ici focalise son attention sur les acteurs-parents. Notre but n'est pas de faire un bilan de la scolarisation des enfants roms en Belgique, ni une évaluation des politiques publiques en la matière. Des recherches déjà entreprises (la CODE, 2004; Roma, 2004) ont permis d'établir un état des lieux, des recommandations et un inventaire de bonnes pratiques. Précisons ici que nous n'entendons pas refaire le travail mené dans le cadre des recherches antérieures, mais réfléchir sur le thème "éducation des enfants roms" à partir des expériences racontées et des propos tenus par des parents roms, ce qui devrait constituer un apport nouveau dans le champ de réflexion sur la présence roms en Belgique. En d'autres mots, nous espérons proposer ici des éléments pour une meilleure connaissance des Roms en tant que personnes, hommes et femmes, et plus particulièrement en tant que parents, sans préconiser des solutions immédiates à leur intégration, car cela dépasserait le cadre du mandat qui nous a été octroyé. Nous procéderons néanmoins à quelques réflexions sur le fonctionnement des politiques concernant les minorités et sur les acteurs institutionnels qui se chargent de la scolarisation des enfants roms en Belgique. Nous illustrerons la complexité de cette problématique par quelques cas intéressants et nous formulerons des recommandations. Enfin, nous précisons que ce rapport est écrit du point de vue de l'anthropologue dont le travail a pour enjeu de relever l'humanité de ses interlocuteurs en allant les voir de plus près, en sympathisant avec eux sans les idéaliser, et en posant un regard critique sur l'ensemble des relations, institutions et structures sociales à l'intérieur desquelles ils agissent comme acteurs.

La recherche de Carpentier et Van Houcke (2004) fait état de malentendus dans la communication entre les écoles (directeurs, enseignants) et les parents roms. Ces malentendus sont non seulement linguistiques, mais expriment des fractures au niveau de la reconnaissance et de la légitimité des Roms comme sujets. Nous posons la question de savoir si ces malentendus (Roms et Gadje) sont perçus comme tels par les Roms eux-mêmes? S'agit-il d'une résistance, d'une opposition consciente et stratégique destinée à préserver l'identité roms? Les Roms perçoivent-ils une hostilité ou une discrimination volontaire de la part des Gadje quant à l'intégration scolaire?

Nous fondant sur l'expérience acquise en Roumanie dans le cadre d'une recherche sur et avec les Roms de quelques villages⁷, nous considérons d'emblée la relation Roms-Gadje comme caractérisée par des malentendus, des ambiguïtés, aussi bien que par un effort soutenu des deux côtés de se démarquer les uns des autres. Nous prenons également en considération l'étroite collaboration et la complicité existant dans cette relation. Selon Maurits Eycken (2006) qui a entrepris un travail de terrain auprès des Roms

7 La rédactrice de ce rapport a entrepris entre 2001 et 2006 un travail de terrain ethnographique dans trois villages habités par des Roms Kaldarari (artisans de chaudrons et seaux) dans les environs de la capitale roumaine, Bucarest.

Vlach⁸ d'Europe centrale (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Roumanie), il existerait une "symbiose" entre les deux mondes, rom et gadjo: pour exister, les Roms ont besoin des Gadje, et vice-versa. Alaina Lemon (2000) montre quant à elle qu'en Russie, malgré toute une série d'efforts de la part des Gadje pour séparer les "vrais" Tsiganes des Tsiganes "ordinaires", et de la part des Roms pour se démarquer des Gadje (qu'ils qualifient de sots par exemple), ils partagent ensemble une mémoire commune et des styles de vie influencés par le régime communiste. C'est dire qu'il existe entre les Roms et les Gadje autant de similarités que de différences, et qu'il convient de les prendre en compte simultanément.

Au-delà du vécu présent, l'on décèle que l'histoire des Roms est marquée par de graves atteintes à leur dignité humaine. Elles ont pris la forme de l'esclavage (XIV^e - XIX^e siècles en Valachie et en Moldavie), de l'assimilation forcée dans le cadre de la politique des minorités de l'impératrice autrichienne Marie-Thérèse de Habsbourg (1740-1780) et de Joseph II (1780-1790) en Europe centrale, de la racialisation des Tsiganes dans les années 1930 en Europe occidentale, pour aboutir à leur extermination partielle et à la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale. Au regard de cette histoire, que les élites romes tentent aujourd'hui de faire reconnaître⁹, nous considérons que l'exclusion est incorporée dans un inconscient collectif rom qui unit les populations romes (ou/et tsiganes) en dépit de leurs innombrables différences en matière de langue, de religion, d'occupation, de style de vie. Ce rapport à l'exclusion est à l'œuvre dans la méfiance et la distance que les Roms éprouvent envers les Gadje. En revanche, pour ces derniers, c'est la marginalisation des Roms qui constitue la règle. Notamment à partir du XIX^e siècle, cette régularité s'est exprimée sous la forme de l'émergence d'un "problème" tsigane. Dans les pays d'Europe centrale plus concrètement, c'est avec les classifications et les défis d'homogénéisation du système judiciaire et policier étatique que la situation des populations d'origine rome va considérablement se dégrader.

En résumé, nous observons d'une part le besoin des uns et des autres, la coexistence et la coévolution, et d'autre part des fractures intrinsèques au rapport de force régi par les Gadje. Cette tension étant présente dans l'ensemble des relations entre Roms et Gadje, elle se retrouve par conséquent dans la question de la scolarisation dont nous allons examiner des cas concrets. C'est cette même tension qui rend difficile toute recherche sur les Roms de la part des Gadje, et cela a été un point important de réflexion dans le choix des méthodes, ainsi que dans la manière dont nous avons conçu et mené l'enquête de terrain et les réflexions qui l'ont suivie.

Les personnes interviewées dans le cadre de cette recherche se définissent elles-mêmes comme Roms, parlent toutes le *romanès*, proviennent des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) où elles ont vécu plus de la moitié de leur existence et sont en Belgique depuis au minimum un an. Ce que nous considérons comme "communauté rome" est une multitude de réseaux et d'appartenances à l'intérieur desquels les individus ne se connaissent souvent pas (ni ne veulent se connaître).

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre recherche met l'accent sur les potentiels bénéficiaires d'une justice sociale qui tend vers l'amélioration. Notre objectif est de donner la parole aux Roms eux-mêmes et elles-mêmes au sujet des enfants et de leur éducation, en essayant de comprendre quelles sont leurs représentations et leurs attentes face à la scolarisation proposée en Belgique, et de quelle manière ils

8 *Vlach est une appellation désignant le dialecte avec beaucoup de mots roumains, Vlach venant de Valachie, province roumanophone où les Roms ont été esclaves jusqu'au 19e siècle. Ils ont émigré après l'abolition de l'esclavage partout en Europe, voire aux États-Unis, au Canada et en Australie. En Europe existent d'autres dialectes qui, selon le même principe, donnent leurs noms aux groupes roms respectifs: Polska Roma, Russka Roma, etc.*

9 *Le 8 avril a été désigné comme Journée internationale du peuple rom par l'Union Romani Internationale en 1971.*

expriment cela. Bien que nous reconnaissons l'aspect utopique d'une empathie absolue ainsi que l'impossibilité de "*nous mettre dans la peau de l'Autre*", comme le souhaite un de nos informateurs roms (H, 25 ans, Roumanie), nous tenterons avec cette recherche de décrire le monde, et en particulier la question de la scolarisation des enfants, du point de vue des Roms. Cela a une double portée: d'une part en termes d'accès à la connaissance d'une ou de plusieurs visions romes, et d'autre part en termes d'action – l'enquête de terrain constitue une façon d'impliquer les Roms dans la réflexion, une manière de reconnaître l'importance de *leur* point de vue qui sera ainsi davantage visible.

Nous avons pour ce faire volontairement privilégié la parole des femmes, partant du présupposé que celles-ci sont davantage impliquées dans l'éducation des enfants. Si une meilleure éducation est envisageable pour les enfants roms, les mères sont peut-être les principaux agents de ce changement et aussi les plus concernées en tant qu'adultes responsables¹⁰. De ce fait, la recherche a débuté comme une enquête sur les mères romes. Comme nous allons voir par la suite, nous avons dû nuancer cette approche et nous avons alors décidé de donner la parole à quelques hommes. Néanmoins, nous avons gardé comme objectif le repérage des vecteurs qui pourraient réaliser un *empowerment*¹¹ des femmes romes. Le choix des interlocutrices et des interlocuteurs, ainsi que le déroulement de l'enquête par entretiens semi-directifs, seront expliqués dans le deuxième chapitre.

En interrogeant les mères et les pères d'enfants roms, notre étude cherche en somme à déceler l'interprétation que les Roms adultes immigrés en Belgique font de l'école, de la scolarisation, de la réussite sociale, des rôles respectifs des femmes et des hommes dans l'éducation des enfants, de leur reconnaissance. Comme indiqué plus haut, nous ne pouvons comprendre les questions concernant l'éducation sans les insérer dans l'ensemble du vécu subjectif des individus et du groupe.

Ainsi l'enquête porte-t-elle sur des questions concernant le statut des Roms en Belgique, leurs revenus, les valeurs familiales et les rapports de genre, l'organisation quotidienne de la vie, la religion.

10 Comme dans notre société, les femmes romes ont la charge de l'éducation et des soins des enfants ce qui questionne l'inégalité de travail et de responsabilité au sein des rapports structuraux de genre.

11 La traduction de ce terme anglais serait « augmenter la capacité d'agir ».

1. REPÈRES SOCIO-HISTORIQUES ET CONTOURS DE LA PROBLÉMATIQUE.

1.1. Noms, nombre, langues des Roms

Il n'est pas étonnant que toute étude portant sur les Roms s'attarde sur la difficulté de définir cette population. Le nom "Rom" signifie "homme" en langue *romani*, et c'est un ethnonyme d'auto-identification pour certains groupes parmi les Tsiganes. Les termes "Gitan", "Ziggeuner", "Tsigane", "Csigany", attribués de l'extérieur, ont souvent reçu au cours des siècles une connotation fort péjorative¹². C'est pour cette raison que les organisations politiques des Roms recommandent l'usage de l'ethnonyme d'auto-identification (orthographié *Rrom*), ce qui ne garantit aucunement l'évitement des préjugés ou des stéréotypes.

Tous les groupes désignés de l'extérieur comme "Tsiganes" ne se considèrent pas Roms: les *Sinti*, *Manouches*, *Jenisch* ou *Kalé* d'Europe occidentale utilisent justement ces ethnonymes pour se distinguer des Roms, vus comme arrivés après l'effondrement des régimes communistes dans les PECO. À l'Est même, certains groupes tsiganes ne se disent pas Roms, comme les *Ashkali* albanophones des Balkans (ou *kastali* – en bois, signifiant, non-parleurs des *romanès*)¹³ ou les *Boyash* (*Rudar*) roumanophones de Hongrie, Roumanie et Croatie. "Tsiganes" serait donc plutôt un label générique pour les voyageurs ou itinérants, pauvres et marginaux, forgé notamment dans un appareil étatique de tri et de répression qui amalgame des populations d'origine *romàni* et d'autres populations considérées comme déviantes. En tout état de cause, il apparaît que la réduction de ces groupes à un label unique de Gitans/Tsiganes, ou *Roma and Roma like* ou de "peuple sans territoire compact" (Courtiade, 2003) procède d'une logique avant tout politique et dont les enjeux sont désormais européens.

Selon les historiens et les linguistes, ces populations sont arrivées en Europe depuis le Nord-Est de l'Inde et la Perse dès les IV^e - V^e siècles de notre ère.

Conventionnellement, on appelle cela la première vague de migration tsigane, une deuxième suit à l'abolition de l'esclavage tsigane en Valachie et Moldavie à la fin du XIX^e siècle et une troisième (Reyniers, 1993) démarre après la Seconde Guerre mondiale et s'intensifie après la chute des régimes communistes dans les PECO.

12 Cependant, « Gitan » par exemple est nettement moins péjoratif dans le contexte français que « Tsigane » dans le contexte est-européen.

13 La confusion entre les *Ashkali* et les Roms pose problème à ces derniers, au Kosovo par exemple où les Roms ont surtout opté pour une loyauté envers le pouvoir central serbe.

Quant au terme générique "Roms", son usage est plutôt controversé. Qui plus est, il existe paradoxalement une sorte de complicité sémantique et historique entre l'ethnonyme "Tsigane" et celui de "Rom", du fait que les deux termes renvoient à une population considérée comme marginale. Les Roms, sans toujours accepter le nom de "Tsiganes" donné par les Gadje, savent que ce nom se réfère bien à eux: l'appellatif catégoriel d'un individu ou d'un groupe reflète l'expérience historique d'interaction avec les autres groupes et les manipulations politiques qui en ont été faites. Les Roms utilisent souvent "Tsigane" comme une traduction de "Rom" dans la langue des Gadje. Ainsi, en parlant d'eux-mêmes aux Gadje, ils utilisent presque toujours "Tsiganes". Évidemment, cela ne veut pas dire qu'ils acceptent les connotations péjoratives qui s'y rattachent, mais ces usages différenciés – "Rom" entre soi, "Tsigane" avec les autres – semblent faire partie d'une convention tacite de communication ainsi que de la construction discursive de la frontière symbolique toujours réitérée entre Roms et Gadje.

Les groupes de Roms en Europe diffèrent entre eux en termes d'occupation, d'assimilation dans la société environnante, de langues parlées, etc. La langue *romanès* (un noyau sanscrit avec des emprunts au grec, turc, slave, roumain, etc.) réunirait selon les linguistes environ soixante dialectes divisés en cinq sous-groupes. Le dialecte le plus répandu serait le *vłax* qui contient des sous-dialectes comme le *kalderash*, le *lovari* et le *machavo*. Très mobiles, anciennement artisans et commerçants, occupant des niches économiques, les Roms avaient leur place dans les sociétés européennes jusqu'à la modernité¹⁴. Leur situation a beaucoup décliné notamment avec l'industrialisation massive et avec les politiques modernes assimilationnistes (Eycken, 2006; Williams, 1992). Mais ces aspects diffèrent encore largement selon que l'on passe de l'Est à l'Ouest, ou que l'on compare les pays anciennement sous influence ottomane et ceux sous influence germanique. De manière générale, on peut dire que ce processus de déclin est toujours en cours.

Quant au nombre de Roms, question posée de manière insistante et pour des raisons de contrôle de l'État (et plus récemment de l'UE) face à une population qui échappe à son emprise, il semble qu'ils sont environ 8 à 12 millions à vivre actuellement en Europe (autour de 2 millions en Roumanie, environ 800.000 en Bulgarie, 500.000 en Slovaquie, 450.000 en Serbie, etc.)¹⁵. Les transformations de l'économie mondiale ont beaucoup affecté les activités qui assuraient la survie des communautés romes: la production de biens domestiques a été remplacée par la récupération de matériaux comme le carton, le verre, les métaux. En même temps, dans ces registres d'activités, l'économie des services institutionnalisés marginalise de plus en plus les Roms. Les politiques commerciales adoptées par les États contribuent à leur exclusion: on leur demande désormais des licences pour la récupération de papier, pour la vente des vêtements de deuxième main ou pour la commercialisation des produits de la cueillette dans les bois (fruits, champignons). Si dans des zones des PECO anciennement fort industrialisées, et à présent à fort taux de chômage, l'ensemble de la population est appauvrie, les Roms sont les pauvres parmi les pauvres.

14 *La modernité est une notion controversée. Nous faisons référence ici à la modernité politique des Lumières caractérisée par les théories du contrat social. Elle inaugure, entre autres, des modes de gouvernement et un statut du sujet (la citoyenneté) qui sont radicalement différentes de ceux de l'Ancien régime. Ces modes vont exclure politiquement de la cité les personnes considérées comme inappropriées au contrat « par nature », dont les femmes et les pauvres par exemple. L'exclusion politique des Tsiganes (Bohémiens, Sarazins) suit cette logique et du fait de leur vie itinérante, elle s'accompagne progressivement d'une exclusion économique. Cette exclusion économique est plus lente historiquement et moins radicale que l'exclusion politique.*

15 *Il ne s'agit pas d'estimations officielles (issues des recensements de la population) mais d'estimations provenant de recherches, d'ONG ou d'organisations romes. Les rapports internationaux se basent notamment sur ce type d'estimations non-officielles. Pour une exemplification de l'estimation du nombre de Roms par pays, voir la monitorisation de l'éducation des Roms au niveau européen: http://www.soros.org/initiatives/esp/articles_publications/publications/monitoring_20061218/monitoring_20061218.pdf*

Ils deviennent des couches sous-prolétaires qui n'ont qu'un accès restreint aux ressources locales déjà très limitées. Bien qu'il existe parmi eux des entrepreneurs à succès, des ouvriers ou des enseignants, la plupart d'entre eux vivent au-dessous du seuil de pauvreté (selon les estimations UN-PNUD, Banque mondiale) et sont victimes de préjugés racistes et xénophobes. Selon de nombreux témoignages de scientifiques, de journalistes ou de Roms, et selon les baromètres réguliers d'opinions, les Roms vivent des formes de racisme particulièrement prégnantes. Ainsi les Gadje, éduqués ou non, pensent, dans leur grande majorité, que les Roms sont sales, voleurs et sauvages, cette idée leur paraissant d'une telle évidence et si fondée en réalité (selon eux, ces aspects, dont ils ne questionnent souvent pas la source d'information, c'est la "nature" ou optionnellement la "culture" des tziganes qui en est responsable) qu'ils ne reconnaissent même pas son contenu raciste et refusent généralement de discuter la question du racisme comme relevant de leur propre société¹⁶. Qui plus est, selon cette pensée, les Roms sont discriminés à cause de leur style de vie et sont donc considérés comme responsables de leur propre discrimination¹⁷.

1.2. L'origine

Il est très souvent fait état de l'origine indienne des Roms. Sans aucunement contester cette idée étayée par les linguistes, il nous apparaît néanmoins que la référence systématique à l'origine indienne est un effet du discours dominant. Nous, Gadje, sommes tout autant d'origine asiatique si l'on pense aux vagues de migration des Huns, Mongols ou Slaves qui se sont mélangés aux populations sédentaires dans les premiers siècles de notre ère. Pourtant, cette origine n'est pas mentionnée dans les propos politiques actuels. La référence à l'origine éloignée des Roms, comme pour expliquer certains aspects de leur culture ou leur relation avec les sociétés européennes, contribue à nier leur ancrage territorial européen et à les réitérer à chaque fois comme Étrangers, venus d'ailleurs et donc pas à leur place parmi nous. Cela participe de la racialisation de cette population. À ce propos, l'un de nos informateurs déclare spontanément:

"En Roumanie ou ici, c'est la même chose – je suis un étranger. Ici [en Belgique] je suis "étranger" [en français en original], en Roumanie on me dit Tzigane qui vient de l'Inde ou de je ne sais pas où" (H, 28 ans, Roumanie)¹⁸.

Interrogés explicitement à ce sujet, les Roms rencontrés lors de l'enquête se sentent le plus souvent offensés, stigmatisés par un rejet raciste:

"On m'a dit que nous venons de l'Inde mais moi, j'ai vu des Indiens et ils sont tous si noirs, alors que regardez-moi, Madame, je suis blanc comme vous"¹⁹.

16 En 2005 et 2006, Valeriu Nicolae de ERIO (European Roma Information Center) a pris la parole dans plusieurs forums virtuels et journaux en dénonçant le racisme des stades de football (en particulier de Roumanie). Il explique que les organismes compétents, non seulement ne prennent pas des mesures contre ce racisme, mais ne reconnaissent pas non plus publiquement son existence.

17 Nous avons constaté cela sur le terrain entrepris en Roumanie entre 2001 et 2006. C'est également le sujet de l'article de Petrovna (2001)

18 L'enquête par entretiens sera présentée au chapitre 2. Nous avons choisi des extraits de ces entretiens pour illustrer les propos que nous tenons ici au sujet des Roms en général.

19 Conversation avec S., jeune Rom rencontré par hasard dans une gare bruxelloise. La position de S. reprend des propos souvent entendus chez les Roms en Roumanie.

Il n'est pas étonnant que la question de l'origine soit tournée en dérision par les Roms (à l'exception des élites romes):

«Dieu a présenté un fromage aux peuples leur disant de choisir chacun sa part. Ils ont couru se choisir une part de territoire, les Roms sont restés manger le fromage. C'est pour ça qu'ils n'ont pas de patrie" (H. 45 ans, Bulgarie).

Même si elle a laissé des traces dans la langue *romanès*, l'Inde n'est pas présente dans la mémoire collective romes. Pourtant, comme dans d'autres cas de construction de l'identité ethnique (ou nationale), la référence à une origine commune et à d'autres éléments unificateurs (un mythe fondateur et fédérateur) est une émanation des élites, une production intellectuelle de date récente. Ainsi, partageant le point de vue de la plupart des anthropologues occidentaux spécialistes de populations tziganes, nous considérons l'origine indienne comme n'étant en rien explicative des modes culturels roms et de leur négociation d'une position parmi les Gadje.

1.3. Roms: identités, cultures et politiques

Nous remarquons par ailleurs que le mot "Roms" s'est forgé dans le vocabulaire politique et scientifique en même temps que la réactualisation du clivage Est-Ouest, la question de l'ouverture des frontières et l'intégration de la plupart des États post-communistes à l'Union européenne²⁰ - depuis le 1^{er} janvier 2007 et l'entrée dans l'UE de la Roumanie et de la Bulgarie, les Roms (et les groupes associés susmentionnés – en anglais *Roma like* ou *Roma related groups*) deviennent la minorité numériquement la plus importante à l'intérieur de l'UE. Les institutions européennes jouent un rôle important dans la formation discursive de cette catégorie, ainsi que dans l'imposition de la distinction désormais utilisée officiellement au niveau européen entre Voyageurs de l'Ouest et Roms de l'Est: «*This separation is the precondition for portraying 'Eastern Roma' as obstacles to EU enlargement*” (Simhandl, 2006: 110).

Un clivage semble néanmoins exister aussi au niveau des revendications formulées par les élites tziganes: en Europe occidentale, les *Voyageurs* revendiquent la citoyenneté déclinée selon un mode de vie différent (la caravane, mobile ou pas) et non selon une appartenance ethnique, tandis qu'en Europe centrale et orientale les élites *Roma et Sinti* aspirent à un statut de minorité transnationale européenne et tentent de lutter contre les discriminations au niveau national.

En même temps, c'est dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne qu'est née la parole politique des Roms à l'Est après 1990. De nombreuses ONG nationales ont vu le jour, ainsi que des partis politiques représentés dans les parlements nationaux. Au niveau international, des organisations telles que le Forum européen des Organisations Roma et Sinte, ou l'Union Romani internationale ont, elles aussi, des représentants au Parlement et à la Commission européenne (il existe par exemple un groupe permanent consultatif sur les questions des Roms à la Commission). La Commission pour les Droits de l'Homme des Nations Unies, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), ainsi que le Parlement européen ont adopté de nombreuses résolutions concernant la protection des minorités et même des recommandations spécifiques pour les Roms. Cependant, la question se pose de savoir quel type de

²⁰ Andrea Boscoboinik (2007) remarque qu'en Bulgarie et en Macédoine, personne (sauf les Roms entre eux) n'utilisait cet appellatif il y a une vingtaine d'années. C'est aussi valable pour la plupart des PECSO.

reconnaissance visent les Roms eux-mêmes et en quelle qualité ils cherchent à se faire reconnaître: celle de nation sans territoire en diaspora, celle de minorité transnationale, ou celle de citoyens des pays où ils vivent ou migrent? De leur côté, les États postcommunistes ont adopté des lois anti-discriminatoires et se sont dotés de structures spéciales et de financement (européen et américain)²¹ pour mettre en œuvre des politiques en faveur des Roms. Il est tout aussi vrai qu'ils n'arrivent pas à des résultats concrets et convaincants quant à l'amélioration des conditions de vie des communautés romes/tsiganes locales. Cela est dû à un important décalage entre les réformes institutionnelles et les représentations sociales.

En même temps, de nombreux Roms des PECO se sont vu attribuer le nom "Roms" (synonyme pour eux de "Tsiganes") alors qu'ils veulent plutôt être considérés comme des ressortissants nationaux: "*Qu'est-ce qui est écrit ici Madame? ROMANIA ! Je suis Roumain...Oui, je suis tzigane ! C'est comme ça...*", dit S. (jeune Rom rencontré par hasard dans une gare bruxelloise) en répondant à la question "*Es-tu rom?*".

Cela nous permet de remarquer ici que la question de l'identification nationale est apparue constamment dans les propos entendus et dans les justifications données pour créer des groupes et des associations. Une jeune femme rom de Bulgarie faisant un stage auprès de la Commission européenne à Bruxelles affirme: "*Roma don't have to be separate from other national migrants*" (recueilli en anglais). Certes, Rom d'une part, et Roumain ou Bulgare d'autre part, ne sont pas des identifications mutuellement exclusives, mais nous comprenons néanmoins que l'enjeu de la citoyenneté nationale n'appartient pas qu'aux Manouches et Roms de l'Occident. Cela devrait être également compris par les élites romes afin de se rapprocher des gens qu'elles représentent.

Par ailleurs, nous avons constaté que les provenances nationales jouent un rôle important dans la structuration des réseaux migratoires. Les Roms de Roumanie rencontrés à Bruxelles considèrent qu'ils n'ont rien à voir avec les Roms du Kosovo ou de Macédoine. Ils estiment que les Yougoslaves sont de mauvaise foi, que la plupart d'entre eux sont organisés en bandes de type mafia. Pour leur part, les Roms bulgares par exemple voient les Roms roumains comme manquant de fierté parce que mendiants, misérables parce que pauvres et arriérés. Ensuite, à l'intérieur d'une supposée communauté nationale, les Roms de tel village sont vus par les autres Roms comme étant ambitieux et têtus, d'autres ayant la réputation d'être trop arriérés dans leurs mentalités, d'autres encore étant considérés comme des "cultivateurs de choux" (agriculteurs – péjoratif). L'altérité se fabrique pour servir une stratégie de distinction de soi – "*Nous ne sommes pas des Tsiganes comme ça, nous sommes différents*" ou "*Ceux-là ce sont des Tsiganes-tsiganes, des vrais*". La fragmentation des Roms roumains pentecôtistes de Bruxelles en trois églises est bien la preuve des enjeux de séparation et de distinction parmi les Roms eux-mêmes. Quand nous nous sommes présentées aux Roms de Kosovo rencontrés à Sint-Niklaas, comme connaissant bien les Roms artisans des chaudrons en Roumanie, la réaction a été une respectueuse distance: "*Mais tous les Roms ne sont pas pareils. Nous avons vu des Roms de Roumanie à la télévision, ils sont...comment dire... très à l'ancienne, nous ne sommes pas comme ça*". Si l'on tient compte de ces délimitations et de ces modes de catégorisation pluriels, parfois conflictuels, le syntagme "peuple rom" reflète moins une réalité sociologique qu'un enjeu politique.

21 Ainsi, dernièrement, la « Décennie rom 2005-2015 », une concertation de programmes européens qui a fixé des objectifs, des priorités, des indicateurs, etc. (notamment à propos de l'éducation, de l'emploi, de la santé et du logement), s'adresse aux gouvernements de sept pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Croatie, République tchèque, Serbie et Monténégro, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Macédoine). Les bilans nationaux après deux ans montrent d'innombrables freins légaux et politiques à la mise en œuvre des projets. Une série de rapports se trouve à la page web: <http://www.romadecade.org/index.php?content=4&list=14>

Quand "Rom" est perçu comme un stigmaté, on tente parfois de dissimuler son origine: "Je peux vous dire sincèrement que pour ne pas me mettre en porte-à-faux et devoir justifier mon origine rom, je préfère parfois dire aux gens que je suis croate, ou bosniaque, ou yougoslave" (H. 24 ans, Kosovo) ou tout simplement de la faire oublier dans une mosaïque d'ethnies diverses: "Ici [en Belgique], je circule librement, dignement comme un homme, pas comme un Rom. Je ne suis pas que rom". (H. 45 ans, Bulgarie). Se mouvoir dans un espace de rue plus libre et plus ouvert, être traité respectueusement par les services publics ("Nous sommes roms mais nous sommes des gens comme tout le monde. [Pourtant] en Serbie, chez le médecin tu restes dehors" (F. 41ans, Serbie). Voilà une raison pour partir de chez soi et défier le stigmaté ethnique. La diversité dans l'apparence (habillement, couleur de peau, etc.), comparée à l'uniformisation dans les pays d'origine, se présente comme un gage de liberté:

"En Bulgarie, c'est pas difficile de faire la différence entre un Rom et un Gadje. En Belgique, il y a beaucoup de nationalités différentes, on ne voit pas que nous sommes roms" (F. 39 ans, Bulgarie).

On constate également que les Roms eux-mêmes traduisent non seulement "Rom" (entre soi) par "Tsigane" (pour les Gadje), comme nous le mentionnons plus haut, mais ils traduisent aussi "Tsigane" par "Rom" qui est désormais le syntagme politiquement correct dans le discours des Gadje en Belgique. Ainsi, la substitution du terme "Rom" à celui de "Tsigane" n'a-t-elle pas changé la donne en ce qui concerne le sentiment de rejet, d'être infériorisé parce que différent. L'on comprend que l'identité surgit d'un *habitus*²² entre soi et dans l'interaction avec les autres:

"Quand ils rencontrent les Gadje, les Roms sont sur la défensive, ils font attention à ce qu'ils disent, ils se méfient, ils ne sont pas vraiment ouverts, ils surveillent leur langage...mais une différence est faite [construite] des deux côtés. Les Gadje disent: pour ce job on ne veut pas de Roms" (H. 28 ans, Roumanie).

Si ce jeune homme explique si bien la construction de l'identité dans la frontière interethnique, dans une réitération réciproque de la différence, d'autres l'illustrent par la pratique: bien que turcophone et musulman, un de nos interlocuteurs rom bulgare a caché cela sous un nom à résonance slave (aidé par la politique nationale bulgare qui a opéré officiellement des conversions onomastiques de ce type). Qui plus est, employé dans une boucherie industrielle, il n'a jamais dit à son chef et à ses collègues qu'il était rom, et cela pendant une dizaine d'années jusqu'au jour où on l'a entendu parler *romanès*. En même temps, on peut supposer que le fait d'être obligé de dissimuler son appartenance ethnique peut renforcer le sentiment identitaire.

En Belgique, nous voyons à l'œuvre la catégorisation suivante: d'une part les Roms "autochtones"²³ (vivant pour la plupart en caravanes sur des terrains de stationnement privés ou communaux), et d'autre part les Roms immigrés des PECO (notamment après l'effondrement des régimes communistes). Les organisations flamandes soutenant l'intégration de ces personnes appellent "Roms" les premiers (ayant la nationalité belge ou française) et "Roma" les seconds (arrivés en Belgique après 1989, ayant le plus souvent un statut de sans-papiers, d'apatrides, de réfugiés politiques ou étant en attente de régularisation²⁴). Les associations romes quant à elles emploient "Roms" ou "Roma" pour la totalité des Tsiganes d'origine

22 Selon Pierre Bourdieu (1972), il faut comprendre l'*habitus* comme un set de dispositions. De la même manière que le sens du jeu fonctionne dans le sport, par exemple. Bourdieu remarque que les personnes qui vivent un décalage entre leur *habitus* et les exigences d'une situation objective ont une plus grande lucidité sociologique.

23 « Autochtone » est notre terme. Selon des catégorisations des politiques belges des minorités, les Roms belges appartiennent à la catégorie « allochtones ». Nous y reviendrons.

24 www.vmc.be, <http://www.vroemvzw.be/>

rome²⁵. Le *Centre Régional d'Intégration le Foyer*²⁶ (2004) chiffre les *Roma* de Belgique à 20.000, et entre 5.500 et 7.000 ceux de Bruxelles. Selon des estimations liées à la fréquentation des églises pentecôtistes, le Centre régional d'Intégration le Foyer considère que 3.500 à 4.600 Roms bruxellois proviennent de Roumanie (dont la plupart de l'Ouest du pays, de la région de Banat et Arad).

L'on observe en outre un effet de *territorialisation*, par lequel les individus revendiquent et attribuent aux autres une identité territoriale sans qu'ils n'aient nécessairement de liens particuliers à l'intérieur de ce territoire: "*Les Roms de St. Ana sont autrement que les Roms de Timisoara*": "*Nous, les Roms de Mitrovica, nous étions là depuis 400 ans*".

La revendication d'un ancrage territorial, au-delà des périples migratoires expérimentés, fait partie d'une identité positive et contribue substantiellement à la construction des réseaux et des sous-groupes, des catégorisations, des distinctions et des hiérarchies.

Souvent, cette identité positive s'efface quand il s'agit de répondre à la question directe "que représente pour vous d'être Rom?", comme si dans cette question il y avait a priori une accusation, car le terme "Rom" renvoie implicitement à la distinction Rom/Gadje. Les réponses témoignent d'une posture défensive:

- tantôt comme un arbitraire naturel qui relève de la fatalité et accepté comme tel:

"Je suis née comme ça, j'ai aucun problème avec ça" (F. 27 ans, Roumanie);

"Comment vous expliquer, c'est notre nationalité, si nos parents étaient roms, nous sommes roms aussi, c'est pas qu'on se sent bien ou pas bien, c'est comme ça. Si je suis roumain je ne peux pas devenir tzigane. Si je suis tzigane je ne puis devenir roumain. Si je suis né tzigane, tzigane je vais mourir" (H. 37 ans, Roumanie);

- tantôt comme un stigmate gênant dans le contexte du racisme dans la société:

"[À propos de l'hypothèse d'avoir un conjoint gadjo] S'il n'est pas gêné par le fait que nous sommes tziganes, et il n'est pas contre le fait d'avoir une belle-mère et un beau-père tziganes, parce que voyez-vous j'ai rencontré pas mal de gens qui sont comme ça, comme quoi, non, je ne m'assiérais jamais à la même table que les Tsiganes, ou les parents qui te disent: non, non pas de Tzigane" (F. 26 ans, Roumanie);

"Moi j'étais noire et lui blanc et les gens considéraient que c'est pas normal qu'on soit ensemble" (F, 41 ans, Slovaquie).

Il arrive toutefois aussi que la différence par rapport aux Gadje soit vue en termes positifs, favorables aux Roms. Pour la femme répondant ci-dessous, le fait d'être rome est un privilège d'être moralement au-dessus des Gadje (décence, respect, religiosité, contrôle de la sexualité féminine):

"C'est comme ça avec les Roumaines... je m'excuse... Les Roumaines sortent avec plusieurs Roumains... Donc, je vous dis il y a une grande différence entre Tsiganes et Roumains, les Roumaines sont des femmes légères... Elles aiment bien aller avec un tel, et avec un tel, et encore avec un tel... Les Tsiganes ne font pas ça. Elles prennent un mari et elles restent avec ce mari là..." (F. 27 ans, Roumanie).

25 www.amarokher.be

26 Le Centre Régional d'Intégration le Foyer est une asbl flamande qui a vu le jour en 1969. Elle est située à Molenbeek mais est active au niveau communal, régional et international dans la problématique globale de l'intégration des populations d'origine étrangère (cf. www.foyer.be). Rattachée au système flamand de la politique des minorités qui la finance principalement, la 'Cellule des Gens du voyage et des Roma' du Foyer, par son responsable Koen Geurts, a procédé à une évaluation des problèmes sociaux des Roms (Roma) en matière de logement, de santé, d'emploi et de formation et d'éducation, en faisant des recommandations aux pouvoirs publics (2004).

Cette supériorité morale est un enjeu crucial de l'identité rome. Ce souci pour l'intégrité morale – qui touche différemment les hommes et les femmes – revient systématiquement dans les propos recueillis. Nous y reviendrons.

Pourtant, le volet de la distance envers les Gadje a son pendant dans le rapprochement:

«J'ai toujours voulu avoir une vie dans l'équilibre, et avec les Roms, et avec les Gadje» (H. 28 ans, Roumanie);
 «Je suis catholique comme ici en Belgique, c'est la même foi» (F. 41 ans, Slovaquie); ou
 "J'ai aussi ma vie traditionnelle en famille, on va jamais perdre cela même si on est petit à petit dans un autre système" (F. 26 ans, Roumanie).

La différence peut aussi être vue comme la source d'une possible domination inversée:

«Moi j'ai dit aux Tsiganes, ce sera bien pour eux quand tous auront fait des études de niveau supérieur et que les Gadje passeront devant eux en disant 'mes respects monsieur le directeur'" (H. 44 ans, Roumanie).

Qui plus est, dans le contexte migratoire (surtout par le biais de l'école), les Roms chrétiens côtoient d'autres minorités, notamment les Turcs et les Maghrébins, des Gadje qui, majoritaires dans les contextes des quartiers défavorisés et de leurs écoles, leur attribuent des stigmates supplémentaires liés à la différence de religion:

"À l'école, les enfants crient après mon fils 'Tsigane, mangeur de cochon' et un jour il m'a dit 'papa, c'est vrai que nous mangeons du cochon? – ben alors, je voudrais devenir végétarien'" (H. 28 ans, Roumanie) ou
 «Là où on habitait avant, c'était plein de Marocains, et ils nous disaient 'les Juifs, les Juifs'" (F. 33 ans, Roumanie).

Mais nous avons également rencontré le cas contraire, à savoir l'identification avec cet Autre dans l'envie probable de se conformer au groupe de pairs. Une mère rome d'origine slovaque (catholique) nous raconte ainsi qu'à sa stupéfaction, sa fille, de par son amitié avec des filles d'origine turque, a commencé à porter un voile.

C'est dire que le discours et les sentiments des Roms à propos de leur identité sont parfois contradictoires, qu'ils changent en fonction des rapports sociaux et des défis auxquels ils sont confrontés, que l'appartenance ethnique n'est pas univoque et définitive mais une construction incessante qui chemine entre la définition de soi et l'attribution des étiquettes faites par les autres, un incessant processus de production de la différence. Ce dernier est imbriqué dans la construction historique d'un rapport asymétrique, où les Gadje ont détenu les instruments et les institutions de domination politique des Roms. Dernièrement – mais c'est là un point d'importance – il convient de distinguer la culture de l'identité. Si l'on s'accorde sur une définition de la culture comme système organisé autour de mœurs codifiées, de l'usage de la langue, du rattachement à des croyances et des pratiques transmises d'une génération à l'autre, force est de constater qu'un sentiment identitaire fort ne coïncide pas avec des pratiques et des représentations culturelles répertoriées comme "romes", et cela bien que beaucoup de personnes se sentent confortées dans leur identité quand elles se revendiquent d'un mode culturel distinct. À ce propos, nous évoquerons ici les dires d'une des femmes romes que nous avons consultée en tant que médiatrice et traductrice. C'est ainsi qu'elle a exprimé son sentiment identitaire au détriment d'une revendication culturelle spécifique:

"Je ne sais pas en quoi je suis rome. Je n'ai pas l'apparence d'une femme rome, je ne suis pas croyante comme beaucoup de Roms, je n'ai jamais prêté attention à ces histoires de comment montrer son respect par l'habillement, par le comportement et tout...Et pourtant, je ne sais pas, ça doit être dans mon sang".

L'identité chemine parfois entre le stigmaté, la pression (souvent extérieure) de se revendiquer d'une culture particulière, et des identifications concurrentes et multiples dans un incessant processus de construction de soi et de l'autre. Le passage extrait de l'entretien (mené en néerlandais) avec un couple de Roms tchèques est éclairant à ce propos [E.- l'enquêtrice, H.- l'homme, F.- la femme]:

E: Que signifie pour vous d'être roms?

[Rires]

H: Qu'est-ce que c'est Rom? Je ne sais pas. 'Rom' – c'est je crois 'humain' ou quelque chose comme ça.

E: Est-ce que ça veut dire que vous êtes différents des autres? Comment vous décririez cela?

F: Peut-être un petit peu de culture différente.

H: Et de couleur différente.

E: Vous avez dit 'culture'. Pourriez-vous expliquer un peu? Qu'est-ce que la culture rome?

F: Il y a plus de musiciens.

H: Des traditions de nos vieux transmises de génération en génération.

E: Et vous vivez toujours selon ces traditions?

F: Oui, mais pas tous les jours.

H: Il existe des choses que nous respectons vraiment. Les vieux Roms ont encore des traditions. Mais nous... les temps ont changé. Les nouvelles générations font leurs propres traditions. La langue rome n'est pas une langue écrite. Elle n'existe pas. Il n'y a rien d'officiel. Mais les Roms font leurs propres traditions.

E: Quelles sont ces choses qui sont toujours importantes pour vous?

H: En tant que catholiques. C'est ça la tradition. Nous n'allons pas très souvent à l'église mais nous croyons en Dieu. Tradition c'est aussi Noël, le Nouvel An, les baptêmes, les mariages.

F: Ou par exemple la tradition du 1^{er} novembre, jour de tous les saints. Nous allons au cimetière mais aussi nous allumons des cierges à la maison pour les défunts de la famille. [...]

E: Vous vous sentez différents? Parce qu'on parle de Roms et des Gadje. Mais comment vous, vous pensez cela? Y a-t-il une différence? Qu'est-ce que cette distinction signifie pour vous?

H: Gadje, que signifie Gadje? [ensemble] – Gadje sont les gens ordinaires. Les vrais Tchèques. Et nous, nous sommes des Roms. Ou si je dois traduire, les Gadje sont des humains. Les Roms sont aussi des humains.

E: Donc ce n'est pas une différence importante pour vous?

H: Non. Oui. Il y des Roms qui ont des problèmes avec les Gadje. Dire Gadje à un Tchèque c'est comme dire Belge à un Belge. C'est comme la nationalité. Ou pour dire que quelqu'un n'est pas bien avec toi. 'Mauvaise personne' c'est aussi ça pour moi 'Gadje'. Pas vraiment 'mauvaise' mais 'étrangère' (H. F. 32 ans, République tchèque).

Ces propos attirent l'attention sur le fait que le contenu des pratiques culturelles des Roms est susceptible de ne pas être toujours "rom" par définition ou par tradition. Ce contenu devient rom par un incessant travail de création et d'appropriation (voir plus haut "Les Roms font leurs propres traditions"). Dans un autre contexte de recherche auprès des Roms, nous avons démontré l'existence de pratiques et de croyances stables qui peuvent être considérées comme particulières, distinctives d'avec les Gadje et ce depuis plusieurs générations (Hasdeu, 2007). Or, comme nous le constatons ici, tel n'est pas toujours le cas. Mais cela n'empêche pas la différence de surgir et d'être réitérée, ni l'identité de se nourrir, de s'affirmer positivement et légitimement demander sa reconnaissance. En plus, et à juste titre, "tradition", "culture" sont des termes qui riment pour beaucoup de personnes avec une démarche de classification officielle, institutionnalisée, et non pas avec leur propre vécu. Elles ne se reconnaissent pas dans ce vocabulaire - il faudrait voir de près un baptême, une fête des morts chez ces gens-là, afin de saisir une spécificité rome distincte de la manière gadji d'accomplir les mêmes rituels, qui se traduit en pratique sans

qu'elle soit objectivée comme telle par nos interlocuteurs. Ensuite, un processus de naturalisation de la différence accompagne la structuration des identités collectives et individuelles – comme en témoigne l'interlocutrice citée auparavant lorsqu'elle se réfère au "sang". Enfin, de par l'accent mis sur la différence dans les questions adressées aux Roms, les scientifiques et les experts participent à la construction de cette différence. L'analyse, elle, doit non seulement inventorier les éléments objectifs de la différence, mais saisir la construction subjective discursive de cette différence.

1.4. La migration

Après l'ouverture des frontières au lendemain de l'effondrement du rideau de fer, des Roms d'Europe centrale et orientale, parmi d'autres innombrables ressortissants nationaux de cette région, sont partis chercher fortune vers les pays occidentaux. Cette nouvelle migration a lieu dans un contexte politique et économique difficile, marqué par des tensions et des violences affectant tout particulièrement les pauvres et les démunis. Une femme rom mendiante et illettrée, vivant une situation familiale très difficile, résume ainsi son parcours migratoire:

"Je suis venue en Belgique dans l'espoir que mon garçon [avec un handicap mental] puisse se faire soigner ici. Quand on était en Roumanie, je lui donnais des médicaments, ce qu'on lui prescrivait là-bas. Mais ils [les médecins] ne s'en occupaient pas et ils me demandaient de l'argent, et je n'en avais pas... En Roumanie, si tu ne donnes pas de pourboire aux médecins, tu meurs... ici tu as le CPAS, tu fais une file ici et là, tu t'en sors, mais là-bas c'est différent... Et c'est très difficile" (F. 27 ans, Roumanie).

En même temps, l'effondrement des appareils étatiques communistes a fait resurgir les nationalismes et les ethnicismes locaux. Les Roms se sont retrouvés encore davantage stigmatisés: d'une part, ils apparaissent comme des boucs émissaires car accusés de collaboration avec "l'ennemi"²⁷; de l'autre, les privations économiques subies par l'ensemble de la population de ces pays accentuent la compétition violente pour les ressources (notamment dans certaines régions qui ont subi une désindustrialisation brutale). La frustration dans la société gadji et la brutalité des réformes économiques se reflètent dans des formes agressives de xénophobie caractérisées par l'obsession d'attribuer la culpabilité de façon manichéenne, obsession héritée de l'expérience communiste (Kligman, 2001; Verdery, 1996).

Sous la pression du manque de ressources, mais aussi des lynchages, exactions, pogroms, voire des 'purifications ethniques' de villages entiers, ainsi que d'un accès à la citoyenneté drastiquement limité par des procédés étatiques discriminatoires, les Roms ont massivement immigré dans les pays de l'Ouest dès le début des années 1990 (notamment en Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Italie, France). Les Roms de Roumanie sont parmi les premiers à profiter de l'ouverture des frontières d'après 1989 et aussi parmi les plus médiatisés selon la rhétorique occidentale de la "déferlante tzigane de l'Est". Mais la peur d'une invasion tzigane, les précautions et les limitations mises en place par les autorités étatiques en Europe occidentale (rapatriements forcés en charters, raccourcissement des procédures judiciaires, etc.)

27 Pour la Bosnie, dans les lieux chauds de la guerre (Mostar, Zvornik, Tuzla, Visegrad, Gojanje), les Roms sont menacés des deux côtés – serbe et musulman: « Forte d'environ 80.000 membres, la communauté tzigane de Bosnie serait aujourd'hui complètement désarticulée » (Reyniers, 1993: 66). En Bulgarie, on reproche aux Xoraxane Roma (les Roms musulmans) une conscience pro-turque (Asséo, 2002), alors que les mêmes Roms, bien que musulmans, sont maltraités par les Albanais au Kosovo, accusés de collaboration avec le pouvoir central serbe (http://www.csotan.org/Kosovo2004/texte.php?art_id=202).

semblent démesurées par rapport à l'ampleur réelle de ce phénomène. Reyniers signale à juste titre que "les migrations tsiganes viennent bien en deçà des migrations d'autres ressortissants des pays de l'Est". (Reyniers, 1993: 67)

Spécialiste des migrations roumaines, Dana Diminescu qualifie ces migrants (de Roumanie en général) de "visibles mais peu nombreux" (Diminescu, 2003). Elle propose également de focaliser notre attention sur leur "intégration par le bas" en considérant l'efficacité des réseaux migratoires, l'usage de la technologie (téléphones portables) pour entretenir les liens avec la famille restée au pays, l'aptitude à se faire aider par des protecteurs-amis rencontrés à leur arrivée, etc., malgré l'illégalité migratoire et le travail au noir. Nous exprimons ici notre distance face à ce concept d'intégration par le bas. Les Roms utilisent les niches du ramassage et du recyclage (métaux, carton et papier), de la vente de fleurs ou de journaux, de la musique, de la mendicité, du commerce de voitures de deuxième main. Ces niches sont très différentes de celles des migrants saisonniers qui pendulent entre le chez-soi villageois et le travail rémunéré au noir dans un pays occidental. Ainsi, pour les Roms qui s'installent dans une condition migratoire de plus longue durée, l'instabilité est plus importante, les revenus plus irréguliers et donc ladite intégration par le bas encore moins probable. Ces activités rendent les Roms encore plus visibles et moins désirables que leurs co-nationaux gadje, contrairement à la migration des Gadje qui fournit des services domestiques, des métiers du bâtiment ou des travaux agricoles où l'on est absent de l'espace public citadin la plupart du temps.

Quant aux Roms immigrés en Belgique, certains transitent par la France, l'Allemagne ou la Suisse avant de s'y installer. La Belgique n'est qu'une destination de fortune – et pour certains peut-être pas la dernière "parce qu'on avait entendu qu'ici les gens sont bien et qu'ils nous aident" ou "parce qu'il y avait déjà le frère de mon mari", "ma tante" ou "parce que nous savions qu'ici 'après avoir demandé l'asile, la réponse se laisse attendre pas mal de temps, donc, que tu peux y rester [séjourner]", etc.

Comme le remarque Alain Reyniers, ce parcours international n'est qu'un prolongement de périple nationaux antérieurs: des Roms *Xoraxane*²⁸ du Kosovo partent vivre en Croatie au début des années 80, mais ils retournent au Kosovo au début des années 90 pour devoir le quitter quand commencent les affrontements entre Albanais et Serbes en 1999. S'ensuit la vie de réfugié (avec ou sans statut reconnu) sous forme de périple à travers la Suisse, la France et la Belgique: "Il faudrait enfin admettre que les mouvements qui poussent les Tsiganes d'un lieu à l'autre ne répondent pas uniquement au besoin de s'assurer des ressources, mais aussi et plus profondément, à une dynamique éprouvée de production sociale par la circulation au sein des sociétés établies". (Reyniers, 2003: 62) Cette dynamique migratoire, reposant principalement sur le rejet des populations tsiganes, est décrite par une jeune femme de Roumanie comme une incessante pérégrination:

"Les Tsiganes de Roumanie ne sont pas nomades comme ça, parce qu'ils l'ont décidé. Ils le sont devenus parce qu'obligés, ce n'est pas qu'ils l'ont voulu. Personne ne choisit de passer de pays en pays; au moment où tu arrives à t'habituer et que tu commences à t'intégrer, hop, tu dois partir ailleurs. C'était comme ça, les gens devaient partir et sans pouvoir retourner dans leur pays d'origine où ils avaient des problèmes, ils partaient dans un autre pays" (F. 29 ans, Roumanie).

À l'arrivée en Belgique, bon nombre d'entre eux présentent une demande d'asile. Reyniers cite l'organisation flamande *Amaro Kher* qui chiffrait à 1.000 les demandes d'asile déposées par des

28 *Xoraxay* signifie « Turc » en romanès, cela fait référence notamment à leur religion musulmane.

Roms entre 1991 et 1993 (Reyniers, 2003: 59). Le rapport de 2006 «*Flux migratoires en provenance de nouveaux États membres de l'UE vers la Belgique*»²⁹ fait état de 773 Roms slovaques qui ont demandé et reçu un avis d'asile négatif en 2005. Ainsi, la plupart des Roms sont clandestins et déposent une demande de régularisation sur la base de l'article 9 § 3 de la loi sur l'établissement des étrangers. S'ensuivent des réponses le plus souvent négatives (à la demande d'asile ou de régularisation), des recours, des délais d'attente, des ordres de quitter le territoire, d'autres recours, des départs pour retourner avec un autre statut, etc. Ce sont là autant d'éléments caractéristiques d'un état d'instabilité qui peut se prolonger pendant des années et qui va de pair avec un sentiment d'état de siège et d'exil.

Au cours des années 1990, les médias occidentaux ne parlent presque jamais des conditions difficiles, voire inhumaines, dans lesquelles, à l'instar de dizaines de milliers d'autres migrants des Roms voyagent clandestinement depuis leurs pays d'origine pour atteindre l'Occident rêvé:

"À la fin des années 90, il y avait des milliers de Roms yougoslaves qui sont partis [en Occident] par la mer depuis la côte adriatique. Une fois je me souviens que j'ai entendu que des gens étaient morts comme ça mais à la télé l'on parlait d'un dauphin qui avait échoué sur les plages italiennes" (H. 50 ans, Kosovo).

De même, dans les recherches entreprises, nous avons remarqué la tendance à poser la question du pourquoi de l'émigration sans s'intéresser assez au comment de ce périple. Voici un témoignage significatif de ce parcours que nous avons pu recueillir lors de notre enquête:

"Je suis venu en Belgique avec ma mère et ma femme. Clandestinement. Nous avons payé quelqu'un qui nous a fait venir en camion. C'était cher, pas n'importe qui pouvait se le permettre. Je connais des gens qui sont venus en même temps que nous, il y a dix ans, qui travaillent encore aujourd'hui pour payer la dette contractée pour ce voyage. Chez nous en Roumanie, à l'époque c'étaient les marks allemands qui marchaient pour ça. Le voyage coûtait quelques milliers de marks par personne. Des gens plus simples de la campagne vendaient leur cochon, leur maison pour pouvoir partir. À cette époque, pratiquement toute ma famille est partie, des oncles, des cousins...tous, tous. Mais on ne partait pas tous en une fois, ça coûtait trop cher et c'était aussi la pénurie de places pour le voyage car ce n'était pas sur un fauteuil que tu voyageais. Nous avons voyagé dans un camion de marchandises. Les femmes et les enfants étaient assis sur la carrosserie du camion et les hommes restaient debout. Le camion ne s'est pas arrêté même pas une seule fois car il y avait le risque d'un contrôle. Il y avait autour de 30 personnes, les enfants compris. Je me souviens, quand nous sommes arrivés, c'était l'automne, il faisait froid mais quand je suis sorti du camion j'étais trempé à cause de la chaleur que tous ces gens avaient dégagée. C'était la deuxième fois que je vivais ça, cette triste aventure, je veux dire. Et quand tu es enfant, ça te marque davantage. L'autre fois j'avais cinq ans et j'ai traversé clandestinement la frontière avec ma mère, mon frère de trois ans et ma sœur de huit mois que maman tenait dans les bras. Ma mère devait avoir 20-21 ans. Nous étions sur un rail, pendant la nuit, il fallait marcher, je sais pas, un kilomètre ou deux, on nous avait dit jusqu'à des maisons où nous étions attendus. Il y avait aussi une autre femme avec cinq enfants, donc deux femmes avec huit enfants. Je me souviens qu'on entendait les chiens et cela me faisait très peur. Je remercie sincèrement le bon Dieu que mes enfants ne doivent pas vivre des choses pareilles (H. 28 ans, Roumanie).

Pour les pays d'accueil, il n'est question que d'une immigration économique en provenance de l'Est, caractérisée "par une forte dose d'illégalité et par une forte visibilité" (Diminescu, 2003: 14), sans

29 www.diversité.be

reconnaître la situation politiquement difficile vécue par les Roms ni le caractère d'exil que prend cette migration. Ainsi, il s'agit d'identifier les modèles de mobilité territoriale et les mécanismes d'exclusion sociale qui poussent les Roms dans ces périple, parfois même indépendamment de leur niveau de vie (le jeune homme rom témoignant plus haut provient d'une famille aisée, et nous avons rencontré d'autres personnes comme lui lors de l'enquête).

Plus loin dans le témoignage du jeune homme cité ci-dessus, il apparaît encore un détail important qui fait référence à la période d'avant 1990:

"Il y avait une politique très dure par rapport aux voyages à l'extérieur du pays. Un Roumain devait donner je sais pas combien d'explications pour obtenir son passeport. Mais les Tsiganes, on leur délivrait le passeport sans aucune explication. Le Tsigane donnait un demi kilo d'or et il obtenait son passeport. C'est comme ça que nous sommes partis à l'époque communiste» (H. 28 ans, Roumanie).

Dans certains endroits, la police communiste roumaine encourageait officieusement les Roms à quitter le pays. Corruption policière et idéologie de la pureté de la Nation se conjuguèrent pour mener "en douce" (et sans cohérence à un niveau autre que local) une purification ethnique. De la même manière, au début des années 90, les administrations locales tchèques expulsent les Roms sous prétexte qu'ils sont d'origine slovaque. Au Kosovo, les Roms sont méprisés autant du côté serbe que du côté albanais, accusés de collaboration.

Chassés, indésirables, les Roms partent vers l'Occident s'ils en ont les moyens financiers et un réseau familial, pour devenir chassés et indésirables sous d'autres formes dans les pays d'accueil. Dans ce sens, on peut parler d'un aveuglement systématique, dans l'ensemble des États européens, face à la situation politiquement inquiétante des Roms sur le continent. À l'Est comme à l'Ouest, la prise de conscience de cette situation s'est axée sur la dimension économique, à savoir la pauvreté. À l'Ouest, cela a pris la forme d'une attitude misérabiliste s'appuyant sur un fond de mauvaise conscience collective (comme dans le cas du colonialisme), ainsi que par le recours à la charité. À l'Est, le cynisme avec lequel la pauvreté est ethnicisée s'est conjugué avec l'opportunisme de l'usage de financements étrangers destinés à son éradication. Cette focalisation sur la pauvreté s'est faite au détriment d'une réflexion sur l'exclusion des Roms de l'espace politique en tant que citoyens, mais aussi sur le déracinement douloureux les conduisant, notamment dans le cas des réfugiés de guerre de l'ex-Yougoslavie, à laisser derrière eux toute une vie.

"J'ai été prof de géographie, le père de ma femme était docteur. Avec mon cousin qui était ingénieur nous avons milité pour l'introduction d'un enseignement en romani dans les écoles primaires au Kosovo au milieu des années 70. J'avais une maison, ma famille avait un commerce... et je suis parti avec deux valises. Tout est fini en une nuit...et plus jamais nous n'y reviendrons à Mitrovica" (H. 54 ans Kosovo).

2. MÉTHODOLOGIE

L'enquête qui constitue le noyau de la recherche a été menée dans une approche qualitative. Il n'y est pas question d'échantillon représentatif, ni d'ambitions de généraliser les résultats. Comme notre but est de restituer la parole des Roms, ce qui a compté le plus dans notre démarche a été de trouver des personnes qui racontent leurs expériences et qui expriment leur pensée et leurs sentiments de la manière la plus spontanée, la plus sincère et la plus explicite possible. Malgré toute une série de difficultés et de biais méthodologiques qui seront détaillés plus loin, nous pensons avoir interviewé un segment significatif de la population d'origine rom, soit 45 personnes dont les origines nationales recouvrent la distribution géographique des Roms en Europe centrale et orientale. Ce n'est cependant pas le nombre de personnes entendues, mais le cheminement suivi à travers ces entretiens qui nous a permis d'aller vers des personnes-ressources et de formuler des questions pertinentes au sujet de l'éducation des enfants roms en Belgique. Comme dans toute recherche, la rencontre de personnes charismatiques et volubiles a parfois été un simple hasard, alors que d'autres fois nous avons pu obtenir de riches informations grâce à une relation amicale avec certaines personnes.

La description et l'analyse des propos recueillis ne peuvent rester que partielles et fragmentaires étant donné le cadre imparti pour la rédaction de ce rapport. S'il s'agit de restituer la parole des Roms, cette restitution n'est toutefois pas effectuée à l'état "brut" (qui est d'ailleurs une fiction en soi) mais avec les manipulations, inhérentes à ce type de démarche, qui s'interposent nécessairement entre la forme orale et écrite, entre le recueil de données et sa restitution: la traduction linguistique, la traduction culturelle et la perte de couleur et de sens qui ont pu accompagner ces traductions, le choix des propos roms à restituer, l'interprétation de ces propos dans l'écriture du rapport.

Pour des raisons éthiques, nous avons préservé l'anonymat des personnes interviewées. Nous indiquons entre parenthèses leur sexe, leur âge et leur provenance géographique. Nous avons essayé de supprimer au maximum les informations précises de leur biographie afin d'éviter qu'elles puissent être identifiées. Là où cela n'a pas été possible, nous avons essayé de nous assurer que les propos cités ne compromettent aucunement la personne en question aux yeux des Gadje ou des Roms amenés à lire ce texte. Pour écarter toute possibilité que tel propos soit attribué à telle personne, les initiales utilisées ne sont pas celles des vrais noms et nous n'indiquons pas l'âge des opératrices, etc.

2.1. L'enquête

2.1.1. La démarche, l'outil, le choix des personnes interviewées et les premières données

Après une journée de consultation avec des professionnels du social, des scientifiques et des Roms actifs dans des associations, nous avons retenu quelques critères à propos de la manière dont il convenait dès lors de mener l'enquête:

- mettre les personnes répondantes en confiance;
- prendre le temps nécessaire afin de faire émerger une parole authentique: privilégier le récit au questionnaire, éviter de donner l'impression d'un interrogatoire policier;
- interviewer non seulement les mères mais aussi les pères car l'éducation des enfants relève le plus souvent de la décision de ces derniers qui "*ont le dernier mot*".

Lors de cette journée de consultation, des associations ont formulé des réserves quant à l'idée de mener une enquête, considérant que suffisamment de recherches avaient déjà été entreprises. De leur point de vue, c'est la mise en pratique des projets existants qui manque. Selon certains responsables, il s'agit là d'un problème de défaillance au niveau des outils légaux et de la volonté politique. Nous nous démarquons partiellement de cette vision. Tout en comprenant le souci des professionnels du social quant à la mise en pratique de l'intégration, notre argument en faveur d'une enquête consiste à affirmer que d'un projet à l'autre les recommandations ne cessent de se répéter tandis que le point de vue des Roms demeure insuffisamment valorisé.

Étant donné le temps assez court initialement réservé à l'enquête de terrain (juillet-septembre 2007), la décision initiale a été d'effectuer des entretiens semi-directifs sur la base d'une grille d'entretien. Les entretiens ont été conçus comme une exploration du thème de la scolarité en lien avec le statut d'immigré et le parcours migratoire, les conditions de vie, les rapports familiaux, l'ethnicité, la connaissance du tissu institutionnel et associatif.

L'enquête a employé des opératrices romes auprès des mères romes, considérant que la communauté de langue jouerait un rôle positif dans la mise en confiance et le caractère détendu de l'entretien. Quatre opératrices francophones (trois Romes de Roumanie, une Rome de Macédoine) et trois opératrices néerlandophones (originaires de Bosnie, du Kosovo et de Slovaquie) ont prêté leur aide. Un homme rom, interprète, nous a introduits auprès des Roms du Kosovo à Sint-Niklaas. Ces personnes étaient connues par les associations travaillant sur le terrain et recommandées par elles. De ces médiateurs (ayant un statut différent de celui des personnes interviewées car occupant presque tous des emplois ou exerçant des activités salariées indépendantes), nous avons apprécié non seulement l'apport dans l'enquête, mais aussi le feed-back qu'ils ont formulé à sa suite et qui constitue le principal atout de la recherche. Nous avons compris et mieux "senti" les Roms interviewés grâce à leurs explications et élaborations, même si la situation d'entretien n'a pas toujours été sensiblement améliorée grâce à leur présence.

Dans un premier temps (juillet-septembre 2007) ont été réalisés vingt-sept entretiens avec des mères romes, quatorze avec des répondantes de Roumanie, quatre avec des répondantes de Serbie, trois avec des Bulgares, trois avec des Slovaques, deux avec des Kosovares et un avec une Croate. Elles ont entre 21 et 46 ans. Seize d'entre elles ont abandonné l'école très tôt sachant à peine lire et écrire, et seules

quatre d'entre elles ont fini l'école secondaire dans leur pays d'origine (8 années d'école). Aucune d'entre elles n'occupe actuellement un emploi salarié en Belgique. Une personne a travaillé comme aide-infirmière dans un hôpital dans son pays d'origine. Deux ont un seul enfant et une en a neuf. Pour gagner de l'argent, elles ont fait ici et là des ménages, de la vente de fleurs, de la mendicité. Quatorze d'entre elles n'ont aucune source de revenu régulier (les autres bénéficient de l'aide sociale). La plupart des entretiens se sont déroulés au domicile des interlocutrices romes, quatre au domicile des opératrices, un dans le local du *Foyer*, un dans la salle de cantine d'une école (en dehors du repas). L'enquête auprès des mères s'est déroulée dans les principales villes belges (Bruxelles, Charleroi, Liège, Gand, Anvers, Sint-Niklaas).

Les personnes répondantes ont été repérées avec l'aide de quelques acteurs institutionnels et individuels travaillant sur le terrain. Le principe de recrutement a été celui du réseau: les acteurs institutionnels nous ont mis en contact avec des usagers de leurs services et les opératrices avec des femmes de leur entourage (de la parenté, des connaissances, des amies). Les critères de choix étaient d'avoir au moins un enfant en âge de scolarisation (minimum 3 ans) et d'être en Belgique depuis au minimum un an et au maximum 10 ans.

Les entretiens menés par les enquêtrices ont fait l'objet d'un accompagnement et d'une supervision de notre part. Pour s'adapter aux besoins du terrain (notamment aux compétences très différentes des opératrices), cet accompagnement a pris les formes suivantes:

- des entretiens avec les femmes romes de Roumanie (12), menés en roumain, principalement par les opératrices, avec l'intervention d'une enquêtrice (aussi d'origine roumaine);
- des entretiens menés en français (5) ou en néerlandais (11) par deux enquêtrices belges et traduits simultanément en *romanès* par les opératrices;
- des entretiens menés en anglais (3).

La durée des entretiens a varié de 40 minutes à 2 heures.

Dans un deuxième temps (novembre 2007), nous avons interviewé six pères âgés de 24 à 45 ans (quatre Roumains, un Kosovar, un Bulgare). Cinq d'entre eux ont terminé l'école secondaire dans leur pays d'origine; trois occupent actuellement un emploi salarié en Belgique; un a eu un emploi mais est actuellement au chômage; deux n'ont pas d'emploi. Les entretiens ont duré environ une heure et ont été menés par l'enquêtrice francophone d'origine roumaine sans la présence d'une opératrice rome (une traduction a été assurée pour interviewer le Rom kosovar et le Rom bulgare). Ont été visées des personnes-ressources, actives et connues par les institutions et par les Roms de leur communauté.

Les quatre opératrices francophones ont été également interviewées dans cette même étape afin qu'elles puissent donner leur avis sur leur statut d'opératrices, sur les questions posées aux femmes, sur certains aspects qui ressortent avec prégnance de la plupart des entretiens (la scolarisation différente des filles et des garçons, la division sexuelle du travail dans le couple) ainsi que sur l'apport de l'enquête à leur expérience personnelle. Pendant la même période, deux femmes romes stagiaires à la Commission européenne ont été interviewées, ainsi qu'un Rom enseignant dans une école avec une majorité d'enfants roms en Roumanie.

Au mois de décembre 2007, un couple de Roms tchèques a participé à une même interview: l'épouse fait des ménages avec le système de chèques et l'époux travaille dans le bâtiment - l'interview dura 1h30.

L'entretien a été mené en néerlandais par une enquêtrice belge.

Dans un troisième temps (mars 2008), nous avons réalisé une série d'entretiens ciblés sur les projets d'intégration scolaire à Sint-Niklaas (3 avec des hommes roms kosovars, 1 avec un homme rom et sa sœur, 1 avec une interprète rom originaire de Macédoine et deux responsables de projet belges). Les entretiens ont été menés en anglais et en français (à l'aide d'un interprète serbo-croate) par l'enquêtrice francophone d'origine roumaine.

Une rétribution a été accordée aux personnes répondantes pour leur signaler qu'elles effectuent ainsi un travail dans le cadre d'une relation contractuelle et pour les motiver à accepter l'entretien. Les opératrices ont été également indemnisées pour chaque entretien.

Les enquêtrices ont aussi conduit des conversations informelles avec des Roms (rencontres fortuites ou discussions amicales avec les opératrices et les autres personnes-ressources).

Entretiens, conversations et observations sous forme de notes constituent les sources, riches en données, produites dans le cadre de notre enquête.

2.1.2. Les difficultés

Un effort de standardisation de l'outil d'enquête (l'interview semi-directive) a été entrepris afin que l'enquête puisse concilier différents impératifs: la pluralité des enquêtrices, la diversité des conditions de terrain, une durée assez limitée et la nécessité de cibler les Roms dans leur diversité. Nous avons cependant très vite réalisé³⁰ que l'entretien enregistré, bien que semi-directif, n'était pas un instrument très approprié pour aller vers les Roms, et ce en raison d'une méfiance de l'enregistrement perçu comme pouvant leur nuire à l'avenir. Nous n'avons pu développer une véritable relation de confiance et trouver une disponibilité à parler de soi qu'auprès d'un nombre restreint de personnes. Dans ce sens, qualitativement parlant, tous les entretiens ne se valent pas. Nous avons essayé de reprendre ici sous forme de citations à la fois les consultations et les récits³¹. Nous avons également essayé de ne pas occulter le pluralisme et les contradictions, mais, au contraire, de les préserver.

Notre ambition étant initialement d'atteindre des personnes méconnues et vivant dans le dénuement, nous avons dans un premier temps demandé aux opératrices de nous mettre en contact avec des personnes qui ne provenaient pas de leurs familles. Nous avons ainsi certainement manqué quelques possibilités de trouver des connivences et des complicités qui auraient pu ouvrir les esprits et dégager les discours d'un trop grand formalisme qui, souvent, a marqué les entretiens. À la fin de l'enquête, une opératrice nous a dit: *"C'est dommage que je ne t'ai pas fait parler à ma belle-sœur, t'aurais eu des choses"*.

30 Nous en avons été déjà avertis dans les discussions préliminaires et dans l'expérience avec les Roms en Roumanie.

31 Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995) distingue les entretiens de consultation (où l'on sollicite la compétence sur la société locale) des récits (qui relèvent de l'expérience personnelle de l'enquêté-e).

En voulant toucher la diversité nationale des Roms, nous nous sommes retrouvés avec une multitude de langues à gérer au niveau de la logistique: trouver des compétences de bilinguisme et de plurilinguisme et s'assurer de leur application a constitué un grand défi. Dans ce sens, nous considérons comme un atout les entretiens en roumain menés en notre compagnie par une opératrice rom d'origine roumaine. Le fait que les opératrices romes parlent le *romanès a*, à quelques reprises, visiblement favorisé une ambiance plus détendue. Dans les autres cas, la relation d'entretien est restée formelle et distante, parfois même en dépit d'un lien amical ou de parenté (auquel nous avons consenti) entre l'opératrice et la répondante.

Toutes les opératrices ne disposaient pas des mêmes compétences linguistiques, interprétatives et relationnelles. Toutes ne trouvaient pas l'enquête aussi intéressante et utile. Leur motivation a été variable, d'une personne à l'autre et au cours de l'enquête. Elles n'ont pas toujours eu la patience et la curiosité d'entendre des propos qu'elles estimaient familiers, elles avaient peur des silences et n'osaient pas sortir de la grille d'entretien pour poser des questions. De même, les enquêtrices accentuaient différemment les thématiques de l'entretien et ont abordé l'enquête avec des visions différentes sur les groupements roms et sur le sens de la recherche.

En ce qui concerne le lieu de déroulement des entretiens, nous avons souhaité à chaque fois un endroit familier et sécurisé du point de vue des interlocuteurs (mais aussi négocié en fonction des circonstances). Beaucoup de femmes ont préféré être interviewées à la maison. Les entretiens chez les interlocutrices réunissaient rarement les conditions de tranquillité nécessaires à une bonne concentration sur les thématiques et à un enregistrement digital de qualité. Quant aux hommes, nous avons considéré qu'il était opportun de les inviter à l'extérieur de la maison (à l'exception des hommes de Sint-Niklaas).

Concernant les entretiens avec les femmes, nous avons cherché dans un premier temps à les réaliser systématiquement en l'absence de leurs enfants et maris. Or cela a été souvent impossible, et nous nous sommes parfois retrouvées à bercer un bébé ou à amuser des fillettes avec des jeux de mains plutôt que de superviser les questions de l'opératrice. Plusieurs fois les maris étaient présents et ne se privaient pas d'intervenir alors même qu'ils étaient priés de s'en abstenir. Cet effet d'autorité masculine sera discuté plus loin.

Au niveau du contenu, nous avons aussi remarqué un décalage entre nos attentes d'enquêtrices et la manière dont certaines opératrices formulaient les questions. En voici un exemple: "*Pourquoi* êtes-vous venu en Belgique, comment ça s'est passé?" (nous) "*Comment* la Belgique vous a semblé à l'arrivée?" (l'opératrice). Il ne s'agit pas là d'une incompréhension linguistique, mais d'un accent mis différemment sur le parcours migratoire – les opératrices thématisent davantage l'arrivée et la stabilisation, elles s'intéressent à ce nouveau départ qui est "l'arrivée" sur le sol belge alors que nous étions (dans cette question) intéressées au périples, aux raisons et aux circonstances de la migration.

Le genre³² des enquêtrices, des opératrices et des répondant-e-s a beaucoup influencé la qualité des entretiens. Loin de créer une solidarité féminine spontanée, les situations d'entretien avec les femmes révélaient des tensions ethniques et sociales significatives. Les aspects différenciateurs d'ordre social étaient tout de suite repérés et parfois questionnés par les interlocutrices. Les femmes interviewées

32 En simplifiant, on peut dire que le genre est l'appartenance socialement construite à un sexe: devenir et être homme ou femme, sujet genré, dans un contexte socio-historique donné. Le genre est en même temps un système de relations et de rapports de pouvoir.

étaient sans doute interpellées par l’habillement des opératrices romes, par leur facilité à se déplacer, par le fait qu’elles travaillaient dans un cadre institutionnel, alors qu’elles ont à peu près le même âge et parlent la même langue maternelle. Lors d’un entretien, l’opératrice s’est vue explicitement demander pourquoi elle s’habille en pantalon alors qu’elle est rome. Nous y reviendrons. En revanche, les entretiens avec les hommes ont paru plus faciles à mener: les hommes paraissaient moins susceptibles que les femmes, plus directs, plus intéressés par la recherche. Il est aussi vrai qu’à une exception près, tous les hommes avaient un statut assez élevé dans la communauté rome et qu’en tant que personnes travaillant régulièrement avec les associations, ils avaient davantage l’habitude de se retrouver dans des situations discursives du type de celle de l’entretien.

En somme, l’enquête a produit des informations éclectiques, polymorphes et pas moins contradictoires: *“L’enquête de terrain fait feu de tous bois”*. (Olivier de Sardan, 1995: 90) Nous considérons cela comme inhérent à la production de données dans un tel contexte.

Ce tableau synthétique donne une vision d’ensemble de la répartition de l’enquête sur le territoire belge et de la diversité des compétences qu’elle a dû mobiliser.

Interviews	Hommes	Femmes	Langues	Lieux du déroulement de l’entretien
Roumanie	4	14	roumain romanès français anglais	Bruxelles, Liège, Charleroi, Anvers FRB
Serbie	0	4	serbo-croate néerlandais	Gand Anvers
Bulgarie	1	3	romanès français	Bruxelles FRB
Slovaquie	0	3	romanès slovaque néerlandais	Gand
Kosovo	4	2	romanès serbo-croate français néerlandais anglais	Sint-Niklaas
Croatie		1	serbo-croate néerlandais	
République tchèque		1 couple	néerlandais	Gand
Stagiaires CE		2	anglais	FRB
Enseignant	1		roumain, français	FRB
Opératrices (entretiens après l’enquête)		4	roumain, français	FRB

2.2. L'analyse

Bien que les données récoltées soient fort hétérogènes, elles contiennent beaucoup d'informations sur les sujets qui nous intéressent. Nous l'avons traitée comme une information ethnographique bien que la récolte de données ne soit pas issue d'un terrain de longue durée (défini principalement par l'observation participante comme il est de règle pour un terrain ethnographique). Dans ce sens, nous citons ici un sociologue qui semble découvrir l'ethnographie après avoir travaillé auprès des Gens du Voyage en France. Notre démarche consiste comme la sienne à *"apprécier différemment le sens et la portée des informations obtenues: appréhender les processus sociaux mis au jour comme indissociablement propres au milieu étudié et à la relation d'enquête; admettre que le travail d'enquête consiste moins dans l'emploi obstiné de certaines méthodes que dans la nécessité de faire avec sa propre personne, les mouvements d'autrui, les circonstances, les matériaux de diverses sortes afin d'en tirer parti [...]"* (Bizeul, 1999: 112).

L'analyse consiste en une lecture systématique qui peut être qualifiée de compréhensive dans le sens d'un va-et-vient entre la réflexion et la matière brute des propos tenus par nos interlocuteurs (Kaufmann, 2007; Glaser, Strauss, 2006). Par lectures compréhensives successives, nous avons dégagé les récurrences dans les entretiens et nous avons repéré les passages les plus parlants pour les illustrer.

Dans ce sens, nous tenons à remarquer également que cet effort de compréhension, de construction du sens avec les interlocuteurs et les interlocutrices, comme dans l'ethnographie, nécessite un temps découpé en étapes successives. Les étapes susmentionnées ont été décidées au fur et à mesure de l'enquête, par souci de compléter les données.

Nous tenons également à préciser que dans cette approche inductive (*grounded theory*), la saturation de l'échantillon dépend de l'évolution des rapports sur et avec le terrain, des appréciations du chercheur et de ses collaborateurs, etc. D'une certaine manière, on peut dire qu'en cherchant la complexité des identités et des sens donnés aux expériences, l'échantillon n'est jamais saturé.

C'est dire aussi qu'une recherche de ce type ne peut guère être menée avec neutralité, et qu'elle ne saurait avoir d'ambitions objectivantes. Plutôt que d'établir des verdicts et de formuler des conclusions définitives sur la population étudiée (ici les Roms de Belgique d'immigration récente en provenance d'Europe centrale et orientale), l'effet souhaité est de mettre en valeur une parole nouvelle et l'inscrire dans la circulation des savoirs.

3. QUAND LES ROMS PARLENT DE L'ÉDUCATION, D'EUX-MÊMES ET DES GADJE ...

3.1. L'école et l'éducation: forme, contenu et objectifs

Dans une appréciation globale, contrairement à la perception habituelle des travailleurs sociaux, tous les Roms interviewés pensent faire tout leur possible afin que leurs enfants soient scolarisés. À la question "vos enfants vont-ils à l'école?" la réponse se précipite comme pour témoigner d'une réaction défensive: "Oui, tous les jours, sauf quand ils sont malades". En général, en tant que parents, les Roms interviewés ont une opinion très positive de l'école en Belgique (de son organisation et des rapports humains). Pour ceux et celles qui ont eu une expérience (parfois de très courte durée) d'écolier dans leur pays d'origine, il n'y a pas de comparaison possible:

- "Ici on apprend dans le jeu et par plaisir c'est pas comme chez nous [en Roumanie] avec la menace ou les punitions" (H. 28 ans, Roumanie);
- "Les profs étaient sévères en Roumanie, ils te frappaient, ils t'envoient au coin et ils s'occupaient pas vraiment de nous, les enfants tsiganes, alors qu'ici quand il y a le moindre problème, on t'écrit dans le cahier, on te demande de venir à l'école en tant que parent, mais dans le respect. C'est une grande différence.» (H. 37 ans, Roumanie);
- "Ici, on donne plus d'explications, c'est mieux organisé, on s'occupe des élèves davantage" (F. 41 ans, Slovaquie);
- "Comment vous dire? Quand je suis allée à l'école [en Roumanie] je n'aimais pas, je n'aimais pas l'institutrice. Elle nous frappait. Et moi je me disais, quoi, je vais à l'école pour me faire frapper? Elle n'est pas ma mère pour qu'elle se permette de me frapper...j'ai dit que je n'allais plus y aller. Et ma mère a dit très bien, si tu n'aimes pas, n'y va plus...et l'institutrice est venue me chercher à la maison. Et là je suis montée au grenier pour me cacher, je voulais plus y aller (F. 31 ans, Roumanie).

Comme le montre la description de notre échantillon, la plupart des Roms interviewés vivent dans une grande précarité. Ainsi, ils disent à propos de la scolarisation ne pas avoir l'argent pour le transport en commun, pour les repas chauds de la cantine scolaire, pour les vêtements des enfants.

La plupart des personnes interviewées pensent qu'il est très important que leurs enfants poursuivent des études pour se former à un métier et mener une vie plus stable et plus paisible que la leur sur le plan financier. Elles estiment que les études sont susceptibles de leur fournir un travail rémunéré et, par là, une vie meilleure:

"L'école te donne un métier, te donne un salaire. Tu dois aller à l'école. Si tu ne vas pas à l'école tu deviens un vagabond, un mendiant. Personne t'embauche chez lui si t'as pas un diplôme, si tu sais rien faire." (H. 37 ans, Roumanie).

Quant au niveau envisagé, cela semble s'arrêter au secondaire, section professionnelle: le cas de deux filles suivant des formations de coiffure et de couture a été mentionné, ainsi que celui d'un garçon se formant comme mécanicien. Nous reviendrons plus loin sur la question des diplômes.

Les descriptions du système scolaire et de la vie écolière des enfants sont faites dans des termes très vagues: *"L'école est bonne, très bonne, nous sommes très contents, etc."*. On ne formule pas d'attentes quant au *curriculum*. L'école est vue surtout comme un encadrement moral (comment se comporter, être sage et poli, obéir aux règles) et un accès à ce qui est perçu comme moderne, actuel (dans le sens de l'air du temps) et "civilisé":

"Nous sommes ici dans un pays libre, il faut montrer du respect [...], nos enfants sont bien respectueux. La culture, la science, l'école. Nous ne sommes plus comme au temps de Ceausescu, nous sommes bien avancés. Civilisés. C'est l'Occident. C'est la Communauté européenne. T'as toutes les possibilités. Tout dépend de toi de réaliser des choses. Les Tsiganes ne veulent plus se faire traiter de Tsiganes. Car, tu vois, il y a des Tsiganes qui sont plus respectueux que les Roumains. Des vrais messieurs. [...] Si tu n'es pas allé à l'école, personne ne t'a appris qu'il faut pas dire 'donne-moi ce stylo' mais 's'il vous plaît, pourriez-vous me donner ce stylo?'" (H. 37 ans, Roumanie).

En dehors du contexte de la présente recherche - et nous faisons surtout référence au terrain roumain étudié auparavant (Hasdeu, 2007) - cet accès à la modernité (comme acquis technologique et comme progrès) est revendiqué même par les Roms considérés comme les plus conservateurs (par eux-mêmes et par les autres) en matière de traditions: le permis de conduire, la télévision, le téléphone portable dernier cri, l'ordinateur sont les éléments convoités de cette modernité et qui font désormais partie du quotidien de ces Roms, bien qu'illettrés ou presque. Nous précisons qu'il ne s'agit pas de diviser nos interlocuteurs en "traditionnels" et "modernes". Les sciences sociales se sont largement affranchies de ce type de catégorisation et notre analyse n'y recourra donc pas. Les Roms interrogés eux-mêmes n'emploient le mot "tradition" que très rarement. Dans leur discours apparaît de manière récurrente le souci d'être considérés comme ayant le même niveau de vie que les Gadje, souci accompagné d'une demande de reconnaissance qui doit passer par l'abandon des stéréotypes qui leur sont attribués par les Gadje: "sauvages", "manquant d'éducation", etc. Ils expriment cela par des mots comme "civilisé", "différent", "changement de mentalité", etc. C'est cela que nous regroupons sous le terme de "modernité".

Dans ce sens, l'école est aussi vue comme un endroit de socialisation essentiel pour changer de mentalité.

"Mentalities are different and everything comes from education. The education is a support, a help. If you stay alone, you ask yourself how to do this or that, but if you go to school or if you work you see different people, you open your mind" (H. 25 ans, Roumanie - recueilli en anglais).

Cette ambition d'être à la hauteur d'un Occident perçu comme plus avancé n'est pas étonnante, et ce pour deux raisons. D'une part, comme mentionné plus haut, les Roms veulent contrecarrer l'image d'«arriérés» que les autres leur attribuent. D'autre part, ils partagent cette ambition avec la plupart des ressortissants (Roms ainsi que Gadje) des pays anciennement communistes d'autant plus que le pays a été complètement isolé, comme c'est le cas pour la Roumanie.

En même temps, cette visée de la "modernité" apparaît comme nécessairement sélective, parce qu'être trop proche des Gadje signifie également avoir des mœurs inacceptables: fumer, boire de l'alcool, répondre avec aplomb aux parents, porter des habits indécents, parler de la sexualité, etc.

Ensuite, hommes et femmes parlent spontanément des sanctions ou des éloges que les enfants reçoivent de la part des enseignants, du fait que leurs enfants sont plus ou moins aimés, mais non du contenu intellectuel de l'enseignement. L'idée que l'école serait importante dans le développement des capacités intellectuelles semble être plutôt absente.

Quand les enfants manquent l'école ou si des réserves quant à la poursuite de la scolarisation sont exprimées, on invoque les raisons suivantes:

- la précarité (pas de droit de travail, pas d'aide sociale ou une aide insuffisante par rapport aux coûts élevés: les habits, les repas, les activités parascolaires),
- le danger (la violence des autres enfants envers les siens et la menace pour les filles qui, à la puberté, risqueraient de perdre leur virginité),
- le doute sur certaines valeurs morales inculquées par l'école (par le biais de l'éducation sexuelle par exemple).

Dans l'ensemble, les femmes sont moins scolarisées que les hommes. C'est, certes, une des raisons pour lesquelles les réponses des femmes concernant la scolarisation sont plus limitées et plus vagues comparées à celles des hommes qui sont plus élaborées, plus explicitées. Par exemple, nous avons demandé à nos interlocutrices si leurs maris avaient suivi l'école et combien de temps. Hormis quelques exceptions, la réponse systématique à cette question est "je ne sais pas" ou "je crois qu'il est allé quelques années, il sait lire et écrire". Mais si on prône l'encadrement de l'enfant par l'institution scolaire, paradoxalement, l'avenir scolaire est vu comme reposant sur la décision de l'enfant (adolescent perçu comme adulte): «Qu'ils aillent à l'école autant qu'ils veulent" (F. 30 ans, Roumanie). Pour celles qui sont illettrées, bien qu'elles regrettent de ne pas avoir suivi l'école et qu'elles reconnaissent avoir du mal à se débrouiller dans l'espace public (se perdre dans la ville, ne pas savoir lire le courrier administratif), elles acceptent néanmoins cette condition et n'envisagent pas de la changer. Assimiler la lecture et l'écriture leur paraît impossible car elles estiment qu'il est trop tard (malgré leur jeune âge). Cela leur semble également un luxe étant donné leur quotidien déjà rempli par les soins aux enfants et le travail ménager. Le regret de ne pas pouvoir aider les enfants à faire leurs devoirs n'est pas formulé comme tel. Les repères institutionnels que les femmes citent sont le plus souvent les CPAS/OCMW, Caritas et la Croix-Rouge. Presque toutes les femmes interviewées parlent d'une personne (ou parfois d'un couple) belge qui les aide avec des prêts d'argent, de la nourriture, des visites quand quelqu'un est malade, etc.

Laisser l'enfant à l'école provoque un bouleversement affectif chez certaines mères. Une de nos interlocutrices, particulièrement volubile et extravertie, nous raconte le premier jour d'école de sa fille unique. Ce premier jour est véritablement un cap sur le plan affectif:

"J'ai pleuré. Ah, pour moi ça a été quelque chose, oh...Surtout parce que je suis aussi un enfant, j'ai encore un esprit d'enfant... quand je l'ai vue passer la porte de l'école, je me suis vue moi-même... Comme je vous disais, la fille, je l'ai eue à 16 ans ! Le premier jour quand elle est allée à l'école, j'ai pleuré. J'ai eu peur de la quitter parce qu'elle pleurerait aussi... Ensuite, on m'a dit: 'si vous pleurez, elle pleurera également, sortez !' Et je me suis dit, mais qu'est-ce qu'ils m'en veulent ces Belges, ils ne savent pas que je l'aime? Ils ne voient pas qu'elle souffre et que je souffre? Pour moi, ça a été vraiment difficile. Parce que chez nous, qu'est-ce

qu'on dit: on la garde à la maison parce que c'est mieux !... Donc, je suis sortie, et je l'entendais pleurer, j'ai voulu de nouveau retourner, mais la femme m'a fait signe de sortir... Entre-temps la fille s'y est habituée et quand je l'ai vue qu'elle revenait de l'école avec ses amies et des histoires, je me suis dit, tiens cela a été peut-être bien et... j'ai vu que la fille a une éducation importante qui vient de l'école, ce que je ne pourrais pas lui donner...» (F. 24 ans, Roumanie).

Dès lors, l'on comprend pourquoi nos interlocuteurs ont mis l'accent sur le cadre amical, accueillant, mis à disposition ou au contraire refusé par certaines écoles. Les mamans s'attendent à ce que leurs enfants soient aimés à l'école:

"[L'institutrice] l'aimait bien...Oui, et quand elle devait quitter l'école, elle venait, elle l'embrassait, elle lui disait "au revoir P."...C'est une très bonne école" (F. 27 ans, Roumanie).

"[À la maternelle] elle a eu une éducatrice très sympa et la première fois que je l'ai vue avec son cartable au dos, c'était extraordinaire» (...).

«L'autre jour nous avons rencontré dans la rue son institutrice de l'année passée. Elle s'est arrêtée pour lui faire un gros bisou ! A mon fils ! Elle nous a dit bonjour" (F. 39 ans, Bulgarie).

Dans une ville wallonne, une dizaine de familles romes d'origine roumaine (pentecôtistes) envoient leurs enfants dans une école protestante. Les personnes interviewées dans cette ville disent que le directeur de l'école est *"très bon, il nous aide beaucoup, il vient à la maison, les enfants l'aiment [n.s.]"*.

La sollicitude de l'affection, l'attente que l'école soit une extension de la famille, nous ont paru récurrentes et significatives. Dans ce sens, si l'école prévoit un support organisé³³ adressé spécifiquement aux Roms, il faudrait envisager la manière dont cette aide est encadrée d'un point de vue humain, et non seulement son contenu matériel et sa visée instrumentale.

3.2. "Pourquoi faut-il que l'identité soit ton origine?" La force du stigmat

Si l'école représente dans la pratique (pour tout le monde) une mise à distance par rapport à la famille, cette mise à distance est d'autant plus problématique, et parfois vraiment difficile, pour ceux et celles qui se sont sentis stigmatisés dans le passé. Ainsi, en connaissant le poids de l'étiquetage, les parents, à juste titre, perçoivent l'école comme un milieu d'exercice de la domination et ils formulent cela en termes de peur de la violence infligée à leurs enfants par leurs pairs: *"Une école [idéale] est celle où l'on ne fasse pas du mal à mes enfants, que les autres enfants ne les battent pas."*

Cette perception est le produit d'une expérience personnelle de la violence, symbolique mais aussi physique, sachant que, dans les pays d'origine, les enseignants infligeaient encore des peines corporelles dans un passé assez récent (voir infra).

Le cas présenté ici est significatif pour ce qui est de la violence symbolique. E. (H. 28 ans, Roumanie) a suivi toute sa scolarité primaire et secondaire en Suisse. De retour en Roumanie en 1995, il se souvient que son père a fait des démarches interminables (et très coûteuses) pour pouvoir inscrire ses trois enfants au collège allemand de leur ville (réservé aux élites) car les enfants ne parlaient pas le roumain, mais l'allemand à l'école et le *romanès* à la maison. Qui plus est, une fois l'inscription laborieusement obtenue, la "tsiganité" de ces enfants qui étaient les seuls Roms de leur école a continué à poser problème:

33 Tel est le cas de certaines écoles.

"Moi, je ne me cachais pas, je l'ai dit. Mes collègues ne m'ont pas cru, mais ils ont vu après mon frère et ma sœur qui sont plus foncés de peau que moi, et là ils m'ont cru et ils n'arrêtaient pas de dire toujours "le Tsigane". C'était dur les premiers mois. J'étais pas content et je le disais à la maison, je disais souvent que je n'irais plus, mais mon frère et ma sœur, plus intériorisés, ne disaient rien jusqu'au jour où mon frère est arrivé de l'école, nous étions à table, il s'est assis aussi, et il a éclaté en pleurs. Et là j'ai commencé aussi à pleurer [...] J'ai eu des amis et de bons contacts avec certains profs qui voyaient en moi l'homme et non seulement le Tsigane, mais je suis toujours resté "le Tsigane" de la classe".

Dans un autre contexte, T. vit une expérience similaire. Parti à l'âge de 5 ans de Zagreb pour fuir la guerre entre Croates et Serbes, T. s'installe avec sa famille au Kosovo où il suit la scolarité en serbo-croate (et non en albanais comme la population majoritaire de la province):

"Je parlais même avec l'accent serbe, c'était impossible de savoir que j'étais rom mais on me demandait toujours de quelle origine j'étais. C'est pas que je voulais le cacher mais je me demandais pourquoi il fallait toujours s'identifier, pourquoi faut-il toujours que l'identité soit ton origine. J'étais le seul Rom dans l'école secondaire parce que les autres n'avaient pas l'énergie de lutter tous les jours avec ça" (H. 24 ans, Kosovo).

À l'arrivée en Belgique, le stigmatisme semble poursuivre certaines personnes comme une malédiction.

"L'enseignante de ma fille m'a fait venir à l'école pour une discussion. Elle parlait individuellement à chaque parent environ 5-10 minutes. Quand elle m'a fait entrer, à peine elle m'a parlé d'une somme d'argent que nous devons pour la sortie en "classe verte" que c'était fini, je crois que je suis resté à peine 3 minutes. Très froide, elle m'a rien dit sur les résultats de C. ou d'autres choses, comment elle est en classe, comment elle la sent. Quand c'est ma femme qui y va, c'est encore pire, elle lui parle à l'entrée de la cour, même pas dedans" (H. 28 ans, Roumanie).

L'attitude négative, rapportée par cette femme, de la part des responsables d'établissements scolaires qui rejettent les enfants sans-papiers, soulève une grande question sur la réalité de l'«égalité des chances» promue officiellement en Belgique.

"Mais le problème a été qu'on a dû changer trois fois d'école... Parce que, ici en Belgique tu dois être reconnu, c'est ce qu'on m'a dit en tout cas, maintenant je n'en sais rien, je ne connais pas les lois... La première fois, quand elle était à la maternelle, on m'a dit après quelques mois qu'ils ne peuvent pas garder la fille parce qu'il n'y a pas de papiers... et si je voulais qu'elle continue l'école il me fallait une attestation comme quoi elle existe en Belgique. Là j'ai eu peur, parce que je n'ai pas de papiers, alors j'ai changé d'école. Je l'ai sortie de l'école, je ne voulais plus l'envoyer à une école... Et ma belle-mère m'a dit, tu ne peux pas garder la fille à la maison, tu dois l'envoyer à l'école. Et alors je l'ai amenée à l'école où il y avait les neveux de mon mari, et là, bon, une relation plus accrochée... C'est l'école qu'il a également suivie, donc on l'a acceptée tout de suite. Ensuite, on a déménagé, on a pris un appartement et on a dû changer d'école... Et là les problèmes ont commencé... Quand on a déménagé et on est venus dans une autre zone avec d'autres écoles, la première école qui nous a été recommandée, par les voisins et d'autres, ils disaient tous, amène-la à l'école Notre-Dame, même si c'est une école catholique [privée], c'est une très bonne école, bonne éducation, les moyens sont biens, voilà. Et donc j'ai d'abord essayé là-bas, c'est normal que je veux ce qui a de mieux pour nous, et pour mes enfants. J'y suis allée, je me suis présentée, je leur ai dit que j'attends les papiers, que j'ai un avocat pro deo qui s'en occupe pour que je puisse être régularisée, que ma fille n'a pas de papiers, mais qu'elle doit être scolarisée parce que tous les enfants en Belgique sont obligés d'aller à l'école. Ils m'ont d'abord demandé pourquoi je n'allais pas à une autre école parce que nous, blabla... Et j'ai dit, écoutez, je n'aime pas l'autre école, parce qu'elle est plus pauvre, elle n'a pas les mêmes conditions, et ils ont dit: ok

on la prend et on veut être tenus au courant de l'évolution de votre situation, avec les papiers et l'avocat et ainsi de suite, parce que si rien ne change, vous devrez changer d'école parce que dans notre école vous devez avoir une personne qui paye pour votre enfant et comme elle n'est pas reconnue en Belgique, il n'y a personne qui garantit pour elle. Après le premier semestre, la directrice m'appelle et elle me dit, on ne peut plus la garder dans l'école parce que vous n'avez pas de papiers et nous ne sommes pas habitués avec des cas comme le vôtre, et il vaut mieux d'aller dans une école plus adaptée à votre style de personne. Moi, j'ai pleuré, et je me suis dit, mais quel style? Elle dit votre style, comme ça... Et j'ai compris qu'elle voulait dire que je l'envoie où il y a d'autres Tsiganes... Et je suis partie, je regardais ma fille à qui je venais de tresser les cheveux, je l'avais préparée, rendue belle, bon c'était la rentrée... et là je me suis dit, non ! Je ne suis pas d'accord que tu fasses comme ça avec moi, je vais aller à une autre école et je vais frapper à la porte comme ça... Mais j'ai eu de la chance ! J'ai eu de la chance parce que c'était le premier jour du directeur dans cette nouvelle école et moi, j'ai été la première personne qui se présentait ce jour-là... Et je frappe à la porte, et je dis comme ça: j'ai besoin de parler avec le directeur, le responsable de cette école ! S'il vous plaît [en français]. Il me dit, calmez-vous, calmez-vous, c'est moi, rentrez ! Il m'invite à m'asseoir, moi, je pleurais toujours, il me donne des mouchoirs en papier, il me propose de boire quelque chose, calmez-vous d'abord... Et il m'a demandé de quoi s'agissait-il. Et en ce moment je me suis sentie très sûre de ce monde, parce que je me disais, partout où je vais personne ne veut de nous, où que j'aille, une minute, deux, les personnes hésitent comment t'adresser la parole, ils te voient comme un animal, je ne sais pas, quand ils voient que tu es tsigane, ils n'en veulent plus de toi, ils t'évitent... Et cette personne, quand elle m'a vue, il a vu que j'étais tsigane, mais il a d'abord vu en moi une personne humaine... et pas la Tsigane. Je lui ai dit donc que ma fille avait suivi l'école le premier semestre ensuite ils n'ont plus voulu qu'elle continue dans leur école, ils m'ont dit de chercher une école où il y a d'autres Tsiganes, où ils sont habitués avec des cas comme le mien, parce qu'ils ne veulent plus accepter qu'on continue dans leur école. C'était une école plus bourgeoise [en français]. Bon ! Il m'a dit: 'Stop ! Tout le monde a le droit de fréquenter une école, d'ailleurs c'est une loi en Belgique.' Je lui ai expliqué avec les papiers, il m'a dit ok, avec ou sans papiers, moi je veux bien que I. vienne chez nous à l'école. Cette année, quand il m'a vue, il m'a dit, tu sais tu es la première... on se tutoie... tu es la première personne que j'ai vue et I. est le premier enfant que j'ai scolarisé... Après le premier semestre, même dans cette école on m'a demandé au bureau et ils m'ont dit: 'Mon avis personnel ne compte pas, tu sais que je suis de ton côté, mais j'ai aussi des personnes au-dessus de moi qui me demandent la preuve et je n'en ai aucune. Où en es-tu avec tes papiers?' Et je lui ai dit, voilà, je suis apatride, mais je ne suis pas reconnue apatride, je n'ai aucun droit, je ne suis pas régularisée et cela n'est pas parce que je ne le veux pas, mais rien ne bouge... Nous les Tsiganes on doit attendre l'Office des Etrangers, il a du boulot, il a beaucoup de gens à reconnaître (en français), et c'est ça mon problème... Il m'a dit: 'je suis désolé, mais si rien ne change, je ne peux pas continuer à mentir dans un certain sens aux personnes qui sont au-dessus de moi et à leur dire, demain, demain, demain... Je sais que cela n'est pas ta faute, mais il me faut quelque chose'... Quand j'allais à cet avocat pro deo il me mentait tout le temps, comme quoi le lendemain il allait me donner un papier pour montrer que ma fille allait être régularisée... Donc cet avocat pro deo... c'est le Tribunal de X. [ville] qui me l'a donné comme avocat, parce que je n'ai pas de quoi payer un avocat... il ne s'occupe pas trop de mes papiers, il a beaucoup d'actes de Tsiganes, de refusés, de comme ça et, enfin... finalement, même à cette école j'ai des problèmes, même si le directeur est une personne très chaleureuse et très humaine, lui aussi il a des comptes à rendre [en français]» (F. 24 ans, Roumanie).

Ces cas ne constituent cependant pas la règle. Comme, nous l'avons déjà dit, l'appréciation globale de l'enseignement belge est celle d'une plus grande justice sociale à l'intérieur de l'établissement scolaire en comparaison des expériences faites dans les pays d'origine: "[Ici], il aime apprendre surtout parce qu'il se sent accepté", dit un homme (42 ans, Bulgarie) de son fils de 11 ans.

La relation fusionnelle entre la mère romme et ses enfants est parfois désignée comme un frein, notamment quand il s'agit d'enfants en bas âge, ces derniers n'étant pas gardés à la crèche et ne suivant pas l'enseignement maternel. Or, pour rendre compte du fait que les enfants roms ne vont pas à la crèche, avant de parler de relation fusionnelle mère-enfant, il faut d'abord considérer que beaucoup de familles romes sont des familles élargies où la garde des enfants est gérée entre plusieurs adultes, entre plusieurs femmes notamment. Quant à l'école maternelle, les Roms migrants viennent des pays où l'enseignement maternel est assuré avec des moyens très limités, sans être obligatoire. Les enfants roms ne fréquentent qu'exceptionnellement ces établissements.

Nous ne saurions de même comprendre cet aspect de la relation mère-enfant sans considérer les facteurs sociaux qui le déterminent. S'il existe une angoisse maternelle de la séparation, elle n'a rien de rom, ni de naturel, mais repose sur la manière dont beaucoup de cultures, y compris la nôtre, construisent la responsabilité maternelle du bien-être de l'enfant. Par ailleurs, il convient de penser que des femmes sans aucun capital, mariées dans un système le plus souvent patrilocal³⁴, sont souvent tellement dépossédées d'autorité en tant que belles-filles qu'elles développent une certaine possessivité par rapport aux enfants pour récupérer une forme d'assise et de confiance en soi. Ensuite, il faut considérer la mémoire collective (inconsciente) d'un départ toujours possible vers un ailleurs, ce qui explique que l'on tienne l'enfant prêt de soi, pour pouvoir (re) partir ensemble sur-le-champ s'il le faut. Enfin, et c'est sur ce point que nous voulons attirer l'attention, il faut ajouter à cela la crainte fondée sur l'expérience de la brutalité de la police qui procède parfois à des arrestations et à des renvois – les parents ne peuvent ressentir que de l'angoisse quand les enfants ne sont pas présents au moment de l'interpellation. L'exemple de G. (F. 27 ans, Roumanie), résidant depuis quatre ans en Belgique, sans-papiers, mendicante, illettrée, et avec trois enfants (dont un, handicapé mental), est à ce titre édifiant:

"Au tout début, la police nous a emmenés à Zaventem [...] La police a voulu nous renvoyer sans que personne ne le sache, ni le Ministère, ni l'Office des Etrangers³⁵, personne ! Ils nous ont gardés dans une ... chambre... toute la nuit... donc, on a été en prison, on nous a gardés là-bas, et le lendemain matin on nous a amenés à l'aéroport. Ils insistaient qu'on monte dans l'avion, mais nous ne le voulions pas, j'avais peur ! Le garçon était tout petit... Ils ont vu que nous ne voulions pas monter, ils nous ont conduits alors à un centre, à ce centre proche de Zaventem. Là-bas une assistante sociale est intervenue pour nous. Et elle nous a dit que nous n'avions rien à craindre, que le garçon était trop petit, il avait seulement deux mois, pas trois... Et ils ne nous ont même pas appréhendés en train de mendier, même pas ! Ils nous ont embarqués à l'arrêt du tram, on attendait le tram avec le garçon, on attendait le tram pour aller à Schaerbeek, pour l'inscrire dans cette commune-là [pour recevoir de l'aide sociale]...et, en attendant le tram, la police se pointe et s'en prend à nous. Parce qu'il y avait une autre Tsigane aussi là-bas. Ils nous ont emmenés, ils nous ont fait monter dans le van, moi, je ne voulais pas monter parce que j'avais peur qu'on nous renvoie au pays. On me disait que non, ils n'allaient rien faire, ils allaient seulement contrôler nos papiers, vérifier et nous relâcher. Ce n'était pas vrai. Ma fille était restée à la maison avec son grand-père paternel. La police, quand ils ont eu nos papiers, ils ont marqué l'adresse, et ils sont venus chercher la fille, ils demandaient après la fille, et je leur avais dit que je l'avais laissée à la maison avec quelqu'un. Ils ont forcé mon mari de monter dans une voiture pour aller chercher la fille. Eh... on a eu plein de problèmes, c'est pour ça que je déteste parfois la Belgique... Et on nous a désigné un avocat et l'avocat nous a fait sortir de là-bas... Parce que le bébé n'avait pas encore trois mois. Si le petit avait eu trois mois, l'avocat n'aurait pas pu nous aider, on aurait dû partir. S'ils étaient

34 *Pater (lat.) = père. Dans ce système, les épouses quittent le foyer parental pour vivre dans la maison des beaux-parents, sous l'autorité principale du père de leur mari.*

35 *Dans la procédure régulière, l'expulsion du territoire est décidée par l'Office des étrangers.*

arrivés à nous faire monter dans l'avion, cela aurait été fait sans que personne ne le sache, comme un abus...

Q: Tu as déjà entendu parler de quelqu'un d'autre qui aurait été renvoyé comme ça?

R: Oui, il y en a eu plein... des Tsiganes... (F. 27 ans, Roumanie).

Dans ce passage, le mot "police" apparaît trois fois en tant que tel et est substitué par "ils" à neuf autres reprises. Les autres "personnages" sont l'avocat, l'assistante sociale, le Ministère, l'Office des Etrangers. Tout se passe dans un cadre fermé tel le van ou la chambre close. G. ne parle pas le français. Son récit dégage un sentiment d'angoisse et d'oppression. On peut imaginer la terreur psychologique vécue par cette mère à peine sortie de couches³⁶, ainsi que l'impact de l'arbitraire de ces mesures musclées sur la manière dont elle appréhende désormais la relation avec les autorités vues à travers le prisme "police"³⁷.

Dans des situations bien moins dramatiques, le simple fait que l'école soit loin et qu'un bus doive transporter les enfants de la maison vers l'école sans que la mère puisse les accompagner est vécu au début avec inquiétude. Mais cela n'est-il pas caractéristique des mères non romes également? L'attachement des mères à leurs enfants apparaît comme étant une construction sociale issue d'une conjonction complexe de facteurs, où l'expérience de la stigmatisation violente occupe une place centrale.

En outre, si des spécificités féminines sont à déceler, il n'en reste pas moins que l'attachement aux enfants et les liens intergénérationnels caractérisent autant les hommes que les femmes, la proximité interindividuelle et intergénérationnelle caractérisant beaucoup de familles:

"Chez nous, les Roms, les enfants sont à la maison. Même quand les enfants se marient, les parents roms s'occupent encore d'eux. Chez les Belges, on les dépose le matin quelque part et on les reprend le soir, et quand les enfants se marient les parents belges se mêlent plus à leurs affaires". (F. 41 ans, Slovaquie)

À ce sujet, nous attirons également l'attention sur le risque de mettre l'accent sur la question des valeurs romes (dont l'attachement des femmes à leurs enfants et le cordon ombilical longuement préservé entre parents et enfants) et d'obscurcir par là le cadre expérientiel de la stigmatisation, du harcèlement, et de la violence qui est loin d'être une exception. Dans un monde perçu comme dangereux et hostile, la famille constitue logiquement l'environnement sûr qui offre protection et réconfort. Les liens familiaux forts – de toutes sortes: affectifs, d'entraide, commerciaux, symboliques – chez beaucoup de Roms, s'expliquent en grande partie par une relation tendue avec le monde des Gadje.

Le poids quotidien du stigmate d'être rom mobilise, comme le dit notre interlocuteur du Kosovo, une telle énergie de la part des individus, qu'il n'est pas étonnant que l'école passe parfois au deuxième plan des priorités. Cette énergie est également déployée quand l'école est elle-même une scène de lutte quotidienne qui consiste à cacher/dévoiler/légitimer son origine. Nous pourrions alors nous demander si vivre en un tel "état de siège"³⁸ laisse véritablement une place pour envisager des études à plus long terme et penser l'avenir des enfants en termes de diplôme? Les parents roms réalisent très bien l'importance stratégique de l'éducation institutionnalisée pour l'avenir de leur progéniture, mais une réaction de mise en garde limite cette visée stratégique pour faire place à une réaction de défense et de repli familial face à la violence symbolique du système bureaucratique de l'État. Cette violence et le repli qu'elle suscite en retour participent de la distance envers les Gadje.

36 *Cela signifie fatigue, allaitement à la demande, émotions difficiles à gérer*

37 *Depuis, cet épisode, G. mendie toute seule, sa grande fille (actuellement de 8 ans) va à l'école et les deux garçons restent à la maison avec leur père. Elle attend toujours une réponse quant à sa demande de régularisation basée sur la nécessité d'assurer un encadrement médico-social pour son fils handicapé.*

38 *L'expression est employée à l'égard des Roms par Luc de Heusch (1966)*

3.3. La place de l'école dans les périple migratoires

Nous avons déjà compris que dans la génération des parents, les périple entre plusieurs pays, plusieurs langues, plusieurs systèmes scolaires, ont affecté les parcours scolaires. Cela continue dans la génération des enfants. S. (F. 46 ans, Bosnie) raconte qu'après avoir déménagé d'Anvers à Doel et ensuite à Liège, son fils de 11 ans refuse d'aller à l'école [O = opératrice, E= enquêtrice, R= répondante]:

O (sœur/fille): À Doel il avait beaucoup d'amis, il y avait beaucoup de Roms. Il aimait bien y aller [à l'école]. Il y avait aussi un enseignant qui l'aimait beaucoup. Il nous visitait et l'emmenait à l'école. Il l'aidait à lire et écrire et tout ça. Mais ici, il n'a pas tant d'envie d'aller, parce qu'ici il n'a pas d'amis, il ne connaît personne. Et nous aussi, nous ne sommes pas sûrs de rester ici [à Liège].

R (mère): Je lui ai demandé d'aller à l'école et il disait non. Il veut bien aller si nous pouvons retourner à Doel. [...]

[E demande si les deux enfants parlent le français]

R: Non, ils ne parlent pas le français. Lui, il parle très bien le néerlandais, lui [le plus petit] aussi un petit peu. Pour moi aussi quand je vais à un magasin acheter quelque chose, c'est difficile, parce que je ne comprends rien.

Après avoir appris l'anglais, le français et l'allemand, et obtenu de bons résultats scolaires, une des opératrices nous raconte que, très jeune, elle avait été acceptée dans un collège formant des infirmières diplômées (cet événement remonte à 12-13 ans auparavant). Cependant, elle a dû renoncer à l'école car "Je devais suivre mon père qui partait en Belgique. Que je reste là pour aller au lycée? Le problème ne se posait même pas. Nous étions ensemble, nous n'avions jamais été séparés. Mes parents ne restaient nulle part sans nous. Les profs regrettaient beaucoup et ils l'ont dit à ma mère, mais c'était ainsi".

Changer de milieu, d'amis, de langue peut être vu comme l'acquisition de l'expérience de la diversité. Néanmoins, ces changements peuvent être très difficiles pour les enfants, sachant que l'apprentissage doit se faire dans un environnement qui donne de la confiance en soi, qui incite à la communication, etc. Nous voyons que la continuité dans la scolarisation (sur le plan des études comme sur le plan social) ne constitue pas le facteur principal dans la prise de décision qui conduit au départ. On peut toutefois se demander si dans de telles conditions d'instabilité, il n'est pas préférable de rester ensemble comme le laisse entendre l'opératrice citée. Ces parents ont-ils véritablement le choix entre la précarité et la menace d'expulsion vers un endroit qui n'est plus vraiment le leur (tel le village natal en Bosnie qu'il y a plus de 15 ans et qui n'existe peut-être plus)? La menace n'est évidemment pas toujours la guerre et elle prend souvent la forme d'un manque de ressources pour vivre (pas de terres agricoles, pas d'emploi, plus de reconversion possible dans les activités de récupération et de petit commerce, etc.). Parfois aussi la menace peut être celle du recrutement pour le service militaire qui approche, le fait de devoir rembourser des dettes, une intolérance locale à l'égard de la religion pratiquée ou de la langue parlée, une rivalité personnelle ou des problèmes de santé (cf. témoignage du premier chapitre), voire encore, dans le sens inverse de la migration, l'expulsion ou la décision de quitter le territoire.

En même temps, l'expérience de ces changements conduit à une maturité précoce:

"J'ai 24 ans mais j'ai l'impression d'avoir vécu 35 ans. [...] Obligé de quitter mon pays, bon, on dit que les Roms n'ont pas de pays, mais c'était quand même mon pays, d'une année à l'autre, j'ai senti comment ma vie a totalement basculé. À 16 ans j'étais un enfant qui étudiait, avec les livres et tout, à 17 ans, j'étais un réfugié", nous dit le jeune homme originaire du Kosovo.

Plusieurs langues, plusieurs lieux de vie signifient aussi être pris entre le marteau et l'enclume des ethnies qui s'engagent dans le nationalisme guerrier, ou carrément être partout un étranger comme le dit E. cité dans la section précédente. Si l'un des objectifs du curriculum caché de l'école est de contribuer substantiellement à la maturité de l'individu, en ce qui concerne les Roms on constate que les personnes interviewées ne considèrent pas que l'école soit nécessaire pour parvenir à cette maturité. L'école est concurrencée par l'expérience de vie acquise dans les périples migratoires, dans le travail précoce pour sa famille, etc. Cela est exprimé littéralement par une des opératrices:

"Si je n'ai pas eu l'occasion de finir l'école sur les bancs, j'ai suivi en revanche l'école de la vie. Et je pense que j'ai appris beaucoup de choses qui me seront toujours utiles, j'ai beaucoup appris dans le contact avec les gens".

L'acquisition de plusieurs langues, de l'expérience de vie et d'une maturité précoce fait qu'en matière d'adaptation-intégration les enfants devancent souvent leurs parents. Par exemple, lors de certaines interviews, ce sont les enfants adolescents qui ont traduit à leur mère les questions et inversement, les réponses à l'enquêtrice. C'est également ce qui se passe dans la relation avec l'école. Cela change radicalement, voire même inverse les rapports d'autorité parents-enfants. En même temps, cela contribue à une redistribution du savoir à l'intérieur de la famille selon une logique de mise en commun des ressources qui n'est pas familière à la plupart des Gadje.

Consciente de la nécessité d'une certaine stabilité et d'une constance culturelle (de langue, de mœurs) pour l'intégration des enfants roms au système scolaire, une des opératrices romes pense (sans considérer les autres aspects du problème) qu'une telle intégration serait plus facilitée dans les pays d'origine:

"C'est plus facile [de faire venir les enfants roms vers l'école] pour les Roumains, les profs je veux dire, ils les connaissent, ils parlent la même langue, ils vivent dans les mêmes communautés, tandis qu'ici, les profs belges, sont plus habitués aux Marocains et aux Turcs, ils ne connaissent pas les Roms. Par exemple, si les enfants roms ne sont pas allés à la maternelle, ça leur paraît inconcevable".

3.4. La place de l'école dans le projet de réussite sociale

Un travail rémunéré, n'importe lequel, est bon pour (sur)vivre, comme le dit N. (H. 25 ans, Roumanie):

"Tous les travaux se valent, je n'ai honte de rien, mais que je fasse un travail légal. C'est ça que j'ai envie de dire aux autorités belges: donnez-nous cette chance, d'avoir un travail".

Dans ce même sens, une des opératrices affirme:

"Les Belges quand ils postulent pour un travail, ils regardent si ce travail leur plaît, si ça correspond à leur formation, mais chez nous les Roms, un travail est un travail pourvu que ça fournisse de l'argent".

Cette même opératrice fait une intéressante comparaison entre l'enjeu "études" chez les Gadje et l'enjeu "mariage" chez les Roms:

"Chez nous le mariage est aussi important que pour les Belges les études. Les Belges cherchent à faire de bonnes études, pour cela ils cherchent la garantie d'une bonne école, ça veut dire [plus tard] un bon travail, un bon futur. C'est pareil pour nous à propos du mariage. Choisir un bon conjoint, ça veut dire qu'il ou elle vienne d'une bonne et riche famille, c'est une garantie pour l'avenir car un bon conjoint c'est vivre dans la fidélité, s'entendre, bien travailler et bien réussir ensemble".

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que *rom* signifie homme marié, et respectivement, *romni* – femme mariée, ce qui fait que les Roms sont une communauté des gens mariés. L'enjeu du mariage est crucial pour l'identité rom, ce qui explique en bonne partie le fait que dans beaucoup de groupes roms, on se marie jeune (voire très jeune, à l'âge de 12-13 ans dans les villages précédemment étudiés en Roumanie³⁹).

S'il est bien clair que le mariage et la famille se situent au cœur de la vie sociale des groupements roms, parler explicitement du mariage comme projet essentiel de vie, comme le fait cette femme, nous paraît typiquement féminin. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Les hommes, eux, parlent plutôt d'«élargir leur horizon». Étonnamment, un des jeunes hommes applique cette vision de manière indistincte aux hommes et aux femmes:

"You know, the Gypsy woman is closed. Her life happens inside the house. She cleans, washes, cooks, watches after the children and goes to bed in the night. In my eyes the woman and the man have to have the same life. She has to work too – because if you work you change your mind, you change your ideas, your inspirations, everything. She sees what an other woman says, how she is dressed and so on." (H. 25 ans, Roumanie – recueilli en anglais).

L'enjeu "modernité" réapparaît, cette fois lié à l'égalité (idéale) entre la femme et l'homme face au travail.

À la question de savoir comment les Roms envisagent l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants, les réponses sont à nouveau très vagues. Les femmes et les hommes interviewés répondent dans la plupart des cas: *"Je les laisserai aller à l'école le temps qu'ils veulent"*. Cela veut dire très probablement que des études supérieures ne sont pas vraiment envisagées parce qu'ils et elles précisent parfois: *"Je ne leur imposerai pas de se marier avant. Qu'ils suivent l'école jusqu'à 18 ans"*. Le projet professionnel destiné aux enfants est formulé dans des termes très approximatifs et l'idée d'une profession qui nécessite des études prolongées est appréhendée comme une bizarrerie:

Q: Comment vois-tu l'avenir de tes enfants? Qu'est-ce que tu aimerais bien qu'ils deviennent, qu'ils fassent comme travail à l'avenir?

R: Je ne sais pas quoi dire... Je voudrais que ma fille soit avocate. (Elle rigole)

Q: Pourquoi tu rigoles? Cela te semble...?

R: Je ne sais pas... Pas réel...

Q: Pourquoi pas, si elle suit l'école et elle est bonne élève, pourquoi pas?

R: [comme pour liquider le sujet] Oui, ce qu'elle veut... (F. 27 ans, Roumanie).

Il est vrai qu'au niveau de l'échantillon exploré, mises à part les deux stagiaires à la Commission européenne, l'enseignant rom de Roumanie, deux hommes roms diplômés du Kosovo et une jeune femme rom de Macédoine qui est interprète, aucun autre interviewé n'a terminé les études secondaires ou entamé des études universitaires. On peut considérer que, à quelques exceptions près, la réussite sociale ne passe pas par les diplômes supérieurs comme c'est le cas dans une grande partie de la société gadji. Si pour les Gadje, les diplômes fonctionnent comme des titres de noblesse (Bourdieu et Passeron, 1970) dans l'acquisition de statut et dans la mobilité sociale, tel ne semble pas être le cas des Roms. Les familles n'ont pas besoin de l'acquis scolaire pour acquérir un statut élevé dans leur communauté. Dans la société gadji, ce n'est pas tant avoir le statut qui les intéresse que les ressources

39 Iulia Hasdeu 2007

que celle-là serait capable de leur fournir. Dans ce sens, à la fin d'un entretien avec le jeune homme du Kosovo, nous avons dialogué comme suit:

Q: Vous réfléchissez beaucoup et vous êtes un très bon analyste. Avez-vous pensé de reprendre les études et aller à l'université ici en Belgique?

R: D'abord, avoir un profil professionnel d'électromécanicien acquis au Kosovo, c'est rien ici. Ensuite, aller à l'université représente quatre ans. Qui s'occuperait de ma famille pendant ce temps? Il faut savoir ce que tu veux dans la vie. Enfin, il y a des choses que tu n'apprends pas l'école.

Q: Oui, bien sûr, il existe l'exemple des gens illettrés qui peuvent être sages. Mais, vous êtes déjà un intellectuel dans votre façon de penser...Pourquoi ne pas avoir un diplôme?

R: À quelle finalité sert un diplôme? À avoir une meilleure situation, un meilleur salaire. Moi j'ai déjà un bon travail et un bon salaire. Je suis très content.

Bien que tous les Roms ne soient pas illettrés, l'on établit une équivalence implicite entre "être non-scolarisé" et "être rom":

"Mon fils a 26 ans, il est chauffeur sur un camion, il a le niveau trois en anglais et le niveau deux en programmation d'ordinateurs. Si tu le vois et tu lui parles, tu dirais pas qu'il est tzigane» (H. 44 ans, Roumanie).

4. FILLES ET GARÇONS, HOMMES ET FEMMES – LA DIFFÉRENCE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Une préoccupation centrale de l'enquête a été de mieux comprendre les rapports de genre roms afin de fournir des éléments qui permettraient de mettre en œuvre des moyens pour soutenir les femmes. Pour ce faire, les questions posées se sont référées à la différence des rôles entre l'homme et la femme dans le couple ou de leur idéal de vie de couple. Nous avons également repris dans ce chapitre une partie des conclusions analytiques formulées à d'autres occasions, car nous pensons qu'en dépit des nombreuses différences qui caractérisent les variations des groupements roms, la question du genre est une constante sur laquelle reposent bon nombre de ressemblances.

4.1. Rôles conjugaux, rôles de parents

"Vivre dans la fidélité, s'entendre, bien travailler et bien réussir ensemble", disait une opératrice citée auparavant. Comme nous l'affirmions plus haut, nous pensons que cette prise de conscience quant à la place du couple (plus que du mariage qui unit deux familles et qui crée des alliances économiques et politiques) est typiquement féminine. Les intérêts respectifs des hommes et des femmes dans le mariage sont différents. Chez les Roms, les femmes visent une union et un partenariat de travail, les hommes visant pour leur part une relation de fratrie avec leurs beaux-frères, relation qui est aussi un partenariat d'affaires à long terme (Stewart, 1997). Cela revient à ce que les femmes vivent une tension entre la conjugalité vers laquelle elles tendent et la parenté qui les retient (Hasdeu, 2008; Olive, 2006). Examinons concrètement, dans le couple, ce que fait le mari et ce que fait la femme auprès des enfants. G. (F. 27 ans, Roumanie), mère de trois enfants, dit:

"Si moi je ne suis pas à la maison, ce que je fais, il doit le faire. Par rapport aux enfants je veux dire, parce que le ménage, je n'ai pas de prétentions...les enfants, je veux dire, il doit en prendre soin".

Après l'enquête, une opératrice rapporte que là où les maris n'assument pas cette responsabilité, les femmes interviewées ressentent presque le devoir de donner une meilleure image d'eux. Il semble s'agir là d'une stratégie visant à sauver la face de son couple vis-à-vis de l'opératrice, d'autant plus que celle-ci a le même âge qu'eux. Cela est dû, selon cette opératrice, au fait que les mœurs auraient changé dans la jeune génération et qu'il y aurait chez les jeunes couples davantage de partage, entre le mari et la femme, du temps de travail consacré aux enfants. Elle-même nous confie la manière dont le partage se fait dans son couple:

"Quand les enfants étaient petits, j'ai eu les deux enfants en un an. J'étais tellement fatiguée que je lui disais, tu dois t'en occuper, ce sont tes enfants aussi, je dois aussi me reposer. Pendant la nuit on dormait tour à tour. Ce sont nos enfants, on doit s'en occuper ensemble. Et il le fait toujours, il est à côté de moi, c'est la chance que j'ai. Maintenant, il prend les enfants et leur dit: sst, maman doit se reposer, il sort dans le parc ou il s'allonge par terre dans la chambre et il joue avec eux pendant que je me repose".

Même chez ces couples "émancipés" que notre opératrice considère comme faisant partie de la jeune génération, si partage temporel il y a, l'autorité n'est pas pour autant équitablement distribuée: s'il s'agit du comportement, la mère inculque des habitudes, explique en douceur, et le père réprimande, décide, sanctionne, nous dit toujours cette opératrice. Nous considérons cependant que le partage n'est pas un effet de génération comme le perçoit cette jeune femme, mais qu'il caractérise notamment les couples vivant séparément de la famille élargie ou ceux dont la femme accomplit plus souvent des activités à l'extérieur du foyer pour subvenir aux besoins familiaux⁴⁰. On pourrait également considérer cette vision du partage comme un idéal (pris pour de la réalité) typiquement féminin qui conduit à imaginer son couple comme renforcé dans la tension avec la famille comme expliqué plus haut. Tout compte fait, si l'éducation des enfants relève de la responsabilité des deux parents, ce sont typiquement les femmes qui formulent, voire revendiquent, le partage de cette responsabilité, les hommes étant plus soucieux de se voir attribuer l'autorité des décisions.

4.2. "Mais d'une jeune femme on attend tellement de choses..." - La condition des femmes romes

Notre intérêt à saisir la condition féminine intrinsèque aux rapports de genre et aux rapports communautaires et interethniques s'est manifesté également dans les questions concernant la manière différente dont les filles et les garçons s'inscrivent dans le parcours scolaire.

D'emblée, nous avons remarqué que les filles sont moins scolarisées et moins suivies dans leurs parcours que les garçons (F=femme, H=homme, O=opératrice):

F: Nous avons trois enfants. Mon fils a 12 ans et j'ai des jumelles de 17 ans. Les trois vont à l'école.

O: Allaient-ils à l'école en Bulgarie?

H: Un peu.

F: Le petit jusqu'en 3^{ème} primaire et les filles jusqu'en 2^{ème}.

O: Et ici, ils sont en quelle année?

F: Je ne sais pas.

H: Il est en 4^{ème}, les filles je ne sais pas trop. (H. 43 ans, F. 39 ans, Bulgarie).

Pourquoi les filles occupent-elles cette place secondaire quant à la fréquentation de l'école? Comme nous l'avons déjà relevé, le projet conjugal est au centre des préoccupations romes et devance dans l'ordre des priorités le projet éducatif et formatif.

Q: L'aînée, elle a quel âge?

R: 12 ans.

Q: Quand pensez-vous qu'elle se mariera?

⁴⁰ Dans d'autres contextes, il apparaît que c'est au sein des couples les plus démunis de ressources qu'il y a davantage de partage – plus le niveau de vie augmente, plus la femme est reléguée dans l'espace domestique tandis que l'homme est occupé à l'extérieur du foyer (Hasdeu, 2007).

R: Moi, je dirais 17-18 ans, mais si elle s'enfuit avec un garçon, qu'est-ce que je pourrais faire?

Q: Elle ne pourrait pas suivre l'école et être mariée en même temps?

R: Chez nous, les Tsiganes, c'est rare... Les hommes ne l'acceptent pas... Soit tu suis l'école, soit tu me suis moi, c'est ce qu'ils disent." (F. 28 ans, Roumanie).

Bien qu'elles reconnaissent que la pratique ne correspond pas toujours à la norme, toutes les personnes vues et entendues lors de l'enquête, indifféremment de leur provenance nationale et de leur confession religieuse, s'accordent sur l'importance de la virginité des filles au mariage. Ce contrôle de la sexualité féminine, et plus largement le contrôle des femmes, rime avec l'enjeu identitaire central, à savoir celui de créer des individus mariés et de préserver d'autres aspects concernant le style de vie - les femmes étant comme dans d'autres cas les gardiennes des coutumes, celles qui transmettent la langue, etc.

Liés donc à l'enjeu de la conjugalité, l'honneur et le respect passent par le contrôle de la sexualité et en particulier de la sexualité féminine. Selon ce système de pensée, la tentation amoureuse ou le harcèlement sexuel hantent toute fille ou femme sortie de la maison et un système de normes, d'interdits et de codes doit protéger de ce danger. Or, cet intégrisme sexuel, loin d'être spécifique aux Roms, se renforce dans le contexte migratoire et dans les situations de marginalité accrue: le respect et l'honneur que les hommes ne reçoivent pas dans une société qui leur renvoie une image d'étrangers, ils les récupèrent dans le système d'honneur familial, qui repose sur un contrôle des femmes qui se radicalise.

Pour les Roms, comme pour d'autres groupes, plus que de la virginité des filles et de la chasteté des femmes, il semble s'agir d'un tabou sexuel – comme un secret initiatique qui polarise les énergies et soude les liens sociaux. Ainsi, les parents considèrent que les jeunes, et en particulier les filles, se retrouvent à l'école dans un milieu mixte au niveau du genre, où les défis amoureux (sexuels) ne manquent pas. Or, connaître avant le mariage le contenu et les enjeux des rapports sexuels (par le biais des cours d'éducation sexuelle, mais pas seulement) représente une transgression de ce tabou et une atteinte à la morale et à la dignité familiale, implicitement, au respect des valeurs romes. La solution consiste pour beaucoup de familles à réduire la scolarité des filles et à les orienter vers le mariage dès un très jeune âge.

Des jeunes personnes entendues lors de l'enquête pensent que le contrôle doit être substitué par un autocontrôle sans que cela n'ébranle le rôle central du tabou.

"C'est normal qu'un parent se soucie de la sécurité [intégrité sexuelle, virginité] de ses enfants [à l'école]. Et peut-être davantage pour les filles. Mais il est important que les parents communiquent avec leurs enfants, qu'ils aient aussi confiance, que les parents donnent à leur enfants l'occasion de décider même s'ils vont fauter...Je pense que la fille doit apprendre à se débrouiller, à dire non au garçon" (F. 29 ans, Roumanie).

Nous avons déjà remarqué que les femmes parlent beaucoup moins et avec davantage de réticences que les hommes. Une des opératrices romes l'explique par rapport à l'apprentissage du silence auquel sont astreintes les femmes.

"Pour moi c'était très difficile de convaincre les femmes de parler. Je me souviens qu'auprès d'une d'entre elles, que je connaissais d'ailleurs très bien, j'ai dû insister environ deux semaines pour qu'elle accepte [...] Suite à ces interviews, j'ai gagné une grande expérience à propos de cette relation de personne à personne parce que chez nous, on discute oui, mais on n'a pas trop l'occasion d'entrer comme ça dans la vie des gens. Je crois que chez nous les femmes ne s'expriment pas beaucoup. Elles sont fermées, elles pensent 'si mon

mari, si ma belle-famille va entendre ce que j'ai dit, ou la police... ou je ne sais pas qui. Elles ont une peur. Mais ce qui la fait elle [une autre répondante] s'exprimer comme ça, c'est qu'elle a grandi en Europe, en Allemagne, pas en Roumanie, elle s'est mariée avec un Italien, elle est différente. Mais les autres, parfois, avec la belle-mère à côté, elles ont peur que leur parole soit entendue. Parce que quand tu pars de la maison, ta mère te dit (et ensuite la belle-mère te dit la même chose) 'Il faut faire attention à ce que tu dis, il faut jamais raconter ce qui se passe à la maison, ce que tu vis avec ton mari et tes enfants'. Et cet apprentissage donne des fruits si vous voulez. Ensuite, quand ta belle-mère te dit ça, elle te donne plus d'explications: 'Il faut pas faire ça'. Point. [...] Une belle-fille essaie de ne pas fâcher la belle-mère, le beau-père, le mari. Et de peur de les fâcher et de recevoir des critiques, elle pose pas de questions et essaie d'être parfaite, dans son comportement, dans son habillement. Une bonne belle-fille ne parle pas, elle écoute, elle regarde vers le bas. Plus tu es obéissante, tu seras la meilleure [...] C'est ça que les Roms aiment. Ils adorent aller de village en village pour chercher la meilleure belle-fille [...] Les femmes romes ne s'expriment pas même dans leur propre maison. Et après tu te demandes pourquoi ces pauvres femmes sont dépressives ou cardiaques ou paralysées à 40-50 ans. Parce qu'elles se sont tuées tout le long de leur vie, elles ont toujours tout accepté sans dire un mot [...] C'est pour ça que c'est bien que les filles aillent à l'école, pour être entourées par d'autres enfants, pour apprendre à se défendre, à faire face à différentes situations. À la maison, un enfant apprend les bonnes manières, mais à l'école il se développe, il apprend la mise en pratique de ce qu'il a appris à la maison. Et plus une fille va plus loin à l'école, plus elle va se développer. Sinon, elle reste avec ce qu'elle a appris à la maison".

Cette explication est éclairante quant à la relative pauvreté des propos tenus par les femmes interviewées que nous avons trouvées parfois perplexes à l'idée de donner leur opinion, de parler de soi ou de raconter leur quotidien.

Clarifions d'emblée notre position sur ces aspects. Dans la littérature sur les Roms, on tend à accentuer les tendances égalitaires des groupements roms (Eycken, 2006; Stewart, 1997; Sutherland, 1977; Williams, 1984). Or, dans les communautés étudiées par ces auteurs, l'égalitarisme caractérise la relation de type fraternel *entre hommes*. Les sorties au bistrot, en discothèque, les grands "coups" dans les affaires sont des activités masculines. Plus largement, c'est le groupe ou le réseau tout entier qui semble être marqué par l'égalitarisme: "*Partager le travail, la nourriture, la langue, était ainsi une manière de constamment prendre soin l'un et de l'autre, une manière constante de réinventer l'existence.*" (Stewart, 1997: 59). L'enquête présentée ici n'explore pas cette dimension égalitaire et équitable entre hommes et entre familles. En présupposant néanmoins son existence, nous considérons que nous devrions prêter attention en même temps à l'asymétrie des rapports entre hommes et femmes, qui, elle, ressort bel et bien des interviews.

Les caractéristiques qui unissent les femmes interviewées en dépit de nombreuses différences, reflètent parfaitement ce système d'inégalités: a) toutes assurent l'entretien (domestique et parfois financier) de leur famille; b) elles se préoccupent explicitement de la moralité familiale, dont elles se portent garantes. Tout cela constitue une charge de travail, un emploi du temps lourd, une pression sociale qui maintient un système de hiérarchies de genre et un *statu quo* dans le contrôle des femmes.

Ainsi, les femmes se sentent souvent intellectuellement inférieures à leur mari. B. (31 ans, Roumanie) pense que son mari est plus intelligent qu'elle qui ne sait pas lire, expliquer, parler [le français] alors que lui saurait davantage qu'elle; c'est lui qui a inscrit leur fille à l'école, qui prend l'initiative pour tout. L'opératrice explique que cette impression peut être confortée par une insertion sociale objectivement meilleure pour l'homme:

"J'ai vu que si l'enfant ne va pas très bien à l'école, c'est le papa qui prend l'enfant pour discuter avec lui. Souvent, le papa parle mieux le français, c'est lui qui sort le plus, qui connaît du monde, c'est lui qui ira à l'école pour discuter. Je pense que la maman devrait s'impliquer davantage dans cette relation avec l'école, qu'elle soit plus active, plus présente. Mais le problème est qu'elle ne sait pas toujours lire et écrire pour aider les enfants. Elle a du mal à s'exprimer."

Pour ce qui est du travail domestique, une frontière sépare les deux sexes: les hommes ne touchent pas aux travaux les plus pénibles et les plus répétitifs nécessaires à l'entretien de la maison:

"Vous savez comment sont les femmes. La femme est femme au foyer, elle prend soin de la maison, elle prépare [entretient?] tout, elle s'occupe des enfants. C'est comme ça. C'est notre religion, c'est notre coutume, vous comprenez? C'est rare qu'une femme tsigane travaille à l'extérieur de la maison. [Ma femme] Elle n'a jamais travaillé. Elle m'attend avec le repas prêt, elle me sert à manger quand j'arrive à la maison. Elle lave, elle repasse. Elle a du travail à la maison" (H. 37 ans, Roumanie).

"Chez nous c'est une honte que les garçons de la maison fassent la vaisselle ou le repassage" (F. 35 ans, Roumanie).

Il est important de noter la manière dont l'homme cité ci-dessus lie la culture et la tradition à la condition de la femme et à un rapport inégalitaire au niveau des services.

Le poids des travaux domestiques et des soins aux enfants n'est pas négligeable quand la famille est nombreuse. Le cas de F. (36 ans, Kosovo), 6 enfants, tous encore à sa charge, nous a paru éclairant à ce sujet. Bien que connue par les médiateurs sociaux comme une femme "ouverte d'esprit et changeant de mentalité", F. est en conflit avec sa fille aînée de 16 ans qui, selon F., devrait arrêter de fréquenter l'école (les raisons tournent autour de la moralité, des cours d'éducation sexuelle, etc.). À notre question de savoir si sa fille l'aide à la maison, F. répond qu'effectivement, elle l'aide beaucoup, car elle a été très malade et la maison reposait alors sur la fille aînée. Si donc les filles arrêtent l'école relativement tôt, la cause est à rechercher également dans la prise en charge exclusivement féminine du travail domestique.

Cependant, être "femme au foyer" reste un idéal pour les femmes romes interviewées. Pour B. (F. 31 ans, Roumanie), sans-papiers et mendiante, avoir "une vie tranquille et normale" reviendrait à ce que son mari ait un travail et un revenu fixe, qu'elle prenne soin de ses trois enfants à la maison, que les enfants aillent à l'école. Mais c'est là également le souhait des femmes qui ont une position sociale plus élevée. C'est pourquoi cette norme sociale (bien que transgressée en pratique) est considérée comme un pilier de la vie sociale et transposée en discours sous la forme de "chez nous c'est ainsi". En fin de compte, cette position réservée aux femmes est la différence qui fait la différence, à savoir un pilier moral qui fonde aux yeux des Roms la distinction Roms-Gadje. C'est une perspective rome sur un aspect qui en réalité n'est pas radicalement différent: chez les Gadje, il n'existe pas non plus d'égalité entre hommes et femmes en matière de travail domestique.

Cependant, tandis que chez les Gadje le travail domestique (ménager et parental) a un statut de seconde zone, restant souvent invisible car "naturellement" accompli par les femmes, chez les Roms il semble avoir un statut de véritable travail, sur un pied d'égalité avec celui de l'homme. La différence entre le travail de l'homme et celui de la femme semble être une différence de résultats et non de nature:

"Son travail à lui est d'aller travailler, d'entretenir la famille, le mien c'est avec les enfants. Nettoyer, faire à manger, accompagner les enfants à l'école, aller les chercher, et lui, il doit travailler [pour gagner de l'argent]" (F. 33 ans, Roumanie).

Mais en pratique, contrairement à une représentation stéréotypée, les femmes romes ne sont pas toutes confinées dans l'espace domestique. Certaines mendient, vendent des fleurs ou des journaux, disent la bonne aventure (de plus en plus rarement). D'autres s'occupent des démarches administratives, d'autres encore sont des médiatrices culturelles, voire des stagiaires à la CE. Elles intriguent et elles dérangent à la fois un certain ethos rom et les attentes des Gadje car elles se soustraient ainsi au contrôle et à l'image normative de la femme. Ce qui ne les empêche pas de revendiquer une identité rome.

Par ailleurs, les femmes romes n'occupent qu'exceptionnellement des emplois de type domestique, et cela en raison du stigmatisme qui pèse sur elles:

"Un temps, je faisais le ménage chez une dame mais quand je lui ai dit que j'étais tzigane, très rapidement, sans le dire vraiment, elle a fait en sorte de se débarrasser de moi" (F. 27 ans, Roumanie).

Ne travaillant pas cachées⁴¹ mais bien au contraire de manière très exposée, elles deviennent la cible des regards et des attitudes de rejet. Nous pensons que c'est bien cette présence particulière qui intrigue et dérange, dans la mesure où elles occupent des territoires au cœur des lieux les plus "publics", au sens littéral du terme. Comme nous l'expliquons dans l'introduction, elles sont davantage visibles.

Si les femmes ont une longue expérience de l'espace public, comment expliquer leur difficulté à s'exprimer qui est si bien explicitée par notre opératrice? L'explication est donnée par un jeune homme:

"Quand elle mendie, la femme est seule, elle n'est pas entourée par d'autres hommes avec lesquels elle échangerait quoi que soit" (H. 28 ans, Roumanie).

Dans la présence féminine à l'extérieur du foyer, le répertoire discursif est codifié et restreint, la femme étant censée gagner de l'argent et non expérimenter et approfondir le contact social, construire des relations. Cela correspond à ce que constatent Eycken à propos des Roms *Vlach* de Tchéquie et Okely à propos des *Gypsies* de Grande-Bretagne. À nos yeux, cette survisibilité des femmes et leur difficulté à s'exprimer, bien qu'apparemment contradictoires, représentent la clé d'une double domination: masculine rome⁴² et sociétale gadji.

Les propos cités ci-dessus témoignent aussi du soupçon permanent d'infidélité qui plane sur les femmes⁴³. C'est en démontrant qu'elles savent et peuvent se contrôler que les femmes espèrent échapper à ce soupçon, gagner le respect de leur groupe et s'affirmer en tant que personnes. Ainsi, la virginité, la chasteté, la fidélité deviennent des valeurs positives, de véritables formes de pouvoir des femmes dans leur environnement. L'attachement aux principes religieux renforce ces valeurs qui bâtissent le socle de l'honneur familial et en même temps une estime féminine de soi très élevée⁴⁴. La jeune femme est la vitrine et le gage de cet honneur, comme l'explique une des opératrices:

41 Il faut remarquer que les mesures législatives et les politiques publiques visent rarement les femmes immigrées qui travaillent au noir comme domestiques, baby-sitters ou aides-soignantes. L'État tend à se décharger de ses responsabilités envers ces travailleuses en fermant les yeux sur ces pratiques qui arrangent les classes favorisées.

42 Nous empruntons la notion de domination masculine à Pierre Bourdieu: un « habitus » maintenu surtout par la « violence symbolique », une structure de pensée incorporée par les individus, « qui confère à l'homme la meilleure part » (Bourdieu, 1998: 39).

43 Si un même soupçon plane sur l'homme, c'est à sa gloire et non à sa honte.

44 Ainsi, le pentecôtisme a donné accès aux femmes gitanes de Madrid rencontrées par Paloma Gay y Blasco (1997) à des formes nouvelles de pouvoir – bien entendu à l'intérieur de contraintes. Elles utilisent la religion pour empêcher leur mari de boire, de se droguer ou de les battre.

"D'un jeune homme on attend qu'il entretienne sa famille, qu'il apporte de l'argent à sa femme et à ses enfants, qu'il fasse en sorte qu'il y ait tout [le confort] dans la maison. C'est tout. Mais d'une jeune femme on attend tellement de choses [détails de comportement]. On fait attention même à sa démarche, à sa façon de servir les gens, à sa façon de s'habiller, à sa façon de parler. Beaucoup plus de choses. C'est pour ça qu'on a du mal à penser avoir une belle-fille gadji, on a peur qu'elle ne sache pas se débrouiller, on a peur que par son ignorance elle fasse honte à la famille, et un regard critique sera alors posé surtout sur la belle-mère qui ne l'a pas bien instruite. Les Tsiganes commencent à commenter. On a peur de ça".

Comme nous l'avons déjà observé, c'est le statut de belle-fille qui est le plus difficile à assumer et ce sont les brus qui sont le plus contrôlées par les règles et par la violence. Le témoignage suivant montre les contraintes morales, la charge de travail et le devoir de soumission de la bru. Si ce système normatif n'arrive heureusement pas à briser toutes les femmes – on en voit qui ne sont pas soumises du tout - il ne reste pas moins que les règles existent, régissent et se maintiennent pour créer la subordination des femmes aux hommes en tant qu'ossature de la vie sociale des Roms:

"Mais si tu vas chez des Tsiganes comme ça, plus stricts, tu ne peux rien dire, tu ne peux même pas dire 'je suis enceinte'. C'est la honte. Tu ne peux pas dire 'j'ai fait un enfant'. Si jamais cela sort, tu dois t'excuser. Non, tu dois faire tout le temps attention à ce que tu dis en tant que Tsigane [...] Si tu élèves ton enfant dans un milieu comme ça, tu dois lui apprendre toutes ces choses parce qu'autrement, il sera l'objet de la honte de la famille et il sera exclu... Même si tu n'es pas d'accord, tu lui dis 'écoute, nous on n'y croit pas, mais pour le regard des autres fais comme ça'. C'est comme ça qu'ils me disaient mes parents [...] Et chez les Tsiganes, la femme n'a pas de pouvoir, elle ne peut pas décider... Elle n'a pas cette indépendance pour décider à sa tête... Les femmes tsiganes n'ont pas de soutien, rien, dans ce milieu personne ne peut les soutenir... Tout le temps elle doit faire attention à ce qu'elle dit, à ce qu'elle fait. Elle ne peut même pas dormir, elle se lève le matin, elle doit vite, vite nettoyer, parce que les Tsiganes viennent lui rendre visite, parce que tu ne peux pas dire, allez, je ne reçois plus à cette heure-ci, non, ça ne se fait pas... Une Roumaine, ce qu'elle dit, c'est: 'tiens cette semaine je n'ai pas le temps, viens d'ici une semaine'. Comment dire? Il est difficile d'expliquer. L'important est de savoir que chez nous, chez les Tsiganes, les femmes ne sont pas indépendantes. D'abord, voilà, les femmes ne travaillent pas ! Et si tu n'as pas d'indépendance financière... Si elle ne travaille pas, si elle n'a pas d'amis, si elle ne connaît personne d'autre, si elle n'est pas entourée par d'autres gens, elle a peur que si elle fait quelque chose de travers, elle reste toute seule [...] Par exemple mon père a dit à sa belle-fille [gadji]: 'prépare-moi un thé'. Et elle est allée en pyjama, on ne voyait rien [de ses formes], mais l'idée est que si elle a été souillée pendant la nuit et elle ne s'est pas lavée... parce que c'est comme ça qu'on réfléchit... Donc, elle prépare le thé et elle vient en pyjama lui donner son thé à mon père. Alors, mon père la regarde de travers et il lui dit: 'mais alors, tu me sers mon thé en pyjama? Tu n'as pas honte? Et en plus il est froid le thé!' Et elle répond 'mais je ne pouvais pas vérifier avec le doigt s'il est froid ou chaud, non?' Ça c'est quelque chose... On n'a pas le droit de répondre, la femme tsigane si on lui fait une remarque, elle doit se soumettre, elle baisse la tête et... La fille peut répondre à son père parce que c'est sa fille, mais la belle-fille... elle doit représenter le meilleur..."

Q: Mais toi aussi, tu as été la belle-fille de tes beaux-parents un temps, non? Comment cela a été?

R: Bref ! 20 personnes à la maison, c'est-à-dire 20 jeans à laver à la main, dans le froid, dans la cour... Lui [le mari], il allait avec d'autres femmes, tout le monde le respectait parce qu'il avait plusieurs femmes, moi je devais me taire, il me battait, mon beau-père faisait semblant de le corriger, mais il n'intervenait pas, ma belle-mère ne faisait rien [dans la maison] parce que la belle-fille s'en chargeait [...] Je crois que de toutes les personnes tsiganes, la belle-fille a le pire destin [...] Par exemple, quand tu te lèves le matin, tu te lèves la première, avant tout le monde, pour faire le ménage, à manger,

etc. Donc c'est seulement la nuit que tu as la paix... La belle-fille doit être la personne bonne à tout faire. Et si tu veux t'installer à part, tu ne peux pas, parce que les beaux-parents te disent 'non attendez, économisez'. Mais tu ne peux pas économiser parce que l'argent part dans le clan... Et tout le monde en profite... Voilà, ma belle-sœur, elle recevait l'allocation pour son enfant, et c'est mon père qui encaissait l'argent. Et elle lui a dit à un moment donné 'mais attend, ne prends plus mon argent, c'est l'argent de mon enfant'... Olala, elle en a encaissé, elle a été tout en sang, il l'a battue terriblement fort... Oui, on rigole, mais nos hommes sont très méchants, s'ils sont fâchés, il faut se cacher, parce qu'ils te tuent... [...] Maintenant, il faut dire que chez nous, on fait pas un, deux enfants, on fait 7 enfants, et en plus tu dois nettoyer, faire à manger. Quand trouver le temps de s'occuper de tous ces enfants? Parce que tu ne peux pas laisser pour demain, parce que tu habites chez les beaux-parents, ou les Tsiganes viennent te rendre visite..." (F. 24 ans, Roumanie).

Si la jeune femme, et surtout la belle-fille, est responsable de la mise en scène familiale destinée à procurer du prestige dans une compétition permanente avec les autres familles, son apparence, son comportement et sa capacité de rester à sa place sont jugés en permanence. L'habillement est l'un des vecteurs symboliques de ce contrôle et de cet autocontrôle:

Q: La femme tsigane doit s'habiller d'une certaine manière?

R: Oui, oui, comme ça avec des jupes, des fichus sur la tête. Mais avec des vraies jupes [longues], pas des jupes modernes, mini, comme c'est à la mode maintenant, et pas de pantalon en tous cas, je ne mettrais jamais de pantalon. Une femme mariée avec des enfants, cela n'est pas possible". (F. 33 ans, Roumanie)

"Comment dire? Quand tu n'es pas mariée, tu peux porter ce que tu veux, parce que tu n'as pas de mari, t'es chez tes parents...Mais quand tu épouses un homme, tout le monde s'oppose à ce que tu portes un pantalon, tous, ta belle-mère, ton beau-père, tes beaux-frères, tous !" (F. 27 ans, Roumanie).

Cette rigueur vestimentaire, souvent reprise et renforcée par les mœurs liées à la fréquentation d'une institution religieuse (en particulier l'Eglise pentecôtiste), est censée garantir que la femme ne montre pas ses formes pour provoquer le désir des hommes, ce qui aux yeux notamment de nos répondants pentecôtistes, serait le cas du port du pantalon. Cependant, le pantalon est vu par certain-e-s comme un élément-clé de la "modernité" des mœurs, et comme une stratégie pour être plus invisible car ressemblant davantage aux femmes gadja. Nous avons connu des jeunes femmes romes qui revendiquent cet accès à la mode gadja, et implicitement à une forme de distinction, en disant "nous ne sommes pas des Tsiganes aussi arriérés" ou "mon mari m'a connue en pantalon et il m'a aimée comme ça, il doit accepter que je continue à en mettre" ou "si je mets un pull long par-dessus les pantalons on ne voit pas mon derrière" ou "regarde, le derrière n'est-il pas plus visible si tu mets une jupe serrée que si tu mets un pantalon normal?" ou "à la maison je mets toujours une jupe, et les pantalons seulement quand je sors".

Les femmes doivent ainsi capitaliser pour se présenter dans une arène de compétition et d'affirmation féminine normée qui se situe dans le registre des rôles "fille de", "belle-fille de", "épouse de". Les études ne font partie de cette capitalisation que de manière marginale, le plus important étant le prestige familial accumulé, la capacité d'attirer des jugements favorables et la capacité des jeunes femmes d'être pourvoyeuses des familles, à savoir de se débrouiller dans l'espace public afin de gagner de l'argent pour leur famille.

À ce propos, il convient de prêter attention à l'accent mis par nos interlocuteurs et interlocutrices sur les qualités/défauts individuels d'une femme quand il s'agit de remplir le rôle de belle-fille, épouse ou

mère: si, jeune, elle tombe sous le charme du garçon, elle est alors trop naïve, trop timide, ou n'a pas assez appris à se défendre. Si elle se tait, c'est qu'elle manque de compétences dans la communication, si elle ne se tait pas, c'est qu'elle est trop rebelle et manque de respect. Si au contraire elle réussit bien dans cette épreuve quotidienne, c'est qu'elle n'a pas eu peur de se faire docile devant les exigences d'une belle-famille ou d'un époux:

"Ce n'est qu'une femme qui n'est pas sûre d'elle qui a peur d'être bru. Elle n'a pas confiance en elle, elle ne se sent pas préparée" (F. 29 ans, Roumanie).

Ce n'est donc pas uniquement une scolarisation inférieure à celle des hommes qui est responsable de ce décalage, mais en grande partie la position délicate occupée par les jeunes femmes dans un système de domination masculine (exercée bien entendu non seulement par les hommes mais aussi par les femmes plus âgées telles les mères et les belles-mères). Ce système, à savoir la hiérarchie masculin-féminin, est généralisé dans une immense majorité de sociétés à travers le temps et l'espace, bien qu'il soit très différemment aménagé d'une société à l'autre (Héritier, 1996).

Au sein de ce système de hiérarchies, les femmes occupent tout de même une place centrale par le biais des enjeux qui les concernent directement: dans certaines communautés romes, elles sont les gardiennes de la pureté rituelle par l'application d'un ensemble complexe de règles de purification⁴⁵, elles sont les principales pourvoyeuses du foyer, elles font la médiation entre le monde des Roms et celui des Gadje. Mais cette place centrale des femmes romes, ne saurait remettre en question l'autorité masculine et le système de genre qui confère au masculin une valorisation symbolique toujours plus importante qu'au féminin. Nous pensons que malgré une certaine autonomie et affirmation des femmes (Eycken, 2006; Okely, 1983; Stewart, 1997), la structure familiale rome est de type patriarcal. Judith Okely (1996) souligne par ailleurs la nécessité de distinguer entre "soumission" et "subordination", entre rébellion et révolution: si les *Gypsy women* qu'elle étudie ne sont guère soumises, cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne soient pas subordonnées. Réfléchir sur les pouvoirs des femmes ne doit pas se faire en occultant cette hiérarchie structurelle.

L'on comprend également pourquoi la jeune femme a intérêt à compter sur son couple et à vouloir, à terme, se séparer de sa belle-famille. C'est bien pour pouvoir s'exprimer, comme le disait l'interlocutrice citée plus haut, sans pour autant que cette affirmation féminine n'ébranle le système⁴⁶. Ce qui est fort important à nos yeux, c'est le fait que les femmes romes parviennent à échapper au contrôle masculin généralisé (père, beau-père, frères, belles-mères, belles-sœurs, etc.) par un important investissement dans le couple (Hasdeu, 2008). De manière générale, on peut dire qu'une tension permanente entre conjugalité et parenté met à mal le patriarcat rom qui est très différent de celui des sociétés méditerranéennes par exemple.

45 *Marimé, maghedo, spurcat* sont les mots qui définissent la souillure chez certains Roms: la menstruation, les rapports sexuels, l'accouchement, les morts sont souillés. Selon certaines interprétations, les Gadje le sont aussi. La séparation pur/impur se retrouve dans le corps humain où le haut (notamment la bouche) est pur, et le bas (notamment le sexe) est souillé. Les femmes, vues comme plus impures que les hommes, sont paradoxalement responsables du respect des règles de la pureté rituelle, telles le lavage séparé des habits qui couvrent le bas et le haut du corps. Tous les Roms ne connaissent pas ce système de représentations et de pratiques. Notre enquête ne porte pas sur ces questions.

46 C'est exactement ce que montre Bourdieu à propos de la société kabyle (1972): les pouvoirs des femmes ne vont pas à l'encontre de la matrice de la domination, ils ne s'exercent pas dans les mêmes domaines et dans les mêmes espaces, etc.

Une observation qui ressort des entretiens est que les femmes romes tendent à être rendues et à se rendre responsables individuellement de leurs situations, parfois difficiles, et ce même dans les propos les plus analytiques que nous avons recueillis. Cela n'a de nouveau rien d'étonnant, puisque chez les Gadje également ce mode de culpabilisation individuelle des femmes est très répandu.

On pourrait par ailleurs se demander si les Roms ne sont pas plus égalitaires que beaucoup de Gadje en matière de responsabilité des hommes et des femmes envers les enfants. On observe que, préoccupées par la cohésion de leur couple (comme nous l'avons expliqué plus haut), les femmes romes interviewées tendent à responsabiliser les hommes dans l'éducation des enfants en leur attribuant des tâches de soins et de prise en charge de ces derniers.

Ces précisions tirées d'une anthropologie des groupes roms et tsiganes nous paraissent nécessaires afin de cerner l'enjeu crucial que représentent les femmes, à la fois pour les Roms et pour les Gadje. Pour conclure cette section, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que l'approche qui consiste à montrer du doigt la domination masculine chez les Roms est en définitive pernicieuse, car elle va le plus souvent de pair avec un discours par lequel nous, les Gadje, nous nous érigeons en société égalitaire et en sauveurs de femmes romes opprimées⁴⁷. Une telle perspective méconnaîtrait d'une part les réalités vécues par les hommes et les femmes romes, la manière dont ils et elles revendiquent des compétences différentes et des modes spécifiques d'autonomie et, d'autre part, le paternalisme auquel nous concéderions en adoptant ce point de vue. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il s'agit de nier la position difficile de la belle-fille rome, ni la violence qu'elle subit, mais que les injustices, l'exploitation et les violences⁴⁸ exercées contre les femmes ne sont pas un phénomène propre aux Roms. Quand notre interlocutrice dit "nos hommes sont méchants", il ne faut pas pour autant comprendre que les autres (Gadje) ne le seraient pas – la domination masculine ne s'est nichée en particulier ni chez les Roms, ni chez d'autres minorités. Comme le relève Christine Delphy: "*Il nous faut en particulier bousculer de fond en comble la prémisse de supériorité occidentale, car celle-ci conduit à deux postures différentes mais également dangereuses. La première consiste à exiger que les "autres femmes" suivent les stratégies développées à partir de notre position, en les empêchant de partir de leur situation propre. [...] L'autre va logiquement de cette présomption de supériorité au postulat que chez nous les femmes sont mieux loties.*" (Delphy, 2006: 80)

En même temps, il nous paraît incontournable d'interroger les mécanismes structureaux de la domination. Par homologie, on peut considérer que la position délicate des femmes romes au sein de la domination masculine est similaire à la position des Roms dans la société des Gadje (et de tout groupe dominé envers un groupe dominant): ils (elles) se sont approprié les idées des dominants quant à leur besoin d'être contrôlé-e-s, ils (elles) croient à leur propre infériorité. Ainsi s'explique l'autodéfinition des Roms par le négatif (ici le manque de capital culturel) selon le critère de hiérarchisation entre Gadje et Roms, dans les rapports entre les deux sociétés:

"Les Roms sont différents des Gadje parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'éducation, n'ont pas de vocabulaire, ils savent pas bien parler, ils n'ont pas de connaissances autres que ce qu'ils entendent dans la famille". (H. 37 ans, Roumanie)

47 Trente ans d'études postcoloniales argumentent solidement en faveur de cette idée.

48 À part l'interlocutrice citée auparavant, les femmes romes interviewées n'ont pas abordé le sujet des violences physiques. Nous faisons ici surtout référence aux violences symboliques.

La vision paternaliste et infantiliste que les Gadge ont des Roms n'est pas sans effet sur ces derniers qui la reprennent à leur compte: *"Les Roms ont l'habitude de pas bien comprendre les choses", "les Roms ne comprennent pas ce qui leur arrive", "les Roms ont toujours besoin d'un coup de main. Il faut pas hésiter même si c'est difficile avec les Roms parce que parfois ils sont comme des enfants"*, disent les opératrices. Par ailleurs, adopter le point de vue du groupe dominant est une composante de la violence symbolique⁴⁹.

Les commentaires ci-dessus nous paraissent importants pour réfléchir au rôle des mères dans la scolarisation des enfants. Déjà, dans la journée de consultation organisée par la Fondation Roi Baudouin, une des femmes romes participantes, intriguée, avait remarqué: *"Pourquoi que les mères? Il faudrait aussi demander aux pères, parce que la femme n'est pas toute seule quand on décide pour les enfants"*. Or, les propos des femmes romes cités dans cette section montrent que tout en ayant une position-clé dans l'affirmation de soi rôme, la femme (et en particulier la jeune femme) est liée par définition à un système de relations complexes dont elle ne peut et ne veut pas s'isoler – de peur de rester seule, ostracisée, exclue. Cela rejoint nombre de travaux anthropologiques sur les populations tsiganes à travers l'Europe (Gay y Blasco, 1997; Eycken, 2006; Okely, 1996; Stewart, 1997; Williams, 1984).

49 La violence symbolique correspond à la légitimité d'être dans la position du dominant.

5. L'INTÉGRATION DES ROMS EN BELGIQUE

5.1. Description sommaire du tissu institutionnel et du cadre légal belges⁵⁰

En Belgique, les compétences relatives à l'immigration, l'asile et l'intégration sont partagées entre l'État fédéral et les entités fédérées. La politique d'immigration, et notamment la législation sur l'entrée, le séjour de même que les normes concernant l'emploi des étrangers, sont une compétence de l'État fédéral. Le principal instrument législatif régissant cette politique publique est la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. La politique d'asile rentre dans ce cadre. Les principales administrations chargées de l'exécution de la politique d'asile sont l'Office des Etrangers, le Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides, le Conseil du Contentieux des Etrangers et l'agence Fedasil. La compétence en matière de politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrées a été formellement attribuée aux Communautés en 1980⁵¹. Deux remarques doivent cependant clarifier cette détention de la compétence formelle des Communautés concernant la politique d'accueil et d'intégration des immigrés. Premièrement, la compétence en matière de politique d'aide aux personnes, dont la politique d'accueil et d'intégration des immigrés, a été scindée en Belgique francophone⁵². Ces compétences ont été transférées de la Communauté française à la Région wallonne et à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale⁵³, qui depuis 1993 développent chacune leurs propres politiques publiques. Deuxièmement, même si l'État fédéral n'a plus la compétence spécifique de cette politique d'accueil et d'intégration, il reste compétent pour les matières dont l'impact sur l'intégration des immigrés est important. Ainsi, la Constitution détermine la compétence du législateur fédéral pour la législation concernant la nationalité et l'attribution des droits politiques. L'origine de la politique d'intégration en Belgique se situe sur ce plan. Durant les années 1980 débutent les nombreuses modifications de la législation en matière de nationalité facilitant les modes d'acquisition de la nationalité belge. Ces modifications constituaient en Belgique la réponse à la revendication du droit de vote des immigrés (Jacobs, 1998). La législation fédérale tendant à réprimer le racisme, la

50 Les pages 65-70 ont été rédigées par Ilke Adam. Pour une description plus détaillée des politiques d'intégration des entités fédérées belges et de l'historique du partage des compétences en matière d'immigration et d'intégration en Belgique, voir: Adam, 2009; Van de Putte et Clément, 2000.

51 Art. 8 de la loi spéciale du 8 août 1980.

52 Bien que la décision du transfert ait été prise en 1993, son opérationnalisation a eu lieu pour l'essentiel le 1er janvier 1994.

53 Art. 3, 7° du décret II de la Communauté française du 19 juillet 1993 attribuant l'exercice de certaines compétences de la Communauté française à la Région wallonne et à la Commission communautaire française.

xénophobie et les discriminations ethniques ou religieuses est également une compétence réservée à l'État fédéral. Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a été créé en 1993 dans le cadre de cette compétence. Outre la lutte contre les discriminations raciales, il était (entre autres) chargé depuis le début de son existence d'une mission de concertation en matière d'intégration. Suite à la directive européenne en la matière⁵⁴ et l'entrée en vigueur de la loi générale anti-discrimination du 25 février 2003⁵⁵, les compétences du Centre ont été élargies aux autres formes de discrimination⁵⁶.

Une véritable préoccupation en faveur de l'intégration des minorités immigrées se fait sentir à partir des années 1980 et se structure autour de deux principes: l'insertion individuelle par le biais de l'acquisition de la nationalité belge et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion des populations immigrées. Dans cette vision, "intégration" rime avec "désavantages sociaux" et hésite constamment entre "assimilation" et "développement d'une société multiculturelle" (Rea, 1993, 2003).

La véritable institutionnalisation de la politique d'intégration en Belgique peut être située en 1989, avec la création du Commissariat Royal à la Politique des Immigrés. La création de cette institution et ses activités ultérieures ont profondément marqué l'histoire de la politique d'intégration en Belgique. Le Commissariat était essentiellement chargé de *l'examen et la proposition de mesures qui s'imposent à l'égard de la problématique des immigrés*⁵⁷ pendant une période de quatre ans. Il étudiait et recommandait, le gouvernement gardait le pouvoir de décision. Par sa dénonciation ferme de la politique de retour poursuivie jusqu'alors par le gouvernement, le CRPI a joué un rôle important dans l'acceptation publique de la présence définitive des immigrés en Belgique. Sa définition normative de la notion de l'intégration a également constitué un apport politique essentiel. Cette définition a bénéficié d'un large consensus bien que certains auteurs lui aient reproché de ne pas choisir entre différents modèles d'intégration. Elle a orienté les politiques d'intégration par la suite (Adam, 2009).

Depuis la deuxième moitié des années 1990, la politique flamande envers les 'immigrés' s'est élargie en une politique à l'égard des 'minorités ethnoculturelles'⁵⁸. Ce groupe cible élargi se définit comme *l'ensemble des allochtones, des réfugiés, des nomades et des étrangers n'appartenant pas aux groupes précités qui résident illégalement en Belgique et qui sollicitent une aide ou un accueil en raison de leur situation précaire*. Les 'nomades' sont définis comme *les personnes de culture nomade qui résident légalement en Belgique et qui habitent ou ont habité suivant la tradition dans les roulottes, en particulier les voyageurs autochtones et les tziganes ainsi que celles qui cohabitent avec ces personnes ou en descendent en premier degré*. Les populations romes peuvent, selon leur situation, être classées dans les quatre catégories mentionnées ci-dessus. Une politique publique spécifique leur a toutefois été consacrée en raison de leur caractéristique de population nomade. Il s'agit en l'occurrence essentiellement d'une politique d'emplacements et de mesures de médiation interculturelle.

54 La directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.

55 Supprimée par la loi du 10 mai 2007.

56 Notamment les discriminations basées sur l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, un handicap ou une caractéristique physique.

57 Art. 2 de l'arrêté royal du 7 mars 1989

58 Et ce depuis la mise en place du Plan stratégique de la politique flamande envers les minorités ethnoculturelles. La base légale de cette catégorisation du et des groupes cibles est l'adoption du décret du 28 avril 1998 relatif à la politique flamande à l'égard des minorités ethnoculturelles.

Les Tsiganes belges sont considérés comme "allochtones" si au moins un de leurs parents ou de leurs grands-parents est né en dehors de la Belgique⁵⁹, à l'instar d'autres catégories de personnes d'origine étrangère. Or, selon les catégorisations employées par les assistants sociaux, le groupe des "nomades" (qui ne voyagent d'ailleurs plus mais vivent dans des caravanes sur des terrains de stationnement) est divisé en trois sous-groupes: Flamands voyageurs, Manouches parlant français et parfois néerlandais, et Roms parlant *romanès* et français. Une partie des Manouches et des Roms ont la nationalité belge depuis plusieurs générations. S'il est vrai que des frontières existent entre ces trois sous-groupes, il est aussi vrai que l'étiquette "allochtones" appliquée uniquement aux Tsiganes (Manouches et Roms) crée un clivage supplémentaire et contribue indéniablement à la marginalisation de ces derniers dans la société flamande. C'est sur ce terrain (et non seulement sur celui de la "culture") que les Roms arrivés récemment rencontrent les Roms et les Manouches belges car ils partagent tous la condition "d'étrangers de l'intérieur" (Asséo, 1994).

La politique flamande des minorités s'est dotée d'un appareillage d'intégration qui s'échelonne du niveau régional, sous-régional et local en plusieurs volets: le 'Vlaams Minderhedencentrum', les centres provinciaux d'intégration, les centres locaux d'intégration (à Anvers et Gand), les services d'intégration (publics, au sein de la commune) et les antennes locales (Carewijn, Ouali, 1998). Ces institutions mettent en place les politiques d'émancipation, d'accueil (*onthaal*) et de réception d'urgence (*opvang*). L'ancien Vlaams Overlegcentrum Woonwagenwerk a été absorbé, suite à la mise en place du décret de 1998, par le 'Vlaams Minderhedencentrum' appuyant les centres d'intégration dans leurs activités développées en faveur de la population nomade. Le décret de 1998 prévoit également que des cellules spécialisées dans le travail sur la question spécifique des populations nomades soient intégrées aux centres d'intégration⁶⁰. Le Gouvernement flamand a récemment décidé de changer le décret. Ce qui est nouveau c'est que le Minderhedenforum, porte-parole des minorités ethno-culturelles en Flandre et à Bruxelles, a été chargé de prendre en charge l'émancipation et la participation des populations nomades. Le Minderhedenforum soutient principalement (des fédérations) d'organisations de migrants (comme l'association *Ons leven*) pour qu'elles puissent mieux s'organiser, et que leur participation soit renforcée.

Sans abandonner sa politique multiculturaliste, la Flandre a depuis 2003 initié une politique d'intégration civique obligatoire (*inburgering*)⁶¹. Depuis avril 2004, la plupart des immigrés primo-arrivants non-européens sont obligés de suivre des cours de néerlandais (180 heures) et d'orientation sociale (*maatschappelijke oriëntatie*). Par le biais du nouveau décret sur l'intégration civique du 14 juillet 2006, le public cible de cette politique a récemment été élargi et le mode de sanction a été modifié. De plus, chaque personne qui suit un cours d'intégration civique devra dorénavant verser une garantie, et une partie du public cible devra payer ses cours. Dans un futur proche, d'anciens immigrés et des Belges d'origine étrangère⁶² seront en outre tenus de suivre des cours de langue ou d'orientation sociale s'ils sont au chômage, bénéficiaires du revenu d'insertion ou demandeurs d'un logement social. Ainsi, une grande partie de la population rom est le public cible des parcours d'intégration civique obligatoire. La politique d'intégration civique est aussi appliquée par les institutions flamandes dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale mais elle laisse le choix aux personnes primo-arrivantes d'y souscrire ou non.

59 Art. 2 § 1 du Décret du 28 avril 1998.

60 Des associations de Roms ont ainsi été soutenues en Flandre (par exemple 'Ons Leven' à Sint-Niklaas) par VROEM ou la politique des minorités.

61 Décret du 28 février 2003.

62 Des Belges nés à l'étranger et ayant au moins un parent né à l'étranger.

La Wallonie s'est également dotée d'un réseau de centres régionaux d'intégration suite à la mise en place du décret de 1996 relatif à l'intégration des étrangers et des personnes d'origine étrangère. Ce décret agrée des centres régionaux d'intégration des personnes étrangères, qui ont pour tâche de promouvoir la participation des personnes issues de l'immigration dans les domaines culturels, économiques et sociaux. La mise en pratique reste tributaire de l'interprétation locale. La politique d'intégration de la Région wallonne est presque entièrement déléguée à ces institutions, qui sont des associations privées à participation publique. En outre, des projets visant l'intégration des immigrés (des initiatives locales de développement social) sont subventionnés. Le public cible de ce décret se limite aux étrangers et aux Belges d'origine étrangère en séjour légal. Les étrangers en séjour illégal et les demandeurs d'asile en sont explicitement exclus. En 2000, le ministre ayant l'intégration dans ses compétences s'est également vu confier, à sa demande, la compétence spécifique de l'accueil des gens du voyage. Cette politique a ensuite été élaborée autour de deux axes: premièrement, l'encouragement des communes à aménager des aires de passage par la mise à disposition d'un financement régional et, deuxièmement, l'accompagnement des communes par la création du Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie (Ahkim, 2004), né d'un projet du Centre d'Action Interculturelle de Namur⁶³. Le Centre de médiation fournit des informations sur la thématique des gens de voyage et agit comme médiateur entre les gens du voyage et les pouvoirs publics locaux lors de l'aménagement d'une aire d'accueil et lors de stationnements temporaires. Il fournit en outre à la population sédentaire des informations sur les gens du voyage et agit comme médiateur en cas de conflits avec les riverains. Il soutient les associations des gens du voyage dans leurs différentes démarches et dans la conception de projets (Ahkim, 2004).

En dépit de la volonté du législateur wallon de mettre en œuvre des discriminations positives visant la promotion de l'égalité des chances, aucune démarche n'a été entreprise pour donner du contenu à cette notion. Le budget destiné à cette politique est resté modeste. Les politiques sociales généralistes en l'absence de mesures spécifiques, sont considérées comme des outils essentiels à l'amélioration de la participation des personnes issues de l'immigration à la vie sociale, culturelle et économique.

À Bruxelles, la Commission communautaire française développe sa propre politique d'intégration depuis 1994. Entre 1994 et 2004, elle a subventionné différents projets d'intégration et de cohabitation dont la coordination a été confiée aux autorités locales. Cette politique était organisée autour de trois programmes basés sur des circulaires annuelles: 'Insertion et cohabitation', 'Insertion sociale' et 'Été jeunes'. En 2004, le vote du décret du 30 avril 2004 regroupant ces trois programmes marque l'institutionnalisation de cette politique et la modification de son cadre organisationnel. En axant ce décret sur la notion de 'cohésion sociale', les responsables politiques ont délibérément supprimé toute référence à l'immigration et à l'intégration. Par contre, ce sont les actions dans les quartiers considérés en difficultés socio-économiques qui sont privilégiés. Dans ces quartiers, c'est toute la population bruxelloise qui représente le groupe cible de cette politique, bien que, en pratique, le public issu de l'immigration en soit le principal usager. Pour le premier quinquennat (2006-2010), la priorité a été donnée au soutien et à l'accompagnement scolaire, à l'alphabétisation, à l'accès aux nouvelles technologies, à l'accueil des nouveaux migrants et, plus précisément, aux actions visant l'apprentissage du français, aux projets intergénérationnels et à l'émancipation des femmes.

63 Le projet a vu le jour le 1er septembre 2001. Le Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie a été officiellement créé le 21 octobre 2003 (Ahkim, 2004).

Dans les trois Régions du pays, plusieurs associations sans but lucratif s'intéressent particulièrement aux Roms, et notamment celles spécialisées dans le travail de rue, les services Famille et Jeunesse. En outre, plusieurs associations romes ou de soutien aux Roms ont été créées, dont VROEM⁶⁴ vzw (Hasselt), *Amaro Kher* (Gand), *Opré Roma* (Gand), *Romano Dzuvdipe* (Sint-Niklaas), *La voix des Roms* (Liège), *Romani Phu* (Bruxelles). Leurs activités gravitent le plus souvent autour de personnalités qui se sont investies dans la réflexion sur les stratégies d'intégration des Roms.

Dans les politiques d'enseignement des deux principales Communautés linguistiques, des mesures ont parfois été prises spécifiquement en faveur des enfants d'une autre origine ethnique. Les deux Communautés ont instauré des 'classes passerelles' ou des 'classes d'accueil' qui accueillent les élèves primo-arrivants dans un premier temps avant de les intégrer aux classes ordinaires. Les deux Communautés ont également adopté des programmes de discrimination positive qui allouent des subventions supplémentaires aux écoles où la proportion d'élèves défavorisés est importante. De même les deux Communautés ont adopté des politiques concernant la problématique de la discrimination à l'inscription. À noter enfin que les enfants dont les parents sont en séjour illégal peuvent être inscrits normalement dans les écoles.

Malgré un système d'enseignement décentralisé (différent de celui de la France par exemple), qui comprend à la fois des établissements publics et privés (catholiques pour la plupart) ainsi qu'un réseautage avec d'autres services publics et des associations, la réalité des chiffres montre qu'à la fin du cycle primaire, les allochtones ont un retard de scolarité trois à quatre fois plus grand que les Belges⁶⁵. En Flandre, dans les quartiers à forte concentration "d'allochtones", on parle – avec une certaine facilité de langage – d'écoles "100% noires" dont le niveau de performances scolaires est inférieur à celui des autres écoles et où les problèmes sociaux et d'intégration préoccupent les travailleurs sociaux.

À la condition d'étrangers qu'ils partagent avec les autres migrants s'ajoute, pour les Roms, un statut de marginaux dont les institutions prennent conscience. En 2002, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a condamné la Belgique pour avoir expulsé en 1998 plusieurs familles de Roms slovaques demandeurs d'asile, sans avoir respecté le délai qui aurait dû leur permettre d'introduire un recours contre le refus de leur demande d'asile. Cet événement, une "expulsion collective d'étrangers", a sensibilisé les autorités politiques et la société civile belges à la présence des Roms et à leurs difficultés en ce qui concerne le logement, l'accès aux soins, l'intégration des enfants dans le système scolaire, ainsi qu'à la dimension raciste et anti-tsigane présente dans les pratiques policières et judiciaires. Dès lors, une série d'activités associatives et de mesures politiques ont été mises sur pied pour soutenir les Roms en Belgique.

Avant même qu'apparaissent dans le champ public une série de réactions contre la mendicité, dont certaines proposaient des mesures sécuritaires punissant les parents accompagnant les mineurs mendiants, de nombreuses associations avaient déjà prêté attention à la nécessité d'assurer une meilleure intégration scolaire des enfants roms "qui ne devraient pas être dans la rue". Ces associations opposent une solution sociale (l'intégration scolaire des enfants), qu'elles-mêmes soutiennent, à une solution légale et répressive (une loi contre la mendicité) voulue par certaines personnalités publiques⁶⁶.

64 *Vlaamse vereniging voor Voyageurs Roms, Roma en Manosjen*

65 *VMC cité par Foyer: Centre Régional d'Intégration le Foyer (2004)*

66 *Lorne Walters (2005) - http://www.observatoirecitoyen.be/IMG/pdf/IntolerableTolerance4_2_.pdf et la proposition de résolution visant l'interdiction de la mendicité par des mineurs de moins de 16 ans et leur accompagnement éducatif et social – déposée par MM. Denis Ducarme et Jean-Pierre Malmendier, Chambre des représentants de Belgique, 11.04.2007.*

5.2. Les formes de l'intégration

À notre avis, tout en considérant la scolarisation des enfants roms comme la solution au problème de l'intégration des Roms, il faut prendre en compte l'histoire qui nous montre que de nombreux enfants roms ont été enlevés à leurs familles perçues comme dangereuses car asociales (c'est le cas des Roms des camps d'internement français et allemands dans les années 1930, mais aussi des Roms de Suisse et de Suède, et ce jusque dans les années 1980). L'influence eugéniste a également marqué les politiques éducatives des pays d'Europe centrale qui se greffaient sur l'ancienne politique assimilationniste de l'Empire austro-hongrois: sur la base d'un tri opéré par des psychologues, les enfants roms ont été (et dans certains endroits le sont encore) systématiquement placés dans des écoles spéciales (destinées à des enfants ayant un retard intellectuel ou un handicap mental). Actuellement, ces écoles sont majoritairement romes et participent d'une ségrégation raciale de l'enseignement. Récemment encore, en 2004, l'ambassadeur slovaque auprès de la Commission européenne proposait que les enfants tsiganes soient enlevés à leurs familles pour être rééduqués (ERIO, cité par la CODE, 2004: 191). Cependant, depuis 1990, des institutions européennes et américaines financent dans les pays de l'Est des projets éducationnels censés combler le fossé entre Roms et Gadje: formation des enseignants roms, médiation scolaire auprès des communautés, curricula scolaires intégrant des éléments culturels roms⁶⁷, discrimination positive pour les places dans les lycées et les universités. Il est peut-être encore trop tôt pour considérer les résultats de ces programmes⁶⁸ car si l'on dressait un bilan, on constaterait que les Roms titulaires de diplômes et de qualifications sont encore très peu nombreux. Comme nous l'avons relevé, les sociétés de ces pays sont très ségréguées selon la classe et l'ethnicité. Ainsi, la distance des Roms envers les jeux sociaux qui légitiment les diplômes n'est pas sans lien avec l'expérience négative vécue dans le milieu scolaire: violence des enseignants, stigmatisation dans la classe, etc.

Cette histoire des rejets s'actualise dans l'insistance des personnes interviewées en Belgique sur la question du statut. Dans beaucoup d'entretiens, la référence à la nécessité d'un statut politique qui leur fournirait davantage de sécurité, de dignité, de stabilité est bien claire:

"Just give us a chance", disait un jeune père rom.

"Si le statut des gens s'améliore, si on leur accorde le droit de séjour, le droit à une allocation familiale et à une aide sociale, le stress disparaît et ils [les Roms] peuvent aller de l'avant, envoyer les enfants à l'école, apprendre le français ou le flamand, chercher un travail", disait également une opératrice.

Les Roms entendus lors de l'enquête ont parfois exprimé un rejet de la notion "d'intégration" au profit de celle de "participation":

"Integration. I don't like this word. I'm Rom and I live in Bulgaria, that's my country, to what I have to be integrated? I want to PARTICIPATE". (F. rome stagiaire auprès de la CE, 26 ans, Bulgarie)

Dans le même ordre d'idée, le responsable du Centre de Médiation pour les Gens du voyage de Namur disait:

67 Ces éléments ont souvent un profil stéréotypé et folklorique: l'origine indienne, le voyage en caravane, la danse et les chants autour du feu.

68 Nombreuses sont les sources internet qui nous fournissent des informations sur ce sujet (états des lieux, avancées dans les projets de soutien à l'éducation des Roms, réseau d'ONG romes par pays). À voir surtout le rapport de 2006 de REI (Roma Education Initiative) du Open Society Institute de Budapest http://www.osi.hu/esp/rei/Documents/REI%20Final%20Report_Final%20Full%20Report.pdf ainsi que les rapports nationaux sur le site du PNUD concernant les Roms: <http://roma.undp.sk/>

"'Intégration' me semble avoir trop de limites sémiologiques. Les Tsiganes font partie de notre société, ils font partie du corps social comme les orteils font partie du corps humain, à moins que faire partie ne soit un privilège..."

Les paroles des Roms contraints à une errance géographique autant que politique restent étonnamment réalistes lorsqu'il s'agit de relater une situation très difficile qu'ils vivent dans la non-reconnaissance:

"La Roumanie, même si j'y suis née, ne me reconnaît pas comme citoyen. Je ne suis pas citoyen roumain, je ne suis pas citoyen allemand, je ne suis rien du tout, donc maintenant je dois prouver que je suis rien du tout. Et automatiquement, si tu n'appartiens pas à un pays, tu es apatride, ce qui veut dire sans-papiers, sans pays. Donc, je suis apatride, mais je dois attendre pour passer au tribunal et être reconnue par la Belgique comme apatride. Entre-temps, je n'ai aucun droit en Belgique, je n'ai pas le droit de résidence, ni du travail, ni de mutuelle, ni rien du tout". (F. 24 ans, Roumanie)

Cette femme, celle-la même qui a fait le tour de trois écoles pour inscrire sa fille, veut, comme tant d'autres parents roms, que son enfant échappe à cette condition de fugitif, de "rien du tout".

Pour certains Roms interviewés, l'intégration passe effectivement par une reconnaissance juridique de leur situation de marginaux, par l'accès à un statut politiquement amélioré. C'est le cas des Roms de Roumanie et de Bulgarie qui subissent les contradictions dues à l'entrée de leur pays respectif dans l'Union européenne.

La question du statut se pose différemment pour les Roms kosovars de Sint-Niklaas qui ont obtenu des cartes de séjour suite à la reconnaissance du statut de réfugié. Une partie de ces Roms sont en Belgique depuis une dizaine d'années. La plupart d'entre eux vivent de l'aide sociale, et seuls quelques jeunes hommes de moins de 35 ans (10-15% sur une population totale d'environ 1.000 personnes) ont pu bénéficier d'un programme d'emploi (travaux manuels, rénovation, travaux publics) sur la base de contrats limités dans le temps (1 an).

Les ambivalences ne manquent évidemment pas. Si la scolarisation est chargée du poids de la mémoire familiale des mauvais traitements subis de la part des Gadje, si elle est affectée par les périples migratoires, si elle ne fait pas partie d'une stratégie de réussite sociale et si elle favorise les projets matrimoniaux précoces, elle n'en est pas moins vue par certains Roms comme une institution d'intégration nécessaire à leur stabilisation en Belgique:

"Si mes enfants ne vont pas à l'école, ils ne seront pas intégrés ici pour être Belges, ils resteront Roumains d'origine rome. Je veux que mes enfants ne vivent plus avec cette étiquette et qu'en entrant dans un bureau on leur dise – oh, des Roms ! Ça veut pas dire que je leur apprendrai de cacher leur origine. Non. Il faut respecter la tradition, la religion et tout, il faut affirmer ton origine, mais il faut être aussi comme les autres".

Pour l'opératrice citée ci-dessus, la scolarisation est un outil d'apprentissage de la citoyenneté permettant de parler la/les langue(s) du pays, de connaître son administration et d'être semblables aux non-Roms tout en restant Roms.

La reconnaissance et l'engagement vont de pair et, à ce propos, l'une de nos interlocutrices critique l'ethnocentrisme rom défavorable à l'engagement citoyen:

"Parce que nous sommes... on n'est pas arriérés, nous sommes trop fixés sur ce qu'on veut nous ! Nous, nous, nous ! Les autres ne comptent pas ! Alors qu'ici en Belgique, on ne s'intéresse pas à leur politique, on

connaît le nom de la personne qui travaille au social, mais on ne connaît pas le nom du Roi... et je crois que c'est important, indépendamment de ta nationalité de t'intéresser à ce qui t'entoure... et je crois que chez nous, les Tsiganes, à part nous il n'y a rien, [en français] c'est ce que je crois." (F. 24 ans, Roumanie).

Mais n'est-ce pas là la situation de beaucoup de migrants de la première génération, quelle que soit leur origine? N'est-ce pas là également une manifestation de cette grande résistance à l'engagement politique caractéristique des ressortissants des pays communistes en raison d'une distance face à une vie publique excessivement politisée durant leur enfance? Certes, l'école et l'éducation semblent jouer un rôle crucial dans les deux sens: reconnaissance et engagement.⁶⁹ Mais nous considérons que de manière générale l'État et la société devraient offrir et assurer une reconnaissance en même temps qu'ils exigent de l'engagement.

Notre impression lors des entretiens a été que les Roms interviewés estiment que la scolarité de leurs enfants découlerait d'une reconnaissance citoyenne de meilleure qualité. Que se passe-t-il quand cette conception rencontre les pratiques institutionnelles de l'intégration?

Du côté wallon, l'approche institutionnelle de l'intégration des Roms dont se charge le **Centre de Médiation des Gens du Voyage en Wallonie (CMGV)** de Namur, est guidée par l'idée de consultation et de communication interculturelle:

*"Il faut laisser germer progressivement les demandes, les besoins, les problèmes [...] En ce qui concerne plus précisément la scolarité, notre rôle ne consiste pas en un contrôle, et encore moins en répression, mais plutôt en un accompagnement des familles dès l'origine du problème, à savoir l'insécurité économique et administrative dans laquelle elles se retrouvent le plus souvent... Notre rôle n'est pas de forcer les parents à envoyer leurs enfants à l'école. C'est une population qui ne s'exprime pas publiquement par la parole. Nous respectons leur parole et la forme qu'elle prend. On ne va pas s'exprimer à sa place. Mais nous tentons de mettre en place les conditions pour qu'une telle parole puisse émerger".*⁷⁰

Ainsi depuis plusieurs années, le Centre a accompagné et formé des services et associations comme Fedasil, la Ligue de l'Enseignement, des associations du secteur de l'Aide à la Jeunesse. Quant à la méthodologie d'intervention auprès de la population rom, depuis septembre 2007, le Centre intervient de manière plus intensive auprès des Roms d'Europe centrale et orientale, dans la diversité de leurs origines nationales et des dimensions problématiques (accompagnement dans les démarches d'assistance sociale, la recherche d'un emploi, l'orientation-formation, la lutte contre la discrimination, l'expression culturelle, le soutien aux associations romes).

En revanche, les institutions flamandes menant des projets d'intégration scolaire considèrent que cette intégration ne doit pas attendre les démarches et les procédures légales visant l'obtention d'un statut mais doit commencer dès l'arrivée des Roms en Communauté flamande. L'éducation est considérée comme une urgence:

69 *Si dans un raisonnement global, les retombées sociales de l'éducation dans la santé et dans l'engagement civique et social sont une évidence, les données statistiques sont édifiantes seulement pour la santé. Il est beaucoup plus difficile de modéliser la relation entre l'éducation et l'éducation civique et sociale, cette dernière étant influencée non seulement par le nombre d'années d'études mais par le programme scolaire, la philosophie de l'établissement, les formes d'apprentissage, le style de travail en classe (individuel ou de groupe). Voir à ce propos Comprendre l'impact social de l'éducation, OCDE, 2007.*

70 *Discussion avec Ahmed Ahkim, responsable du CMGV (03.07.07)*

"Nous aspirons à être un vrai service Roma en sensibilisant les parents à la participation scolaire, en créant des réseaux de partenaires pour s'attaquer aux problèmes urgents. Il faut s'occuper de l'ensemble des problèmes qui empêchent d'envoyer les enfants à l'école"⁷¹.

Les centres d'intégration flamands se concentrent sur l'obligation scolaire. Cette dernière semble caractérisée par une certaine ambiguïté du point de vue légal (les associations réclament plus de clarté quant aux sanctions appliquées en cas de non respect de cette obligation). Cet accent mis sur l'obligation scolaire se transforme parfois en coercition qui risque de stigmatiser: "PINA-18⁷² lie l'octroi d'une allocation familiale⁷³ à la participation scolaire, une approche également pratiquée par quelques CPAS de la région bruxelloise" (la CODE, 2004: 111).

En outre, et de manière variable selon la vision des Roms qu'ont les fonctionnaires, les CPAS aident les familles romes en difficulté en payant des repas chauds, les frais d'excursion à l'école ou des cours de natation. Cette aide est perçue par les différents responsables de projets flamands comme servant à "stimuler la motivation externe", pour combler les défauts de la "motivation interne" en matière d'éducation (Foyer, 2004).

Depuis septembre 2007, le **Centre Régional d'Intégration le Foyer** a engagé deux médiateurs roms qui travaillent à Bruxelles auprès des familles romes afin de faciliter la communication (traduction, explications) entre l'école et les parents et augmenter la participation scolaire des enfants. Ces médiateurs (d'origine roumaine) suivent individuellement les enfants et les familles dans ce processus. Le Service Roma et Gens du Voyage du Foyer a concentré ses activités sur les Roms de l'Est (à Bruxelles, principalement originaires de Roumanie et d'ex-Yougoslaves) et les nomades (principalement des Belges et des Français). Environ 25 écoles de la Région de Bruxelles-Capitale font appel aux services du Foyer dans le cadre du suivi de la scolarisation des élèves roms.

Ce même travail est réalisé au **V.L.O.S.**⁷⁴ (Sint-Niklaas) par les médiateurs volontaires flamands (une quarantaine sont actifs). Le cas de Sint-Niklaas est présenté comme un modèle de réussite en matière d'intégration des Roms (Machiels, 2007). Cette réussite est due à la mise en commun des compétences et des expériences (V.L.O.S., OCMW, ODiCe regiohuis Waasland, Romano Dzuvdipe) sous la forme d'une concertation locale entre Roms et non-Roms. À noter que dans sa presque totalité (environ 1.000 personnes), la population rome a une origine nationale commune (Kosovo) et les Roms ont un statut de réfugiés politiques et sont bénéficiaires de l'aide sociale. La ville, par son conseil local, soutient activement le dialogue entre les différentes institutions susmentionnées.

Ainsi, force est de constater que la reconnaissance n'est pas uniquement déterminée par le statut et par les droits mais également par le fonctionnement quotidien des institutions auxquelles les Roms font appel dès leur arrivée en Belgique. On retient à ce propos d'une part le cas de cette institutrice qui consacre le moins de temps possible aux parents roms (voir infra), ainsi que le périple de cette jeune mère rome dont

71 Discussion avec Koen Geurts, responsable de la Cellule des Gens du voyage et des Roma au Centre Régional d'Intégration le Foyer (26.05.07)

72 Il s'agit d'une partie du bureau d'accueil des primo-arrivants à Anvers.

73 Il s'agit probablement de l'aide sociale car l'allocation familiale est octroyée par ONAFTS, une institution fédérale.

74 Vluchtelingen Ondersteuning Sint-Niklaas

les écoles ne veulent pas de la fille sous prétexte qu'elle est sans-papiers, mais aussi d'autre part, le travail de médiation et de support de VLOS, du *Foyer*, du CMGV et de certains CPAS. Certaines de ces organisations sont très efficaces dans la création d'un réseau d'impulsion et de soutien des Roms en matière de démarches administratives, du suivi de la scolarisation, de l'aide matérielle. Ainsi, bien qu'officiellement l'accès à une meilleure reconnaissance citoyenne semble être oublié au profit d'un projet d'intégration assimilationniste (notamment du côté flamand), si l'on regarde localement les résultats concrets en termes de pratiques l'on constate des formes de reconnaissance qui émergent dans ce cadre.

Dans ce sens, nous nous arrêtons tout particulièrement sur deux expériences qui s'adressent aux femmes en les impliquant comme actrices. Il s'agit dans un premier temps des cours de vie pratique et d'orientation sociale (complétant les cours de néerlandais) financés par le CPAS qui s'adressent aux femmes romes de Sint-Niklaas. Dans un premier temps, ces cours initiés en 2006 ont été reçus avec suspicion par les bénéficiaires: "*Les responsables disaient 'on fait quelque chose pour vous' et les femmes disaient 'non, vous faites quelque chose pour vous'*", nous relate le médiateur rom de Sint-Niklaas. Néanmoins une vingtaine de femmes romes les suivent pendant six mois (un troisième volet est actuellement en cours) tenues par l'obligation de leur fréquentation (l'aide sociale y est conditionnée). Pour les cours, seules sont sélectionnées des femmes qui ont trouvé des solutions pour la garde des enfants. Donnés par une sage-femme, ils fournissent aux bénéficiaires des éléments d'orientation dans la ville, des connaissances sur ses institutions et les pratiques civiques en matière d'écologie (tri des déchets ménagers), ainsi que des informations médicales et de planning familial. Selon la femme rome qui travaille comme interprète pour ces cours, les femmes romes ont petit à petit commencé à s'ouvrir et à s'exprimer lors de ces séances, et l'interprète-médiatrice elle-même a été progressivement investie avec confiance et a commencé à ressentir une certaine solidarité féminine. Malheureusement, nous n'avons pas pu nous entretenir avec des bénéficiaires romes de ces cours.

Dans un deuxième temps, nous avons retenu l'action du *Centre régional d'intégration le Foyer* qui a engagé auprès du cabinet de gynécologie attaché au *Kind en Gezin* de Molenbeek-Saint-Jean une interprète-médiatrice rome. Cette pratique, datant de la fin des années 1990 - car précédemment, une autre femme d'origine roumaine occupait ce poste - est très certainement à l'origine de la reconnaissance du *Foyer* en tant que lieu de soutien local. Cette communication entre femmes nous semble être un bon support pour les questions concernant les enfants et leur intégration scolaire.

6. EN GUISE DE CONCLUSION: POUR UNE APPROCHE PROSPECTIVE

La recherche présentée ici, on l'aura déjà compris, ouvre des pistes de réflexion et pose des questions plus qu'elle ne donne de réponses. Des Roms immigrés en Belgique en provenance des PECO, ce rapport entend surtout offrir une connaissance qui soit issue de la vision des Roms eux-mêmes. Pour le conclure, trois volets nous paraissent importants: mettre en exergue les aspects abordés en dégagant quelques orientations possibles pour l'action, pour ensuite placer la question de la scolarisation des enfants roms en Belgique dans un débat plus large concernant l'intégration, et enfin proposer un cadre de réflexion critique.

6.1. La recherche en bref

Il convient de retenir qu'il n'y a pas d'accord sur les modes d'identification des Roms. Tous les travaux scientifiques reconnaissent qu'il n'existe pas de communauté roms homogène. À l'absence d'un territoire de référence, d'une langue unitaire, d'une religion et d'une politique cohérente, s'ajoute une manipulation incessante d'une frontière interethnique qui s'est trouvée redéfinie par l'histoire récente (la Seconde Guerre mondiale, la prolétarianisation imposée par les régimes communistes, le déclin de l'artisanat traditionnel dans la société de consommation, la migration massive au sein d'une Europe qui se veut plus ouverte, etc.). Les contradictions et les ambiguïtés des catégorisations officielles des politiques nationales et européennes viennent également complexifier la situation (Boscoboinik, 2007; Lemon, 2000). Les réseaux de migrants roms ne sont pas ethniques mais claniques, territoriaux et nationaux. L'existence d'une catégorie "Roms" n'est objective (en termes de membres, de style de vie, etc.) qu'au niveau local. Plutôt que de parler des "Roms" comme peuple ou ethnie, il est plus approprié de parler des "Roms de...". Les similarités existant entre des groupes très divers ayant un ancrage européen de longue date ne peuvent pas s'expliquer par l'origine indienne. Si de telles similarités existent, il faudrait plutôt les rechercher du côté des rapports avec les Gadje. Dans ce sens, les périodes migratoires doivent être considérées dans les différents contextes étatiques de non-reconnaissance politique des Roms, et non uniquement comme une fuite de la misère et de la pauvreté. Comme nous l'avons dit, il faudrait reconnaître un caractère d'exil au moins en partie à la migration roms d'après 1990 en provenance de l'Europe centrale et orientale.

Nous considérons également qu'une distinction entre identité et culture doit être opérée. "Rom" est une identification entre soi pour se distinguer des Gadje, aussi bien qu'une catégorie ethnique, administrative et politique dans un processus d'ethnisation par naturalisation de la

différence. Autrement dit, il y a une production constante de la différence (du côté rom et du côté gadjo) indépendamment d'une base culturelle de cette différence. En fonction des contextes, des enjeux, des usagers, l'étiquette "Rom" désigne tantôt une entité culturelle, tantôt une classe sociale, tantôt encore une réaction de repli face au rejet de la société ou un réseau migratoire dont les individus partagent un certain nombre de caractéristiques. Nous pensons qu'il faudrait essayer de garder à l'esprit l'ensemble de ces définitions et de contextualiser leur contenu, afin de préserver la richesse et la complexité de la réalité vécue par les Roms.

L'échantillon de l'enquête par entretiens, bien qu'aléatoire, reflète un constat empirique issu des évaluations quantitatives (statistiques des PECO) ou qualitatives (appréciations des assistants sociaux): les Roms ayant suivi la scolarité au-delà du niveau primaire sont très peu nombreux. Nous avons suggéré dans ce rapport qu'à la question de savoir pourquoi, il convient de chercher les réponses dans une imbrication subtile entre différents modes culturels, dans l'expérience historique rom de rejet, et dans la migration qui se fait dans des conditions souvent difficiles (fuir la guerre, exil suite à des persécutions, pauvreté et maladie, etc.).

Il n'existe pas de résistance consciente et stratégique face à la scolarisation, mais cela ne nous empêche pas de penser que tout compte fait, dans une configuration complexe de vécus et d'autojustifications, les Roms résistent néanmoins (inconsciemment) à l'acculturation et à l'assimilation dans la société des Gadje.

Pour comprendre cette situation, il nous semble important de prendre en considération l'idée de communication interculturelle. Si le niveau de scolarisation, le nombre d'adultes ayant des diplômes et l'importance accordée à l'éducation sont moindres parmi les Roms, ceci advient dans une négociation entre les acteurs. Cette négociation est destinée à faire communiquer deux parties (Roms et Gadje) qui se perçoivent réciproquement comme différentes à travers des ambiguïtés et des malentendus. Les Gadje pensent que les Roms ne font pas assez pour scolariser leurs enfants, tandis que les Roms pensent qu'ils font tout ce qu'ils peuvent dans les conditions données. Bien que les horizons d'attentes soient très différents, les uns et les autres tombent d'accord sur la nécessité d'un système "push/pull" (Foyer, 2004). Mais le contenu et le mode de fonctionnement de ce système ne semblent pas être les mêmes pour l'ensemble des personnes concernées.

Plus concrètement, les conclusions issues de l'enquête sont les suivantes:

- L'éducation institutionnalisée est perçue comme importante afin de fournir une instruction instrumentale, dont le contenu reste très peu explicité par manque d'expérience scolaire et de compréhension linguistique entre parents roms et responsables Gadje (directeurs d'établissements, enseignants, assistants sociaux). Selon les parents, l'objectif de la scolarisation des enfants roms est d'avoir accès à un travail rémunéré et au progrès (technique et technologique, mœurs modernes), ainsi qu'à l'apprentissage de la morale, au respect et à la discipline.
- Pour bon nombre de Roms, envoyer les enfants à l'école constitue matériellement un effort considérable en raison de leur précarité économique. C'est pourquoi ils apprécient les repas chauds et les excursions qui leur sont parfois offerts gratuitement.
- L'école brise la logique de garde familiale de l'enfant en bas âge et l'école maternelle est rarement fréquentée. De manière plus générale, les parents, et surtout les mères, veulent s'assurer que les

enfants soient reçus avec une attention particulière à l'école: c'est ainsi que les compliments et les bisous, par exemple, sont interprétés comme des gestes d'affection et comptent beaucoup dans une appréciation positive de l'école.

- Dans les pays d'origine, les parents ont vécu leurs expériences de scolarisation sous l'emprise du stigmaté "Tsigane". Cette violence n'est pas uniquement vécue dans le milieu scolaire, mais dans l'ensemble des cadres sociaux. Son empreinte semble transmise dans la mémoire familiale non pas sous forme de récit structuré (comme chez les Juifs), mais sous forme de méfiance, de distance et de suspicion envers les institutions des Gadje. L'attention particulière (et l'amour) que les parents attendent de la part du personnel enseignant et social envers les enfants est une compensation symbolique et en même temps un symptôme de ces traumatismes.
- Le parcours scolaire des parents et des enfants est affecté par les périodes migratoires: plusieurs langues, plusieurs modes d'apprentissage signifient aussi des difficultés d'adaptation et un éclatement des attentes, de la motivation et de l'ensemble du projet scolaire.
- La réussite sociale, le statut, et le prestige (l'honneur) se jouent surtout au niveau de la communauté rom. Ils sont construits sur le socle familial et se nouent autour du mariage. Les diplômes ne sont pas capitalisés dans ce registre, bien qu'un niveau plus élevé de scolarité soit quand même bien vu.
- Les femmes sont moins scolarisées que les hommes, les filles moins que les garçons, et ce décalage fait partie d'un système d'inégalités de genre qui n'a rien de rom. La domination masculine n'empêche pas une importante autonomie des femmes qui se manifeste entre autres dans l'importance qu'elles accordent au couple au détriment de la famille élargie. Dans le cadre conjugal, elles défendent un partage des tâches quant à la prise en charge et à l'éducation des enfants. Nous pensons que la communication entre les institutions scolaires et sociales d'une part, et les parents d'autre part, trouverait à y gagner si l'on tenait compte de cette préoccupation féminine pour le couple. À notre avis, les écoles devraient encourager la présence simultanée des deux parents dans les différents cadres de dialogue.
- L'éducation des adultes semble être une alternative, une réelle piste d'expérimentation qui pourrait être ciblée par des futurs projets locaux d'intégration. De ce point de vue, les cours donnés aux femmes à Sint-Niklaas sont très intéressants: des renseignements plus en détail à leur sujet devraient être rassemblés et leur efficacité testée sur d'autres terrains.

Pour l'ensemble de la recherche, nous avons opéré une documentation historique et sociologique portant sur les Roms, ainsi qu'en matière d'institutions responsables de l'intégration en Belgique. Nous avons utilisé comme sources les entretiens et également nos recherches antérieures auprès d'autres groupes roms. Comme principal axe d'approche nous avons considéré que le genre, la classe sociale et l'ethnicité sont imbriqués dans un système plus vaste de domination des Gadje envers les Roms, système qu'il ne faut pas perdre de vue lorsque l'on discute les moyens par lesquels il s'agit d'améliorer la scolarisation des enfants roms. Sur le plan de la méthodologie, la relation avec les médiateurs roms (surtout les médiatrices), devenus informateurs privilégiés et commentateurs permanents a été cruciale. C'est grâce à cette expérience que nous pouvons maintenant saluer l'emploi récent des médiateurs roms par les associations qui œuvrent à l'intégration des Roms en Belgique.

6. 2. La reconnaissance citoyenne

En ayant conscience des difficultés qu'ont les parents roms et leurs enfants à se sentir parties prenantes de la société belge, c'est la notion même "d'intégration" que nous devrions interroger. En effet, "intégrer" signifie-t-il "civiliser", "assimiler", "acculturer" "reconnaître", "faire participer"? Et quel est l'objectif de cette intégration? Quels sont les moyens mis en œuvre en ce sens par l'État?

D'emblée, on peut remarquer que l'intégration des Roms est une question qui n'a été inscrite que très récemment à l'agenda politique des États, et ce sous la pression de la Commission européenne. Encore faut-il reconnaître que les moyens mis en œuvre paraissent plus symboliques que réels. À la question de l'intégration des Roms, les réponses concrètes sont multiples mais contradictoires. Il faut les chercher plutôt au niveau local, en scrutant la cohérence entre les pratiques de terrain et les programmes des politiques d'intégration. Cette réalité est d'autant plus évidente en Belgique où les clivages nationaux sont systématiquement réactualisés et où les modes de fonctionnement flamand, wallon et bruxellois diffèrent. Nous avons pu par exemple observer à Sint-Niklaas une conception contractuelle liée au concept de "inburgering" (d'inspiration libérale), en même temps que la mise en œuvre de moyens d'assistance et une augmentation de la participation (d'inspiration socio-démocrate).

Ainsi, à l'aube du troisième millénaire, l'intégration soulève la question de la reconnaissance et de la participation citoyenne des "Autres" dans *notre* société qui est désormais la *leur* également. Certes, il faudrait regarder au-delà du principe formulé par Axel Honneth, par exemple: *"Il faut que nous ayons intégré la perspective normative d'un "autrui généralisé», que nous apprenions à reconnaître les autres membres de la communauté en tant que porteurs de droits, pour pouvoir aussi nous comprendre nous-mêmes comme des personnes juridiques, dans la mesure où nous sommes assurés de voir certaines de nos exigences satisfaites dans le cadre social".* (Honneth, 2002: 132)

Partout en Europe, la reconnaissance des Roms en tant que minorité est parsemée d'ambiguïtés. Certes, il s'agit comme dans d'autres cas de minorités de reconnaître l'égalité dans la différence. La différence pose problème: d'une part, elle est une construction sociale et les différents groupes roms la définissent de manière très variable, d'autre part, quand elle est perçue en tant que telle et regardée avec condescendance par les Gadje, elle est systématiquement associée à l'ancien fantasme du "sauvage".

Quels que soient les vecteurs par lesquels cette différence est définie, il faut penser à sa reconnaissance non seulement en termes de critères mais de processus social en éduquant les attitudes et les comportements des Gadje envers les Roms. En même temps, des "chances égales" doivent être réellement mises en application. Même en l'absence d'un objectif clair (ce qui est presque toujours le cas), l'intégration ne peut pas se faire sans les personnes concernées, sans les voir et les entendre. Il convient de faire en sorte que les décisions ne soient pas prises pour elles, mais avec elles. La plupart des associations travaillant localement pour l'intégration des Roms ont compris cela et œuvrent dans ce sens.

De ce point de vue, la revendication des Roms qui souhaitent que leurs enfants soient aimés à l'école, bien qu'elle puisse nous paraître exagérée à première vue, renvoie clairement à une demande de reconnaissance, car *"seul [l'amour] tel qu'il résulte de la réfraction de l'unité symbiotique de la démarcation réciproque des partenaires, donne à l'individu la confiance en soi sans laquelle il ne peut pas participer à la vie publique"* (Honneth, idem). Bien entendu, il faut penser l'amour au-delà de l'affection manifestée par des sourires et des baisers,

et sécuriser les parents, les soutenir, participer à leur quotidien⁷⁵. Dans ce sens, les chances de succès de la scolarisation des enfants roms nous semblent relever avant toute chose, avant les techniques pédagogiques, avant les facteurs "push/pull" et les formules de médiation interculturelle, d'une véritable exigence de respect de l'Autre, et d'un respect qui ne soit pas uniquement culturel, mais aussi socioéconomique.

6.3. Pour une réflexion (auto)critique

Selon la tradition humaniste des Lumières, dans l'imaginaire européen, les Roms représentent une forme d'altérité radicale, les "bons sauvages" animant fantasmes de voyages et de liberté, mais aussi à civiliser, à recréer, à maîtriser. Le rapport aux Roms comme Autres n'est évidemment pas propre à la Belgique mais caractérise l'Europe. En même temps, et c'est bien connu, les Roms partagent avec d'autres populations cette condition (les Juifs, les Musulmans, les Noirs, les immigrés pauvres plus récemment). C'est autour du traitement de cette figure mythique de l'altérité, en particulier, par l'institution scolaire, que nous voulons clore ce texte.

En outre, l'intérêt porté aux Roms doit à notre avis refléter le désir de porter un regard critique et réformateur sur l'ensemble de la société européenne d'aujourd'hui. Ainsi, s'il nous semble par exemple que les Roms instrumentalisent le système scolaire, il conviendrait aussi de nous interroger sur la manière dont les groupes d'intérêts qui constituent notre société ont elles-mêmes pu instrumentaliser l'école; si les Roms ont institué en leur sein des systèmes de contrôle de leurs femmes et de leurs filles, il conviendrait de la même manière de nous interroger sur les systèmes similaires mis en place par les non-Roms dans la société majoritaire, tant il est vrai que les uns et les autres participent de systèmes de domination qui ont marqué l'histoire de nos civilisations.

Dans ce sens, il convient de rappeler que la centralité de l'école dans notre société est encore récente et correspond à un changement historique dans le statut de l'enfant. C'est en fait la modernité qui a inventé l'enfance. Par l'obligation de l'enseignement primaire, l'école devient l'une des institutions-clés de la régulation sociale, liée non seulement aux transformations économiques mais aussi politiques. Elle est l'instrument par lequel l'État centralisé crée des sujets individuels "civilisés" (Elias, 1982). L'obligation de l'enseignement primaire amorcée au XIX^e siècle est destinée à produire un sujet rationnel et obéissant – auquel on peut transmettre le message unificateur des États-nations (Gellner, 1994)⁷⁶.

75 Dans ce sens, en France, des associations ont mené des expériences de rapprochement scolaire avec les « gens du voyage »: des camions-écoles qui s'installent sur le terrain après les caravanes créent des espaces de rencontre mi-privés, mi-publics – l'école vient vers les gens (parents et enfants) en personnalisant le contact humain, en mêlant le quotidien des uns et des autres (Bruggeman, 2005). Ces expériences sont néanmoins assez isolées, l'école républicaine étant défailante quant à la scolarisation des Tsiganes (ségrégation des écoles, personnel sans expérience, etc.) comme le montre Marc Bordigoni (2005). Dans un autre exemple, à Vérone, l'on a créé une école « passerelle » près d'un campement rom où les enfants de tout âge étaient suivis individuellement par des formateurs avec l'aide de deux mamans interprètes (Donzello, Karpati, 1998).

76 L'Etat-nation est une fiction issue de la pensée allemande et française conjointes à la fin du 18^{ème} siècle. JG Von Herder par son idée de Volkskunde et E. Renan théorisent l'idée de l'unité peuple-nation: une langue, une culture, un territoire. Au cours du 19^{ème} siècle, toute l'Europe occidentale se met en marche pour atteindre ces idéaux. Le déclin des empires (Ottoman et Austro-Hongrois) est accompagné par des mouvements nationalistes qui aboutiront à la création des jeunes Etats-Nations en Europe centrale et orientale à la fin de la Première Guerre mondiale. A la fin du 19^{ème} siècle on a une Europe des frontières et des souverainetés nationales. Les Etats ont des appareils administratifs, judiciaires et policiers constitués. Comme la réalité ne correspond pas à cette fiction, c'est en grande partie par contrainte que l'on imposera l'unité nationale (c'est l'exemple de la France dont le système d'éducation a conduit à la disparition progressive des parlers régionaux). Dans d'autres cas, c'est le compromis de l'état fédéral qui conciliera plusieurs nations dans un même état (c'est le cas de la Belgique et de la Suisse, plus tard de la Yougoslavie). Toutefois cette idéologie de la pureté de la nation (une langue, une culture, un territoire) reste très forte encore dès nos jours. C'est dans ce sens que Gellner argumente tout au long de son livre que le nationalisme précède la nation et non l'inverse.

L'échec et la réussite scolaire deviennent déterminants pour l'avenir des jeunes individus. Comme le montre Bourdieu, dans la société moderne, le niveau d'étude, c'est-à-dire les diplômes, constitue le pilier du capital symbolique. Dans ce sens, l'école trie et sélectionne, elle établit des hiérarchies, elle participe de la reproduction des classes sociales. Malgré un système scolaire devenu accessible à tous au XX^e siècle, les écarts entre les différentes classes sociales (mais aussi entre les sexes) restent importants, les résultats scolaires ayant pour effet de les naturaliser⁷⁷: *"Dans une société à classes, la scolarisation ne peut réaliser l'égalité sociale des chances et participe d'un processus structurel de reproduction"*. (De Queiroz, 2006: 28)

Si cette affirmation est vraie pour les classes sociales et pour les deux sexes, elle l'est également pour les ethnies et les minorités dès lors que l'on se penche sur les contextes scolaires où évoluent les enfants issus de l'immigration. Toute une série d'études montrent que si les enfants issus de l'immigration ont un parcours scolaire de qualité inférieure, cela s'explique par un engrenage complexe: contrairement à l'opinion commune, ce ne sont pas que la performance et le talent qui déterminent le succès scolaire. Tout compte fait, l'échec scolaire, l'abandon, et ensuite le chômage des jeunes, s'installent sous forme de poches dans les quartiers à fort taux de population d'origine immigrée, et on parle alors d'exclusion sociale et de "société à deux vitesses" (Castel, 1995, Paugham, 2001). Dans ce contexte, à partir des années 1980, l'école est vue comme l'institution-clé pour "égaliser les chances" alors même que l'on constate ses effets discriminatoires. Comment dès lors penser le multiculturalisme, l'éducation interculturelle, l'accès des jeunes d'origine étrangère aux postes de cadres? Certes, l'école fournit en même temps des instruments d'émancipation et de mobilité sociale, elle représente un environnement de socialisation primaire (comme la famille) où l'on transmet les connaissances sur le monde environnant, les valeurs et les stratégies de réussite sociale. Elle est aussi responsable de la formation des élites parmi les minorités culturelles. Dans ce sens, il est important que l'État et la société civile fournissent de bons moyens afin d'encourager les parents roms à scolariser plus systématiquement et plus longtemps leurs enfants.

Les réflexions critiques à propos des inégalités sociales (re)produites par l'école ne mettent pas en doute la nécessité de scolariser les enfants roms. Nous voulons néanmoins attirer l'attention sur le fait que l'intégration, quelle que soit sa forme, ne peut être considérée indépendamment de l'histoire occidentale de la construction des systèmes éducatifs, ni de la domination que "nous" exerçons sur les "autres" dans le cadre de "nos" institutions. La question de l'intégration (et de la scolarisation) des Roms doit également être réinscrite dans le contexte migratoire et historique large qui la rend possible et dont la prise en compte seule permettra d'envisager des réponses appropriées. Nous sommes héritiers de la pensée des Lumières qui place et maintient l'Autre à distance, des théories évolutionnistes qui souvent ne font que l'inférioriser. Enfin, nous sommes aussi les héritiers de l'idéologie et des politiques nationalistes qui émergèrent au 19^{ème} siècle. Cet héritage forme le cœur idéologique de cette domination sur les Autres. Alors que ces "Autres", les Roms, sont le plus souvent vus comme un problème, les Gadje devraient reconnaître que l'histoire des dominations est aussi la leur, qu'ils en ont été les victimes et que tout doit être fait pour éviter que d'autres groupes humains, tels les Roms, ne soient happés par des processus qui n'auraient pas été bien objectivés. Ce n'est en effet qu'à ce prix que les Roms seront reconnus comme des acteurs complexes de cette histoire et accéderont à la reconnaissance citoyenne, bénéficiant à ce titre d'un accès sans limite à l'institution scolaire commune

77 Une importante partie de la sociologie française s'en préoccupe depuis une cinquantaine d'années.

RECOMMANDATIONS

L'étude réalisée pour la Fondation Roi Baudouin se fonde essentiellement sur la parole des parents à propos de la scolarisation de leurs enfants. Cette étude conclut principalement que toute action en termes de scolarisation doit s'accompagner d'une reconnaissance citoyenne et de la prise en compte de la spécificité culturelle des Roms.

Si la pratique montre une distance des Roms par rapport à la scolarisation, celle-là est issue de l'imbrication entre les conditions socio-économiques, l'expérience de la discrimination dans les pays d'origine et une logique culturelle qui donne priorité à d'autres aspects (le mariage, par exemple). Les avantages de la scolarisation restent fort peut probants aux yeux des Roms par rapport à:

- l'importance de la destinée collective du soi au-delà des trajectoires scolaires et professionnelles des individus (la prise en main de son destin individuel doit suivre les modèles formulés par la famille et la communauté);
- la stratégie de survie développée par cette minorité et, au-delà, l'objectif majeur que représente la réussite au niveau du prestige familial par rapport à l'acquis scolaire: il ne faut pas réussir à l'école pour réussir dans la vie; ce n'est pas l'acquisition des diplômes qui donne le pouvoir.

De plus, le rejet séculaire des minorités romes hors du champ de la citoyenneté et de la scolarisation font de cette dernière un univers éloigné, au contenu abstrait et aux avantages improbables.

En outre, pour beaucoup de Roms, l'absence de statut administratif reste un important frein à cet objectif.

Les recommandations suivantes peuvent être dégagées de l'étude sur base de ces différents constats

- ⇒ La prise en compte spécifique du groupe cible devrait conduire à la mise en place de lieux d'accueil souples, ouverts aux parents, intermédiaires entre la réalité des familles et l'institution scolaire, avec pour objectif une prise de contact et la création de liens. Ceci pour éviter le saut abrupt dans l'institution scolaire d'enfants dont les parents sont rarement scolarisés ou convaincus. Plus concrètement, il pourrait être fait recours à des médiateurs formés à ce genre de pratiques relationnelles.

- ⇒ La création de liens de proximité personnels et affectifs entre l'institution scolaire et la famille devrait permettre de contrecarrer la dynamique discriminatoire structurellement introjectée par les minorités romes. Celles-ci ont besoin de beaucoup d'investissement pour croire à l'égalité des chances et de ce fait le lien de confiance prime sur l'acquisition de savoirs. Ces liens conforteront les Roms dans l'idée que leurs enfants ne sont pas en danger, ni exposés à une discrimination tant connue.
- ⇒ L'implication des pères est importante dans un rapprochement avec l'école, non seulement en termes d'autorité dans la prise de décision mais aussi de partage des responsabilités, où ils puissent garder leur parole, leur place et même valoriser leur action envers la scolarisation.
- ⇒ L'éducation et la formation des adultes, participant à un vécu familial de la scolarisation qui peut aider par ricochet les enfants à la vivre plus sereinement dans leur famille.
- ⇒ La prise en charge de frais (repas, matériel, activités extrascolaires) et l'aide à certaines démarches peuvent indéniablement soutenir matériellement et renforcer le lien de confiance dans un contexte où une situation économique précaire ainsi que l'absence de statut représentent un frein à la scolarisation.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Ilke

2009. *Les modèles nationaux d'intégration en question. La politique d'intégration des personnes issues de l'immigration des entités fédérées en Belgique*, Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles: Département de science politique.

AHKIM Ahmed.

2004. "Le Centre de médiation des gens du voyage en Wallonie: à la croisée des chemins" in. *Osmoses*, no. 30, pp 22-26.

ASSEO Henriette

1994. *Les Tsiganes, une destinée européenne*. Paris: Gallimard.

2002. *Les Tsiganes dans la transition à l'est* in *Historiens et Géographes*, n° 377. p.195-210.

BIZEUL Daniel

1999. *Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade* in *Sociétés contemporaines*, n° 33-34. p.111-137.

BORDIGONI Marc

2007. *Les Gitans*. Paris, Le Cavalier Bleu Éditions.

BOURDIEU Pierre

1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, p.45-70. Genève: Librairie Droz.

1998. *La domination masculine*. Paris: Seuil. 1

BOURDIEU Pierre et Jean-Claude PASSERON

1970. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, Les Éditions de Minuit.

BOSCOBOINIK Andrea

2006. *Becoming Rom: Ethnic development among Roma Communities in Bulgaria and Macedonia* in Lola Romanucci Ross et al. (ed. by) *Ethnic Identities: problems and prospects for the 21st century*. Lanham Altamira Press, pp. 295-311.

BRUGGEN Wolf Staff

2006. *Roma and education*, Opré roma, Gent.

BRUGGEMAN Delphine

2005. *École et familles sur un même terrain d'entente* in *Études tsiganes*, n° 21. pp. 104- 123.

CAREWIJN Véronique, Nouria OUALI

1998. *Politique flamande à l'égard des minorités ethniques, l'apport du nouveau décret* in *Année sociale*, pp. 297-30.

CARPENTIER Sarah, VAN HOUCKE Frédérique

2004. *Recherche-pilote sur la sensibilisation des autorités publiques à la Communauté Rom et sur l'intégration scolaire des enfants Roms*,

http://www.lacode.be/pdf/Rech_Communaute_Rom.pdf

CASTEL Robert

1995. *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

CLE Ann

2006. *La mendicité interrogée, un résumé succinct de la recherche*,

[http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/La%20mendicité%20interrogée%20\(résumé%20de%20la%20recherche\).doc](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/La%20mendicité%20interrogée%20(résumé%20de%20la%20recherche).doc)

COURTIADE Marcel

2003. *Les Roms dans le contexte des peuples européens sans territoire compact* [étude présentée pendant le séminaire du Conseil de l'Europe sur l'identité rromani et les identités avoisinantes. Strasbourg. 31.09 – 01.10].

DE HEUSCH Luc

1966. *À la découverte des Tziganes: une expédition de reconnaissance*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles – Institut de sociologie.

DELPHY Christine

2006. *Antisexisme ou antiracisme? Un faux dilemme* in *Nouvelles Questions Féministes*, n°1, pp. 59-83.

DE QUEIROZ, Jean-Manuel

1995. *L'École et ses sociologies*, Paris, Nathan.

DIMINESCU Dana

2003. *Introduction* in *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp.1-24.

DONZELLO Giuliana et KARPATI Bianca Maria

1998. *Un ragazzo zingaro nella mia classe*, Centre de recherches tsiganes.

ELIAS Norbert

1982. *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy: Hachette-Pluriel.

EYCKEN Maurits

2006. *Roma-zigeuners. Overleven in een industriële samenleving*, Antwerpen, Acco.
Cleanness and Autonomy among Rom Women, texte non publié mis à disposition.

FOYER, CENTRE REGIONAL D'INTEGRATION

2004. *Les Roma de Bruxelles*.⁷⁸

GAY Y BLASCO Paloma

1999. *Gypsies in Madrid: Sex, Gender and the Performance of Identity*. Oxford, New York: Berg.

GELLNER Ernest

1994. *Nations et nationalismes*, Paris, Payot.

GIDDENS Anthony

1998. *The Third Way: the renewal of social democracy*, Cambridge, Polity Press.

GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm L.

1967. *The Discovery of Grounded Theory: strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine Publ.

KAUFMANN Jean- Claude

1999. *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

KELCHTERMANS Geert, PAQUAY Leopold

Politique nationale en matière d'éducation (Belgique) en ligne sur la page:

http://www.inrp.fr/Acces/Innova/Savoirs_nouveaux/Politiques_nationales/Belgique_page_totale.htm

HASDEU Iulia

2007. *Bori, r(R)omni et Faraoance. Genre et ethnicité chez les Roms dans trois villages de Roumanie*, thèse de doctorat en ligne à la page <http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,40,4,20071024110520-FZ/these-HasdeuJ.pdf>

2008. *Bori et Romni. Réflexions sur les rapports sociaux de sexe chez les Roms Caldarari de Roumanie* (à paraître in *Études tsiganes*)

HONNETH Axel

2002. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éd. du Cerf.

KLIGMAN Gail

2001. *On The Social Construction of 'Otherness': Identifying 'The Roma' in Post-Socialist Communities in Review of Sociology* (Budapest). Vol.7/2. p.61-78.

LEMON Alaina

2000. *Between Two Fires: Gypsy performance and Romani memory from Pushkin to Postsocialism*, Durham, Duke University Press.

LIEGEOIS Jean-Pierre

1985. *Tsiganes et Voyageurs*. Strasbourg: Conseil de la coopération culturelle.

.....
78 La publication *De Roma van Brussel* a été actualisée en 2006 et la publication *Les Roma de Bruxelles* en 2008.

MACHIELS Toon

Integration of Vlach Roma in Belgium, texte de travail mis à disposition.

MAGYARI-VINCZE Enikő

2007. *Excluziunea sociala a Romilor. Studiu de caz din Timisoara. Raport de cercetare*, en ligne à la page http://www.euro.ubbcluj.ro/structura/pers/excl_romi.pdf

OKELY Judith

1984. *The Traveller-Gypsies*. London: Cambridge University Press.

1996. *Own or Other Culture*. London, New York: Routledge.

OLIVE Jean-Louis

2003. *Approche discrète d'un anthropologue au seuil de l'altérité. Conjugalité et parentalité, famille et communauté, le dedans et le dehors du monde gitan* in *Spirale*. N° 26. p.29-63.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre

1995. *La politique du terrain* in *Enquête*. Vol.1. p.71-109.

1996. *La violence faite aux données* in *Enquête*. Vol.3. p.31-59.

PAUGAM Serge (sous la dir.)

2001. *L'exclusion: état de savoirs*, Paris, La découverte.

PETROVA Dimitrina

2000. *The denial of racism* in *Roma Rights Quarterly* nr.4. en ligne à la page <http://www.errc.org/cikk.php?cikk=1218>

REA Andrea

1993. *La construction de la politique d'intégration des populations d'origine étrangère en Belgique* in Marco Martiniello et Marc Poncelet, *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, p. 145-166.

REYNIERS Alain

1993. *La troisième migration* in *Études tsiganes*. Vol.1. p.60-67.

2003. *Migrations tsiganes de Roumanie* in Dana Diminescu, *Visibles mais peu nombreux. Les circulations migratoires roumaines*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 50-63.

SIMHANDL Katrin

2006. *Western Gypsies and Travellers - Eastern Roma: the creation of political objects by the institutions of European Union* in *Nations and Nationalism*. Vol.12 (1). pp.97-115.

STEWART Michael

1997. *The Time of the Gypsies*. Oxford, Westview Press.

VAN DE PUTTE M. et CLEMENT J.

2000. *De bevoegdheidsverdeling in het federale België. Deel 8: het migrantenbeleid*, Brugge: Die Keure.

VERDERY Katherine

1996. *What Was Socialism and What Comes Next?* Princeton, New Jersey: Princeton University Press.

WILLIAMS Patrick

1984. *Mariage tzigane: une cérémonie de fiançailles chez les Roms de Paris*. Paris: L'Harmattan. 480p.

1993. *Terre d'asile, terre d'exil: Europe tzigane* in *Ethnies*. no.15. p.7-10.

2003. *The Basket-Makers Have Become Scrap-Iron Dealers in Gypsy World. The Silence of the Living and The Voices of the Dead*. p.56-84, Chicago, University of Chicago Press. 104p.

Autres sources documentaires:

Comprendre l'impact social de l'éducation (2007), OCDE.

Flux migratoire en provenance des nouveaux États membres de l'UE vers la Belgique (2006) sur le site www.diversité.be

Intégration scolaire des enfants immigrants en Europe – Belgique (Communauté française), description nationale 2003-2004, sur le site <http://www.eurydice.org>

La scolarité des enfants Roma à Bruxelles. Texte de vision de RORA (plateforme d'associations bruxelloises qui rencontrent les Roma dans leur travail)

Rapport d'enquête sur la population rome au Kosovo et Metohija suite aux événements survenus du 17 au 21 mars 2004.

Réflexions sur la problématique du travail social en CPAS avec la population des Roms – PV de l'atelier du 16.10.2003, SADA, Liège.

Roma en onderwijs, en ligne à la page <http://www.de8.be/content.php>



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

www.kbs-frb.be

Vous trouverez davantage
d'informations au sujet de nos projets,
de nos manifestations et de nos
publications sur www.kbs-frb.be.

Une lettre d'information électronique
vous tient au courant.
Vous pouvez adresser vos questions à
info@kbs-frb.be ou au 070-233 728

Fondation Roi Baudouin,
rue Brederode 21, B-1000 Bruxelles
02-511 18 40
fax 02-511 52 21

Les dons à partir de 30 euros
sont déductibles fiscalement.
CCP 000-0000004-04
IBAN BE10 0000 0000 0404
BIC BPOTBEB1

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste au service de la société. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. Chaque année, la Fondation soutient financièrement quelque 2.000 organisations et individus qui s'engagent pour une société meilleure. Nos domaines d'action pour les années à venir sont la pauvreté, la démocratie, le patrimoine, la philanthropie, la santé, le leadership, l'engagement local, la migration et le développement dans les pays du Sud. La Fondation a vu le jour en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Nous travaillons avec un budget annuel de 48 millions d'euros. À notre capital propre et à l'importante dotation de la Loterie Nationale s'ajoutent des Fonds de particuliers, d'associations et d'entreprises. La Fondation Roi Baudouin reçoit aussi des dons et des legs.

Le Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin trace les grandes lignes de notre action et assure la transparence de notre gestion. Une cinquantaine de collaborateurs sont chargés de la mise en œuvre. La Fondation opère depuis Bruxelles et est active au niveau belge, européen et international. En Belgique, elle mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux.

Pour réaliser notre objectif, nous combinons diverses méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, lançons nos propres actions, stimulons la philanthropie et constituons un forum de débats et réflexions. Les résultats sont diffusés par l'entremise de différents canaux de communication. La Fondation Roi Baudouin collabore avec des pouvoirs publics, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

